

Université de Liège  
Faculté de Philosophie et lettres



Une chronique valenciennoise anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle

-

Étude philologique et littéraire d'un texte historique

Mémoire présenté par Baptiste Frankinet  
en vue de l'obtention de la maîtrise en  
Langues et Littératures Françaises et  
Romanes, sous la direction de Madame  
Nadine Henrard.

Année académique 2008-2009







Université de Liège  
Faculté de Philosophie et lettres



Une chronique valenciennoise anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle

-

Étude philologique et littéraire d'un texte historique

Mémoire présenté par Baptiste Frankinet  
en vue de l'obtention de la maîtrise en  
Langues et Littératures Françaises et  
Romanes, sous la direction de Madame  
Nadine Henrard.

Année académique 2008-2009



Dans toute tâche, quelle qu'en soit la taille, le plus agréable des devoirs est de remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à son bon déroulement. Qu'il me soit permis de le faire en ces quelques lignes, qui représentent si peu comparé à l'estime et à la gratitude que j'éprouve pour toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu. Parmi celles-ci, je n'hésiterai pas à citer :

Madame Nadine Henrard, promotrice de ce mémoire, pour ses conseils avisés et sa grande disponibilité,

Monsieur Alain Marchandisse, à qui je dois le sujet du travail, pour avoir maintes fois pallié mes lacunes en matière historique,

Madame Paola Moreno, pour avoir accepté de s'intéresser à cette étude,

Les employées de l'espace patrimoine de la Bibliothèque municipale de Valenciennes, pour l'excellent accueil qu'elles m'ont réservé lors de ma visite,

Mesdemoiselles Maryse Colson, Maud Lesceux, Laura Salieri, Clarisse Spies et Anne Xhonneux, Madame Ginette Gillard, ainsi que ma famille, qui, tout au long de mon parcours universitaire, et surtout de cette dernière année, me sont venues en aide matériellement, moralement ou sous toute autre forme.





## Introduction

En 1929, Etienne Delcambre, docteur ès histoire médiévale, publiait l'édition d'une chronique valenciennoise anonyme jusqu'alors inédite<sup>1</sup>. Son travail, salué par la critique, fut rapidement réédité dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*<sup>2</sup>. Par la suite, plusieurs spécialistes de l'Histoire du Hainaut ou de Valenciennes s'accordèrent pour souligner l'apport de ses études<sup>3</sup>. Mais aucun d'entre eux ne jugea bon de prolonger les recherches de l'historien. Dans le domaine historique, cela se comprend certainement, car le travail de Delcambre est complet. En revanche, si l'on envisage l'aspect littéraire du texte, nul n'a répondu à l'appel. Compte tenu du côté rébarbatif du texte, on lui préféra longtemps les *Chroniques* de Froissart, ou même les témoignages de Robert de Clari et de Geoffroy de Villehardouin, plus vivants, moins scolaires. La chronique anonyme n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt. Très technique, elle fait montre d'une rigueur irréprochable dans sa conception et suit une ligne de conduite assez stricte. Elle permet enfin d'adopter un autre regard sur l'historiographie que celui des récits historiques, plus fréquemment étudiés.

Selon C. Thiry<sup>4</sup>, tout texte historiographique médiéval peut être étudié suivant deux perspectives : celle de l'historien *stricto sensu*, qui critique et exploite les données fournies par le texte ; celle de l'historien de la littérature, qui s'attache aux techniques de composition et d'écriture, à leur contribution à la déformation de l'histoire, ainsi qu'à la situation du texte dans un ensemble de productions littéraires à une époque donnée. Delcambre, résolument, avait choisi d'adopter la première perspective. En ce qui nous concerne, nous compléterons l'étude du texte en optant pour la seconde.

L'édition et l'analyse de Delcambre n'avaient pas permis de répondre à toutes les questions que la lecture du texte soulève. Nous ne pouvions pas dire grand-chose à propos de l'époque de composition du texte et de son auteur initial. Pourtant, comme l'indique R. Halsberghe, dans son étude des *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*, une

---

<sup>1</sup> DELCAMBRE, É., *Une chronique valenciennoise inédite*, Dison, Imprimerie Winandy, 1929.

<sup>2</sup> DELCAMBRE, É., « Une chronique valenciennoise inédite », dans *Bulletin de la commission royale d'Histoire*, 1930, t. 94, pp. 1-102.

<sup>3</sup> Les recherches de Delcambre, faites sur la base du texte, permettent de combler quelques vides historiques, notamment à propos des conflits qui opposèrent Jean I<sup>er</sup> de Hainaut aux Valenciennois.

<sup>4</sup> THIRY, C., *L'histoire immédiate, une invention du Moyen Âge ?*, Liège, Université de Liège, «Faculté ouverte», 1984, p. 1.

source qui n'est ni datée, ni aisément localisable, ne peut être qu'à moitié intéressante<sup>5</sup>. Le propos de ce mémoire est donc, grâce à la démarche suggérée par C. Thiry, de compléter au mieux les études de Delcambre. Cet objectif nous a encouragé à réaliser, en annexe, un index des noms et des lieux, qui pourra, le cas échéant, faciliter l'approche du récit.

Nous avons choisi comme matériau de base l'édition du texte publiée dans le *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*<sup>6</sup>. Nous avons pu partiellement contrôler cette édition, en consultant l'une des trois versions manuscrites du texte, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque de la ville de Valenciennes<sup>7</sup>.

Le plan du travail qui suit peut surprendre. Il se justifie par le caractère anonyme de l'œuvre, qui nous a poussé à rejeter en dernier point la question de l'auteur.

Dans un premier temps, nous évoquerons le contexte dans lequel s'inscrit cette chronique : le Hainaut médiéval, et en particulier la ville de Valenciennes. Nous mentionnerons des éléments sociopolitiques, économiques et surtout culturels, au travers desquels nous pourrions mieux comprendre le champ historiographique de l'époque.

Dans un deuxième temps, nous détaillerons la tradition manuscrite. Nous soulèverons plusieurs problèmes posés par les différents états dans lesquels le texte a été conservé et nous proposerons, face aux théories de Delcambre, nos propres pistes.

Dans un troisième temps, nous étudierons l'aspect linguistique du texte afin de pouvoir localiser le texte avec plus d'objectivité que ne le fait Delcambre.

Dans un quatrième temps, nous nous pencherons sur l'aspect littéraire du texte et veillerons à étudier sa composition, les techniques stylistiques qui y sont employées et surtout les effets recherchés par l'auteur.

Enfin, comme nous l'annoncions ci-avant, nous rassemblerons les éléments susceptibles de servir à une éventuelle identification de l'auteur. Faute de moyens, cette ultime partie ne pourra déboucher sur des réponses incontestables, mais proposera diverses pistes à vérifier.

---

<sup>5</sup> HALSBERGHE, R., « Étude historiographique des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (1252–1366)* », dans *Revue du Nord*, 65, 1983, p. 471.

<sup>6</sup> DELCAMBRE, É., « une chronique valenciennoise inédite », dans *Bulletin de la commission royale d'Histoire*, cit..

<sup>7</sup> À la lecture du manuscrit conservé à Valenciennes, nous avons pu constater plusieurs erreurs commises par Delcambre. Nous nous sommes permis de faire part de nos remarques en annexe, au point 2.

## Chapitre I : Préliminaires

### I. Le comté de Hainaut au Bas Moyen Âge

Durant des siècles, Valenciennes fut hennuyère. Son adhésion à la nation française s'effectua par le traité de Nimègue en l'an 1678. En deçà de cette date, et depuis le XI<sup>e</sup> siècle, le Hainaut formait une entité plus ou moins uniforme dont la charge comtale avait voyagé d'une famille noble à l'autre, au rythme des alliances matrimoniales.

Ainsi, il était impensable d'aborder un texte historiographique de Valenciennes, fut-ce avec un œil exclusivement philologique, sans évoquer brièvement l'histoire de l'ensemble du comté de Hainaut. Volontairement, et parce que la chronique étudiée ne dépasse pas ces limites temporelles, nous nous sommes concentré sur la période s'écoulant de la nomination de Baudouin VI de Hainaut<sup>8</sup> (1295) à l'abdication de Jacqueline de Bavière (1427).

Après un point historique<sup>9</sup>, nous retracerons les grandes lignes de la littérature hennuyère depuis ses origines jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, puis nous passerons à une étude plus détaillée du genre historiographique en Hainaut au Moyen Âge et ce, afin de décrire le cadre dans lequel la chronique valenciennoise s'inscrit.

#### 1.1. Aperçu historique<sup>10</sup>

En 1194, Baudouin VI hérita du comté de Flandre par sa mère Marguerite d'Alsace et, l'année suivante, du comté de Hainaut par son père Baudouin V. Il unifia donc autour de sa personne deux grands domaines et devint ainsi un personnage politique majeur de l'Europe du Nord<sup>11</sup>. Par la suite, embarqué dans la quatrième

---

<sup>8</sup> Baudouin VI de Hainaut est aussi appelé Baudouin IX de Flandre. Pour éviter toute confusion, nous avons adopté tout au long du travail la numérotation utilisée en Hainaut, et uniquement celle-là.

<sup>9</sup> La majeure partie de ces notes historiques sont inspirées de PIRENNE, H., « La place du Hainaut dans l'histoire de Belgique » dans *Annales du Congrès historique et archéologique de Mons*, Mons, Union des imprimeries, 1929, téléchargeable sur [http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12993\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12993_000_f.pdf) ; et de WAHA, M. de et DUGNOILLE J., « Le Hainaut au Moyen Âge » dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN et alii, Anvers, Fonds Mercator, 1998, pp. 24-51.

<sup>10</sup> Pour plus de clarté, nous avons jugé bon d'ajouter un arbre généalogique en annexe. Le lecteur pourra le retrouver aux pages 120-123.

<sup>11</sup> L'union des deux comtés avait déjà eu lieu à l'occasion du mariage entre Richilde, héritière du Hainaut et Baudouin VI de Flandre, futur Baudouin I<sup>er</sup> de Hainaut. À la mort de ce dernier, Robert le Frison, frère de Baudouin I<sup>er</sup>, chassa Richilde et ses enfants et s'empara des possessions flamandes. Dès lors, les rapports entre Flandre et Hainaut ne cessèrent d'être conflictuels, les Hennuyers s'estimant dépossédés de leur héritage.

croisade vers Jérusalem, il fut nommé empereur d'Orient après la prise de Constantinople. Mais, en 1205, il disparut au cours d'une expédition. Son épouse Marie de Champagne mourut peu après. Leurs deux filles Jeanne et Marguerite furent, quant à elles, recueillies par le roi Philippe-Auguste, leur grand-oncle, qui en profita pour neutraliser le Hainaut sur l'échiquier politique international.

Jeanne de Hainaut assumait la gouvernance des deux comtés jusqu'en 1244, mais sans grand pouvoir. L'emprise du roi de France grandit après l'emprisonnement de Ferrand de Portugal, premier époux de Jeanne, à la bataille de Bouvines. À la mort de celle-ci, sa sœur Marguerite lui succéda et provoqua involontairement une nouvelle séparation du vaste territoire. En premières noces, Marguerite avait épousé, contre le gré de sa sœur, Bouchard d'Avesnes, dont elle eut deux enfants. En 1221, Jeanne était parvenue à faire annuler le mariage par le Pape et Marguerite dut se résoudre à admettre cette décision. En 1223, suivant les conseils de sa sœur, elle épousa en secondes noces Guillaume de Dampierre, dont elle eut d'autres enfants et, avant même le décès de Marguerite, dès 1244, tous se posèrent la question de l'héritage : les Avesnes réclamaient la charge comtale, conformément au droit d'aînesse, tandis que les Dampierre, estimant que les enfants du premier lit étaient illégitimes, les excluaient absents de l'ordre de succession.

En 1246, Louis IX fut choisi comme arbitre de cette querelle et, ne voulant léser personne, octroya le comté de Hainaut à Jean d'Avesnes et le comté de Flandre à Gui de Dampierre. Cette démarche lui permettait de réduire le pouvoir de ses voisins du Nord. Jean d'Avesnes, se sentant défavorisé, fit appel à son suzerain l'empereur Guillaume de Hollande qui, opposé à la Flandre, vit en lui un allié propice et s'empressa de le marier à sa fille Alix.

Jean mourut en 1257, longtemps avant sa mère, et ne reçut jamais le comté en héritage. Toutefois, en 1280, après le décès de Marguerite, le territoire et le titre passèrent aux mains de son petit-fils, également nommé Jean<sup>12</sup>. Mais, contre toute attente, les possessions de la famille d'Avesnes s'agrandirent grâce à l'héritage de la maison de Hollande : la Zélande, la Hollande et la Frise. La famille regroupait ainsi sous son nom une grande partie des terres qui formeraient les Pays-Bas autrichiens.

---

<sup>12</sup> Ici aussi, les homonymies peuvent susciter des méprises. Désormais, nous distinguerons Jean, fils de Marguerite de Constantinople et Jean, petit-fils de Marguerite de Constantinople, en leur donnant un patronyme différent. Le premier sera désigné par le nom Jean d'Avesnes, tandis que nous nommerons le second Jean I<sup>er</sup> de Hainaut.

Dès son avènement en 1304, Guillaume I<sup>er</sup>, fils du comte Jean I<sup>er</sup> de Hainaut, fut une des grandes figures de son temps. Il fit tout pour développer l'économie et les infrastructures des villes, perfectionna les institutions, et encouragea l'art et la culture à sa cour. Sa parenté avec la couronne française ainsi que les mariages de ses filles<sup>13</sup> lui permirent d'exercer une influence internationale, renforcée par sa neutralité. Sous son règne, le Hainaut connut sa période la plus faste. À la mort de son père, en 1337, Guillaume II maintint le niveau mais mourut prématurément sept ans plus tard.

Guillaume II décéda sans héritiers. Pour cette raison, Marguerite de Bavière, sa sœur aînée, lui succéda à la tête du Hainaut. Ce passage à une des branches féminines de la famille attisa la convoitise des autres sœurs. À cette première querelle familiale, s'ajoutèrent bientôt d'autres difficultés. Guillaume III, fils de Marguerite de Bavière, sombra très tôt dans la folie et, en 1358, une fois choisi comme régent, son frère Albert dut faire face aux contestations du troisième frère, Louis le Romain. Albert parvint à mettre en place une politique semblable à celle de son grand-père Guillaume I<sup>er</sup>. Il se rapprocha de la France, poussant Edouard III à abandonner ses prérogatives sous peine de perdre totalement une quelconque influence sur le Hainaut. Tentant de respecter un équilibre politique avec les autres comtés et duchés des Pays-Bas<sup>14</sup>, Albert I<sup>er</sup>, devenu comte à son tour<sup>15</sup>, multiplia les traités et les alliances matrimoniales pour que sa neutralité soit respectée. En 1370, il maria sa fille Jeanne à Wenceslas de Luxembourg pour s'assurer une paix durable avec la famille impériale. Dans la même optique, il arrangea très tôt un projet de mariage entre Guillaume, héritier, et Marie de Valois, fille de Charles V, mais la mort de cette dernière mit fin au projet. Albert s'orienta alors vers la famille de Philippe le Hardi et poussa finalement son fils à épouser Marguerite de Bourgogne. Les noces furent conclues en 1385, en même temps que celles de Marguerite de Bavière, troisième fille du comte, avec Jean Sans Peur, héritier du duché de Bourgogne et du comté de Flandre. Les liens entre les deux familles s'y trouvèrent renforcés. Enfin, Jean, le cadet, fut élu prince-évêque de Liège en 1390.

---

<sup>13</sup> En 1324, Marguerite avait épousé Louis de Bavière, roi des Romains et futur empereur. Trois ans plus tard, sa sœur Philippa épousa Edouard III, roi d'Angleterre. La troisième, Jeanne, épousa Guillaume V, duc de Juliers, en 1334. La dernière, Isabelle, maria Robert de Namur, seigneur de Beaumont, longtemps après le décès de son père, en 1354.

<sup>14</sup> La dénomination « Pays-Bas » est sans aucun doute anachronique. Toutefois, elle reste très utile pour désigner l'ensemble des territoires du Nord, à savoir le Hainaut, le Brabant, la Hollande, la Zélande, la Frise, le comté de Namur, le duché de Limbourg, le duché de Luxembourg. Nous opterons pour cette désignation bien qu'elle ne soit pas effective avant Charles Quint.

<sup>15</sup> En 1388, Albert I<sup>er</sup> avait succédé à son frère Guillaume III, décédé sans héritier mâle.

Ces nombreuses alliances assurèrent au comte Albert une mainmise et une influence majeure sur l'ensemble des territoires des Pays-Bas dès 1390 et jusqu'à sa mort. En dehors de la Hollande, la Frise, la Zélande et le Hainaut déjà en sa possession, il maîtrisait indirectement la Flandre, le Brabant, le Luxembourg et la principauté de Liège. Par ailleurs, Albert gardait un contact direct avec les grandes nations limitrophes : l'Angleterre, via sa tante Philippa, et l'Empire, non seulement par un lien de suzeraineté, mais grâce à l'introduction de sa fille Jeanne dans la famille Luxembourg.

Fort de cet ascendant, le comté de Hainaut n'eut pas à souffrir de la Guerre de Cent Ans. Bien mieux, il put, en jouant la carte de la neutralité, prospérer davantage, servant de grenier à blé pour la France, tout en préservant la paix.

Soucieux du maintien de cet équilibre diplomatique, Guillaume IV, devenu comte à la mort de son père en 1404, maria sa fille Jacqueline à Jean de Touraine<sup>16</sup>.

Après la mort de son père et celle de son mari, en 1417, Jacqueline, devenue comtesse, consentit, dès l'année suivante, à épouser en secondes noces son cousin Jean IV de Brabant. L'alliance ne fut pas concluante, chacun cherchant à gérer les biens de l'autre, et Jacqueline œuvra à l'annulation de ce mariage, durant toute la fin de sa vie. L'affaire du divorce contraignit Jacqueline à céder progressivement l'ensemble de ses possessions à son cousin Philippe de Bourgogne, faisant d'elle la dernière comtesse autonome de Hainaut. Elle abdiqua définitivement en 1433.

## 1.2. Contexte littéraire

Dès l'époque carolingienne, on distingue des traces d'une culture littéraire en Hainaut. L'abbaye de Lobbes, fondée vers 654<sup>17</sup> par saint Landelin, est dotée d'une école et d'une bibliothèque extrêmement riche. Cependant, dès 888, elle passe sous patronat liégeois. Pour cette raison, son influence au sein du Hainaut demeure réduite.

---

<sup>16</sup> Jacqueline de Bavière, dès 1406, avait été promise à Jean de Touraine, fils de Charles VI. Leurs noces eurent lieu un mois jour pour jour avant le décès de Louis de Guyenne, frère de Jean, provoquant la désignation de ce dernier comme dauphin du royaume. Jean de Touraine trouva à la cour de Hainaut, un refuge sûr, mais sa mort prématurée empêcha le comte de Hainaut d'avoir une quelconque influence sur la couronne de France.

<sup>17</sup> Nous reproduisons ici la date proposée dans VOS, J. de, *Lobbes, son abbaye et son chapitre, ou Histoire complète du monastère de Saint-Pierre à Lobbes et du chapitre de Saint-Ursmer à Lobbes et à Binche*, Louvain, Ed. Peeters, 1865, pp. 40-41.

Le Hainaut, resté longtemps sans souverain imposant, souffre de son éloignement géographique des grands centres de production littéraire. Si les monastères sont de grands commandeurs de livres, on n'y retrouve aucun scriptorium avant le XII<sup>e</sup> siècle.

C'est peut-être parce que les monastères<sup>18</sup> constituent le premier pôle d'attraction intellectuelle, que la littérature édifiante et morale en langue latine se développe plus rapidement. On y constate une certaine originalité, notamment à travers les récits de vie des saints locaux : sainte Waudru, saint Eleuthère, saint Lehire, saint Jean Paulus, saint Amand, etc. Les légendiers français recopiés au XV<sup>e</sup> siècle font encore la part belle à l'hagiographie régionale.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on voit poindre çà et là des œuvres illustres, en dehors de la sphère religieuse. Cela s'explique par un déclin progressif de l'influence des monastères, mais aussi par la laïcisation de la littérature. Désormais, les seigneurs locaux veulent avoir accès aux sphères intellectuelles et, si possible, utiliser la littérature pour affirmer leur pouvoir<sup>19</sup>.

Aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on pourrait résumer la littérature hennuyère à quelques grands noms : Baudouin et Jean de Condé, Jean de la Motte, Jean Froissart. Sans vouloir minimiser la valeur de la littérature hennuyère dans son ensemble, il faut bien avouer que seuls ceux-ci se distinguent. Ils écrivent dans tous les genres : poésie courtoise ou de circonstance, prose narrative ou morale, et même historiographique.

Leur valeur littéraire tient sans doute à la confiance que la cour comtale leur accorde. On sait combien Baudouin VI avait suscité de vocations littéraires auprès de ses compagnons d'armes<sup>20</sup>. Il n'en va pas autrement de ses successeurs. La minutieuse diplomatie mise en place par Guillaume I<sup>er</sup>, puis par son petit-fils Albert I<sup>er</sup>, permet aux auteurs d'être connus et appréciés au-delà des frontières, et facilite une confrontation avec les grands auteurs étrangers. Si Froissart travailla longtemps à la cour d'Angleterre, c'est par l'intermédiaire de Philippa de Hainaut, fille du comte Guillaume I<sup>er</sup>. Par après, lorsqu'il se rend à la cour de Brabant-Limbourg, c'est grâce à Jeanne de Brabant, veuve de Guillaume II de Hainaut.

---

<sup>18</sup> Outre l'abbaye de Lobbes, celles de Maubeuge, de Hautmont, de Mons et de Soignies constituent l'essentiel des grands centres littéraires hennuyers.

<sup>19</sup> Au point 1.3., nous verrons comment la littérature historiographique devient indispensable à l'affirmation du pouvoir politique.

<sup>20</sup> À ce propos : DUFOURNET, J., *Les écrivains de la Quatrième croisade : Villehardouin et Clari*, 2 vol., Paris, Sedes, 1973.

Par ailleurs, conformément à un désir d'instruction et de divertissement grandissant dans le milieu bourgeois, la littérature se fit plus accessible et plus présente dans la vie quotidienne. Ainsi, les manuscrits de cette époque, moins luxueux, deviennent objets de savoir adaptés à l'usage courant.

La littérature hennuyère atteint son apogée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout au XV<sup>e</sup> siècle. Philippe le Bon développe encore le mécénat mis en place par la cour de Bavière. En offrant à Georges Chastelain puis à Jean Molinet, d'origine valenciennoise, la charge d'historiographe officiel, il met en avant la grande valeur des auteurs hennuyers, et plus particulièrement celle de la littérature historique locale qui s'était développée très tôt dans la région<sup>21</sup>.

### 1.3. L'historiographie en Hainaut

Le terme « historiographie » semble être une appellation vague pour désigner l'ensemble de la littérature historique en Hainaut. Pour deux raisons au moins, la locution semble inadéquate. D'une part, l'ensemble littéraire que l'expression entend désigner n'a rien d'un genre unifié. Sous ce titre sont réunies des œuvres de diverses factures, de divers intérêt, et de divers sujets. D'autre part, les écrivains eux-mêmes, bien qu'ils envisagent tous l'histoire de leur région, n'avaient pas le sentiment d'appartenir à un groupe hennuyer. Parfois, ils ignoraient jusqu'à l'existence même des œuvres de leurs prédécesseurs et contemporains.

Toutefois, nous conserverons cette dénomination, et ce pour une raison simple. On y retrouvera un même objectif : celui de relater les événements vécus par soi ou par des prédécesseurs, de coucher sur papier les faits jugés assez importants pour échapper à l'oubli du temps. La veine historique est particulièrement fertile dans le Hainaut à cette époque. Après un bref inventaire, nous tenterons de déterminer les causes de cette prolixité.

#### 1.3.1. Panorama chronologique du genre historiographique en Hainaut

L'historiographie hennuyère est, à ses débuts, forcément liée à la religion, pour les raisons décrites au point 1.2. Les premières traces d'une histoire locale se retrouvent

---

<sup>21</sup> À ce propos, voir TYSSENS, M., « La littérature en Hainaut des origines au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN et alii, cit., pp. 445-459.



donc dans les récits de vie de saints. Mieux encore, un véritable réseau d'écriture se crée, aussi bien pour la forme que pour le fond, autour d'une seule et même famille, celle de sainte Waudru. Les sœurs saintes, Aldegonde et Waudru, saint Vincent Madelgaire, mari de cette dernière, leurs filles sainte Adeltrude et sainte Madelberte, leurs fils saint Landry et saint Dentelin forment le « cycle de Maubeuge », dont chaque membre est l'objet d'une ou de plusieurs *Vitae*<sup>22</sup>.

Peu à peu, l'histoire se mettant au service de la sphère politique, les historiographes s'attachent à composer des généalogies ou des annales. Les premières visent à légitimer le pouvoir de la famille régnante, les secondes veulent souligner les hauts faits du souverain. Après l'accession des Régnier à la tête du comté de Hainaut, les auteurs insistèrent sur la filiation de cette famille avec Charlemagne. Plus tard, lorsque les descendants de Baudouin V de Flandre obtiennent la charge comtale, les historiographes tentent de justifier ce fait par une ascendance commune entre sainte Waudru et Baudouin V. Pourtant, cette fois, le fait tient plus du mythe que de l'histoire<sup>23</sup>.

En 1196, la *Chronicon Hanoniense* de Gislebert de Mons<sup>24</sup> laisse place à la description d'un passé plus proche du présent de composition, dont celui-ci fut parfois même le témoin. Dès lors, l'historiographie est moins justificative et mythologique que descriptive, car l'auteur est parfois témoin des faits qu'il décrit.

Sous Baudouin VI, la participation à la croisade développe un sens historique aigu chez les Hennuyers. Conscients de vivre un moment historique majeur, ils ressentent le besoin de transmettre leur témoignage, mais ils n'ont pas toujours la formation que cet exercice requiert. Plus personnels, ces mémoires<sup>25</sup> s'écrivent en français, langue plus accessible et plus simple à manier.

---

<sup>22</sup> À ce propos, consultez BERTRAND, P., « Études d'hagiographie hennuyère. L'exemple du « cycle de Maubeuge » : un état de la question. », dans *Le Moyen Âge*, 3/4 (Tome CVII), 2001, pp. 537-546.

<sup>23</sup> Le procédé n'est pas particulier au Hainaut. Les souverains aiment à répéter leur parenté avec des personnages saints ou politiquement forts, que cette filiation soit réelle ou non. Les capétiens s'étaient longtemps réclamés de leur ancêtre Charlemagne et, bien plus tard, les Bourbons insisteront sur leur filiation directe avec saint Louis. Le moyen employé était le plus propice à sacraliser à la fois la fonction royale et la famille qui l'exerçait.

Sur cette question, je renverrai à LE GALL, J.-M., « Vieux saint et grande noblesse à l'époque moderne : saint Denis, les Montmorency et les Guise », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50-3, juillet-septembre 2003, pp. 7-33 ; et KLAPISCH-ZUBER, Ch., *L'ombre des ancêtres: essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000, pp. 85-103.

<sup>24</sup> *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. L. VANDERKINDERE, Bruxelles, Kiessling, 1904, Commission royale d'histoire : recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique.

<sup>25</sup> Le terme « mémoires » est peut-être lui aussi anachronique. En effet, ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle qu'il désignera un type d'écrit mi-historique, mi-autobiographique. Ces écrits font état d'événements que l'auteur juge dignes d'être conservés. Les mémoires diffèrent des autres types de récits

Les chroniques, au vu de l'intensité de l'actualité, sont pleinement plongées dans le présent ou dans un passé très proche. Pour les contemporains de l'époque, l'actualité est purement ressentie comme de l'histoire.

Après Clari<sup>26</sup> et Villehardouin<sup>27</sup>, Henri de Valenciennes rédige une chronique<sup>28</sup> plus élaborée, centrée sur la quatrième croisade et spécialement sur l'année 1208-1209. Son œuvre va jusqu'à chercher les causes de l'invasion de Constantinople. Désormais, on quitte la simple translation de faits pour épouser une vraie démarche d'historien.

Peu à peu, les horizons s'ouvrent et la technique, acquise en se frottant à l'histoire purement locale, est transposée à l'histoire universelle. Rédigée entre 1278 et 1281 dans une première version, puis refaite vers 1284, la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*<sup>29</sup> recourt à l'érudition et à la connaissance livresque. Dans cette œuvre, il s'agit de compiler plutôt que de décrire.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au XIV<sup>e</sup> siècle, l'historiographie devient le moyen d'expression privilégié d'une classe montante : la bourgeoisie. Dans les riches villes de Tournai et Valenciennes, on encourage la création d'une littérature historique dont l'objet est centré sur la ville, et non plus sur l'ensemble du Hainaut. Les auteurs sont souvent attachés à une maison, à une famille de bourgeois pour qui ils travaillent. C'est le cas de l'auteur anonyme des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*<sup>30</sup>, attaché à la famille Bernier<sup>31</sup>. Par ailleurs, l'historiographie monacale persiste. Gilles Le Muisit<sup>32</sup>,

---

historiographiques, non par le matériau décrit mais par le point de vue adopté, situé sur un axe beaucoup plus personnel. Souvent même, les mémoires ont un véritable enjeu politique, tantôt glorificateur, tantôt apologétique. Les récits de Villehardouin ou de Robert de Clari ne sont pas bien différents de cette définition, ce pourquoi nous les désignerons tout de même par l'appellation « mémoires ». À ce sujet, nous renverrons à la définition établie par C. Thiry : THIRY, C., « Historiographie et actualité (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Carl-Winter-Universität, 1987, vol. XI, t. 3, p. 1029.

<sup>26</sup> Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, éd. J. DUFOURNET, Paris, Honoré Champion, 2004, coll. « Champions Classiques », série Moyen Âge, 14.

<sup>27</sup> Geoffroy de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. E. FARAL, Paris, Belles Lettres, 1973, 2 t., coll. « Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge ».

<sup>28</sup> Henri de Valenciennes, *Histoire de l'Empereur Henri de Constantinople*, éd. J. LONGNON, Paris, éd. Geuthner, 1948, coll. « Documents relatifs à l'histoire des Croisades / Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 2.

<sup>29</sup> À ce jour, aucune édition de l'ensemble de la *chronique dite de Baudouin d'Avesnes* n'a été réalisée. Toutefois, certains extraits ont été publiés dans le cadre de travaux plus larges. Nous renverrons par exemple à « Chronique de Baudouin d'Avesnes » dans *Istorie et croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*, éd. Baron J. KERVYN de LETTENHOVE, Bruxelles, Hayez, 1880, t. 2, p. 555-696.

<sup>30</sup> *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. Baron J. KERVYN de LETTENHOVE, Louvain, Lefever, 1877.

<sup>31</sup> La famille Bernier était une grande famille bourgeoise de Valenciennes. Jean, deuxième du nom, était sans nul doute l'un de ses membres les plus illustres. Grand bailli de Hainaut, receveur général puis prévôt-le-comte, il était le bras droit de Guillaume I<sup>er</sup> de Hainaut. En 1334, à Valenciennes, au sommet de sa carrière, il accueillit, au nom du comte, la plupart des comtes, ducs, princes, rois et évêques de l'Europe du Nord. La famille, très influente, pratiqua le mécénat. Mais, après la mort du comte, accusés

abbé de Saint-Martin de Tournai, tirant profit d'une cataracte mal soignée qui le contraignait à l'immobilité, composa, outre des poèmes religieux et moraux, une chronique dotée d'un grand réalisme. Son œuvre, tantôt en latin, tantôt en français, consigne donc en priorité l'histoire de son monastère<sup>33</sup>, mais également l'histoire de la ville de Tournai et de l'ensemble du comté de Flandre<sup>34</sup>. La richesse de l'ouvrage consiste essentiellement en la valeur du témoignage, Gilles Le Muisit refusant, à partir de l'an 1274, de traiter de questions dont il n'a pu être un témoin direct ou indirect.

L'esprit de clocher n'est pourtant pas hostile à la réalisation de fresques plus vastes tant sur le plan spatial que sur le plan temporel. Les *Annales historiae illustrium principum Hanoniae*<sup>35</sup> de Jacques de Guise, entamées entre 1390 et 1396, visent à combler l'absence d'une histoire générale du Hainaut, une histoire vaste et globale partant des origines. Grâce à cette entreprise, le Hainaut peut prétendre égaler, du moins au niveau historiographique, de grandes nations comme la France ou l'Angleterre qui ont, elles aussi, leurs chroniques nationales. Plus tard, cette démarche sera mise en place pour chaque comté ou duché placé sous l'autorité de Philippe de Bourgogne<sup>36</sup>.

Durant tout le XIV<sup>e</sup> siècle, les échanges internationaux d'auteurs, suscités par la politique diplomatique des comtes de Hainaut, confirment la qualité des historiographes hennuyers. Avant même l'arrivée des bourguignons, d'éminents écrivains quittent le territoire – comme ce fut le cas pour Jean Froissart<sup>37</sup> – afin de servir d'autres cours européennes. À l'inverse, des auteurs issus de contrées étrangères se mettent au service

---

d'avoir trahi et d'avoir détourné des fonds communaux, les Bernier furent bannis et dépossédés de leurs biens.

<sup>32</sup> Pour un aperçu de la vie et de l'œuvre de l'auteur, nous renverrons à DINAUX, A., *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du midi de la Belgique*, Paris, Techener, 1839, t. 2, pp. 205-234.

<sup>33</sup> Gilles Le Muisit, « Tractatus primus », éd. J.J. DE SMET dans *Corpus chronicorum Flandriae*, Bruxelles, 1841, t. 2, pp. 115-130 ; Gilles Le Muisit, « Tractatus secundus ou De consuetudinibus », éd. A. D'HAENENS, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 124 (1959), pp. 143-195.

<sup>34</sup> Gilles Le Muisit, *Tractatus tertius et quartus : Chronique et Annales de Gilles le Muisit*, éd. H. LEMAITRE, Paris, Société de l'Histoire de France, 1906.

<sup>35</sup> Nous renverrons, en priorité, à l'édition scientifique partielle réalisée par E. Sackur : SACKUR, E., éd., « Jacobi de Guisia Annales historiae illustrium principum Hanoniae », dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. 30, I, Hanovre, 1896. Pour l'ensemble de l'œuvre, il faudra consulter l'édition plus imparfaite de FORTIA D'URBAN, A., éd., *Histoire de Hainaut, par Jacques de Guyse, traduite en français avec le texte latin en regard, et accompagnée de notes*, Paris-Bruxelles, 1826-1833, 16 t.

<sup>36</sup> Pensons notamment à la *Chronique des Ducs de Brabant* commandée à Edmond de Dynter.

<sup>37</sup> Pour les trois premiers livres des chroniques, les historiens préféreront utiliser Jean Froissart, *Chroniques*, éd. S. LUCE et G. RAYNAUD, Paris, Société de l'histoire de France, 1869-1899, 11 vol. En ce qui concerne le quatrième et dernier livre, nous conseillerons Jean FROISSART, *Chroniques. Livre III (du Voyage en Béarn à la campagne de Gascogne) et Livre IV (1389-1400)*, éd. P. F. AINSWORTH et A. VARVARO, Paris, le Livre de Poche, 2004, coll. « Lettres gothiques », 4563, plus riche du point de vue littéraire que l'ancienne édition de J. Kervyn de Lettenhove.

du comte et de sa cour. Parmi ceux-ci, on retrouve Jehan le Bel, formé au chapitre cathédral de Liège et auteur d'une *Chronique*<sup>38</sup> où il loue la famille comtale du Hainaut.

Après l'arrivée des Bourguignons, les récits historiographiques continuent d'avoir un certain succès. Le duc de Bourgogne, parce qu'il entretient un lien de parenté direct avec la famille de Bavière, voit d'un bon œil le maintien des histoires qui légitiment le pouvoir des comtes, et donc le sien. Il fait retranscrire et même traduire la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, l'*Histoire de l'empereur Henri de Constantinople* écrite par Henri de Valenciennes, et les *Annales* de Jacques de Guise. Il souligne d'ailleurs avec force la valeur des historiographes du Hainaut en choisissant parmi les Valenciennois ses premiers indiciers officiels : Georges Chastelain et Jean Molinet.

### 1.3.2. Tentatives d'explication du succès de l'historiographie

Par sa situation géographique et par la présence de l'Escaut qui le rend économiquement puissant, le Hainaut fut longtemps sujet de convoitise. Par ailleurs, sa proximité avec de grandes nations ainsi que la concurrence incessante avec les comtés voisins l'obligèrent à réaffirmer sans cesse son identité. Enfin, la stratégie matrimoniale mise en place au XIII<sup>e</sup> siècle complète la liste des critères nécessaires pour faire du Hainaut une nation digne d'intérêt historique aux yeux des auteurs médiévaux.

Souvent, la justification de l'existence du Hainaut s'accompagne d'une légitimation de la position de la famille régnante. Après avoir été au service de la religion, et une fois qu'elle communique avec la sphère du pouvoir, l'histoire se place au service des souverains au pouvoir. Les premières œuvres historiographiques sont des généalogies, destinées à mettre au jour une filiation entre la famille Régnier, famille comtale du Hainaut, et l'empereur Charlemagne. Au siècle suivant, et comme nous avons pu le souligner dans le point 1.3.1., les historiographes explorent l'hagiographie locale en créant des liens de parenté entre Baudouin V et sainte Waudru. Plus tard, Philippe le Bon prolonge la tradition, non par la production de récits mythologico-historiques, mais en faisant recopier et traduire dans de riches versions les *Annales* de Jacques de Guise par Jean Wauquelin. Par conséquent, il remet au goût du jour le lien généalogique qui l'unit par sa mère à la famille de Bavière, et donc à tous les grands comtes de Hainaut, au même titre que sa cousine Jacqueline de Bavière.

En soulignant ses hauts faits, la chronique loue également le prince en exercice.

---

<sup>38</sup> Jean Le Bel, *Chronique*, éd. Jules VIARD et E. DEPPEZ, Paris, 1904, 2 t.

De même, les milieux nobles stimulent la réalisation d'œuvres historiques dans une visée auto-laudative. Certains n'hésitent pas à prendre la plume pour souligner la bravoure des leurs et louer le courage du peuple hennuyer, parfois par souci apologétique plus que par vantardise.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'historiographie n'est plus seulement un divertissement, une distraction instructive, elle devient le lieu de la réaffirmation de l'identité noble, menacée par la montée en puissance des bourgeois. Les auteurs insistent sur les valeurs chevaleresques, si chères à la noblesse, et visent à magnifier leurs mécènes, souvent en dépit du respect de la réalité historique<sup>39</sup>. Cette tentative d'exaltation de la caste noble se constate dans bon nombre de genres, qu'ils soient littéraires ou non.

Les bourgeois, eux aussi, encouragent l'existence de l'historiographie. Conscients de leur richesse économique, et du pouvoir qu'ils acquièrent peu à peu, ils nourrissent malgré tout un complexe d'infériorité face aux nobles et cherchent donc à reproduire leurs manières et leurs façons d'être. L'historiographie ayant été un des genres les plus appréciés de la noblesse hennuyère, la bourgeoisie lui réserve tout naturellement une place de choix dans ses activités de mécénat.

En outre, la bourgeoisie encourage l'instruction des enfants. En s'intéressant à l'enseignement, les laïcs retirent à l'Église son monopole éducatif et favorisent l'introduction des bourgeois dans des domaines intellectuels de plus en plus poussés. Ce grand développement de l'instruction explique en majeure partie la durabilité du genre historiographique au-delà du déclin que connaissent la noblesse et les centres monastiques au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les monastères du Hainaut étaient de grands commanditaires de livres. Il n'en va pas autrement pour les comtes de Hainaut qui n'ont cessé, depuis Baudouin VI, de susciter la création, la production et la compilation. Nous supposons que leurs bibliothèques devaient être assez riches. En disposant de nombreuses ressources bibliographiques, ils étaient en mesure de faire réaliser des travaux plus précis.

Mais, si les monastères ont été de grands commanditaires d'œuvres littéraires, c'est également le cas des grands seigneurs, et nous pourrions sans doute en dire autant

---

<sup>39</sup> Sur la distinction entre réalité historique et vérité historique, nous renvoyons à HALKIN, L.-E., « Réalité historique et vérité historique », dans *Critique historique*, Liège, Derouaux Ordina, 1991, 7<sup>e</sup> édition, pp. 43-58 ou encore à GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier Montaigne, 1980, pp. 350-354.

pour les riches bourgeois. En entrant en contact avec des travaux historiographiques étrangers, les auteurs hennuyers peuvent affûter leurs méthodes et leurs styles. Citons entre autres le cas de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* qui s'inspire directement des plus grands ouvrages encyclopédiques de son temps : le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, les *Faits des romains*, etc. La dernière édition du *Speculum* ayant été réalisée en 1264, et compte tenu de l'expansion très lente des œuvres à cette époque, il apparaît que le Hainaut reste à la pointe de l'information.

Grâce aux relations d'influence réciproque qu'elle entretient avec la France, on constate que la littérature historiographique hennuyère est de grande valeur. Les auteurs du royaume de France poussent les historiographes hennuyers à écrire en prose et en langue vulgaire, tandis qu'ils empruntent en retour des modèles stylistiques, des thèmes, voire même des formules types<sup>40</sup>.

## II. Le cas de Valenciennes

Désormais, l'on comprend mieux pourquoi l'historiographie fut un genre prolifique en Hainaut. Il faut maintenant se focaliser sur la ville de Valenciennes. La chronique étudiée ci-après est loin d'être un élément isolé. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les écrits historiques fleurissent dans la cité. Il convient à présent de chercher la raison de cette activité intense sur une aire géographique si réduite. Dans ce point, nous explorerons d'abord des domaines connexes à l'historiographie, à savoir la politique et l'économie de la ville, qui pourront apporter une explication à l'apparition du genre dans un cadre urbain. Ensuite, nous envisagerons l'activité culturelle valenciennoise et spécifiquement l'historiographie.

### 2.1. Structure politique

#### *Recherche d'autonomie politique*

La première distinction majeure entre Valenciennes et les autres villes de Hainaut est son autonomie politique face au pouvoir comtal. Cette indépendance s'explique historiquement.

---

<sup>40</sup> L'historiographie hennuyère mériterait une étude bien plus longue que ce simple aperçu mais elle n'est pas l'objet de ce mémoire. Nous préférons renvoyer à DEVAUX, J., « L'historiographie » dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN et alii, cit., pp. 461-469 ; et SMALL, G., « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Âge » dans *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, eds. L. NYS et A. SALAMAGNE, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 1996, pp. 271-296.

Au X<sup>e</sup> siècle, le comté de Valenciennes est constitué par l'empereur. Il devient une véritable marche dont l'objectif est de protéger l'Empire d'éventuelles attaques françaises ou flamandes. À partir de 1047, il entre dans le giron du comte Herman de Mons, sans pour autant fusionner avec le comté de Mons-Hainaut. Après la mort d'Herman, Valenciennes fait peu à peu partie intégrante du comté.

Ce statut de ville-comté perdu fort tôt en fera durant les siècles suivants la grande rivale de l'autre capitale : Mons. En découlera un immense désir de se démarquer et de vivre en parfaite indépendance<sup>41</sup>.

Très vite, la ville s'enrichit. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, on retrouve les prémices d'une organisation commerciale à grande échelle qui veille à favoriser l'établissement de guildes et à stimuler l'exportation. La *Charte de la Kariteit*, scellée par Baudouin I<sup>er</sup> et son épouse Richilde, est la première trace écrite de structuration d'une activité économique en Hainaut.

Associée au désir d'indépendance, l'économie florissante permet aux Valenciennois de réclamer toujours plus d'autonomie judiciaire et administrative. Financièrement, les Valenciennois viennent souvent en aide au comte et, en récompense, en 1114, est signée la *Charte de la Paix*. Celle-ci octroie à un tribunal constitué de Valenciennois le jugement des affaires criminelles. Les membres du tribunal sont élus par la communauté et deux d'entre eux sont choisis comme prévôts. Outre l'attribution de fonctions neuves, la ville reçoit également la permission d'interpréter tout point imprécis de la charte et de la compléter au besoin. Sous couvert de cet article, les bourgeois s'autoriseront toujours plus de libertés.

Bientôt, le pouvoir comtal est réduit à sa plus simple expression. La ville acquiert une pleine autonomie non seulement économique et juridique mais aussi administrative, et exerce bientôt son pouvoir dans toute la région.

Cependant, le nouveau régime n'efface pas l'ancien. Outre la prévôté comtale qui continue de diriger certaines zones de la ville, le pouvoir municipal doit composer avec les échevinats de l'abbaye de Hasnon et du chapitre Saint-Jean, également nommé échevinat de la Tasnière. Avant la *Charte de la Paix* de 1114, l'autorité comtale avait octroyé aux deux institutions l'autorisation de juger elles-mêmes leurs procès, sans

---

<sup>41</sup> PLATELLE, H., dir., *Histoire de Valenciennes*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, p. 24.

l'intervention comtale. Cette concurrence rend nécessaire la réaffirmation incessante des pouvoirs urbains. Peu à peu, la ville reçoit de plus en plus de libertés et de droits : octroi d'un sceau en 1155, construction d'une halle en 1174, édification d'un beffroi en 1226.

### *Amélioration de l'organisation et de la situation urbaines*

Valenciennes ajoute à tous ses pouvoirs un rayonnement international appréciable. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la ville s'associe aux grandes cités drapières du Nord au moyen de la « Hanse des XVII villes ». L'objectif est de faciliter la présence de représentants commerciaux lors de grands événements internationaux et d'assurer leur sécurité. Parfois, de grandes ambassades sont envoyées à l'étranger ou sont reçues dans la ville.

Au XIII<sup>e</sup> siècle toujours, plusieurs indices attestent de l'accroissement de la ville à tous les niveaux. L'extension des murailles sous Baudouin IV témoigne d'une démographie en expansion ; la présence de franciscains dénonce la richesse de la population<sup>42</sup> ; la désignation d'un fonctionnaire comtal en lieu et place d'un châtelain signale un intérêt grandissant du comte envers la ville. D'autres édifications sont construites grâce au mécénats et aux faveurs accordées à la ville ou à des particuliers : des couvents et des églises sont édifiés.

Valenciennes est plus qu'une simple cité aux yeux des comtes de Hainaut. Trois d'entre eux y sont nés : Baudouin VI et ses deux filles. La majorité des comtes réside épisodiquement à Salle-le-Comte, le château de la ville. Certains, en ultime marque d'attachement à Valenciennes, ont même choisis d'y être enterrés<sup>43</sup>. Jean I<sup>er</sup> de Hainaut ira jusqu'à ériger la cité en capitale économique de son duché et longtemps, celle-ci fut placée sur un pied d'égalité avec Mons, chef-lieu politique.

Malgré son indépendance juridique, administrative, économique et même militaire – puisque la ville possède sa propre armée –, Valenciennes refuse de s'ériger en cité-état. Dans un premier temps, elle n'en ressent pas le besoin, puisqu'elle est une des villes de résidence du comte de Hainaut et est appréciée à sa juste valeur. Mais,

---

<sup>42</sup> Les franciscains vivaient d'aumône. Pour cette raison, ils ne s'installaient que dans les villes dont les habitants étaient assez riches pour les entretenir.

<sup>43</sup> Jean I<sup>er</sup>, Guillaume I<sup>er</sup>, Guillaume II, Marguerite de Bavière, Guillaume III et Guillaume IV, ainsi que plusieurs membres de la famille comtale, sont inhumés à Saint-François des Frères mineurs. Sur ce point, cf. CAUCHIES, J.-M., « Valenciennes et les comtes de Hainaut (milieu XIII<sup>e</sup> siècle - milieu XV<sup>e</sup> siècle). Des relations politiques mouvementées. » dans *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Art et Histoire*, eds. L. NYS et A. SALAMAGNE, *cit.*, pp. 69-70.



même après 1290, alors qu'elle entre régulièrement en conflit avec l'autorité comtale, elle refuse de prendre son indépendance totale et cherche incessamment le soutien d'un souverain étranger.

### *Affirmation de l'indépendance de la cité*

Conjointement à cette croissance, la ville se démarque sur le plan politique. Plusieurs affaires furent l'occasion pour les notables de consolider le pouvoir urbain et de contester l'autorité comtale.

En 1225, un imposteur se fit passer pour le comte Baudouin VI, depuis longtemps disparu. Les Valenciennois lui réservèrent un bon accueil, trouvant dans ses promesses l'écho de leurs propres attentes. Mais, une fois l'escroc confondu, ils payèrent chèrement leur amabilité. Les riches bourgeois, conscients de leur erreur, cherchèrent à réparer le tort, mais le peuple, moins subtil, se révolta et déposa l'échevinat en place. Face à l'entêtement des Valenciennois, la comtesse Jeanne dut prendre des sanctions. La situation en devint critique, quoique les nombreux dons qu'elle fit à la ville en contrepartie contribuèrent à crédibiliser à nouveau le pouvoir urbain.

En 1280, après la querelle entre Avesnes et Dampierre – dans laquelle les Valenciennois avaient clairement pris le parti de Marguerite de Hainaut et des Dampierre –, après l'attribution du Hainaut à Jean d'Avesnes et l'acquisition du comté de Hollande, Valenciennes devint la principale porte commerciale vers la Flandre. Jean I<sup>er</sup> contribua à faire de la ville un centre économique incontournable, mais, en même temps, il cherchait à soumettre Valenciennes. Tentant de réimposer la suprématie montoise en matière juridique, il bafoua à plusieurs reprises les droits octroyés par la *Charte de la Paix*. En 1292, les Valenciennois, excédés, assiégèrent le château comtal et se désunirent du Hainaut. Ils se placèrent alors sous la protection du roi de France et du comté de Flandre.

En 1297, la querelle prit fin. Les Valenciennois furent contraints de réintégrer le Hainaut tandis que Jean I<sup>er</sup> promettait de respecter scrupuleusement tous les droits, les usages et franchises accordés autrefois à Valenciennes.

Au cours des mandats de Guillaume I<sup>er</sup> et de ses successeurs, la ville fut le siège d'une intense activité diplomatique. Elle intervint régulièrement dans les grandes décisions comtales.

Plus tard, lorsque Guillaume III fut déclaré fou, elle imposa presque le choix d'Albert en tant que régent, arguant que Mathilde de Lancastre, épouse du comte, également candidate à la régence, ne pourrait que favoriser son Angleterre natale, aux détriments du marché céréalier hennuyer.

Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la ville n'a rien perdu de sa superbe. En juillet 1334, les Bernier y organisèrent au nom du comte Guillaume I<sup>er</sup> d'immenses fêtes où furent reçus entre autres éminents invités le roi de Navarre, le comte de Flandre, le roi de Bohême, le comte de Gueldres et le prince-évêque de Liège<sup>44</sup>. En 1340, la ville reçut le roi d'Angleterre, dans le cadre de la Guerre de Cent Ans.

En 1416, y furent célébrées les noces de Jacqueline de Bavière, fille unique du comte Guillaume IV avec Jean de Touraine, fils du roi Charles VI de France.

## 2.2. Activités économiques

La situation géographique de la ville lui confère un statut privilégié. L'Escaut lui permet d'être la plaque tournante entre le Nord et le Sud, d'écouler aussi bien les vins français vers le nord que les céréales hennuyères vers la France. La ville constitue également un grand centre de transbordement des produits remontant l'Escaut (laine, harengs, sel). Outre l'axe fluvial, s'y rejoignent plusieurs routes principales donnant accès à la Champagne, à la Flandre, à Paris, mais aussi aux principales villes de l'Empire. Et sa position de ville frontalière entre deux grandes puissances que sont l'Empire et le Royaume de France complète le tableau pour en faire un paradis économique.

Au contraire des villes de taille semblable, Valenciennes n'a pas une économie strictement régionale et ne se repose pas sur la commercialisation de matières premières. Son produit de base, le drap, lui ouvre les portes de l'exportation européenne. Même si ce type de commerce lui apporte bien souvent des revenus hautement supérieurs aux villes voisines, il comporte des risques. La demande est fluctuante et l'accès aux pays lointains malaisé, ce qui fragilise le marché. Aux périodes de grandes euphories succèdent de fortes crises. Mais ce manque de stabilité pousse les

---

<sup>44</sup> Les festivités données à cette occasion sont longuement décrites dans les *Récits du bourgeois de Valenciennes*, édités par Baron J. KERVYN de LETTENHOVE, *cit.*, pp. 52-61.

commerçants à une remise en question perpétuelle, faisant des Valenciennes d'excellents analystes financiers<sup>45</sup>.

Très tôt, les comtes de Hainaut ont compris la valeur économique de la ville. Ils ne cessent de développer les échanges internationaux et en font leur principal port commercial. Ils y établissent même un atelier monétaire, preuve de leur souci d'implantation au sein de cette ville prospère.

Le travail du textile reste une constante. De la draperie à la confection de literies, en passant par la fabrication de couvertures ou par le travail du lin, c'est le textile qui domine. Au cours de la Guerre de Cent Ans, le blé vient renforcer le marché extérieur. Les productions françaises, appauvries par les conflits, ne sont plus suffisantes pour nourrir les troupes et le peuple. Le Hainaut, terre neutre, continue de prospérer et se sert de sa position pour son propre profit.

### 2.3. Culture

Les historiens des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont affirmé que les bourgeois de Valenciennes avaient toujours préféré le gain et le commerce aux lettres et aux arts. C'est sans doute vrai. L'absence de grands centres ecclésiastiques et politiques n'encourage pas à se distinguer intellectuellement pour briguer de hautes fonctions.

Au XIV<sup>e</sup> siècle encore, Jacques de Guise affirme que l'on y considère comme des insensés ceux qui se livrent aux études abstraites, raison pour laquelle il avait opté pour l'histoire plutôt que pour la théologie<sup>46</sup>. Ceci explique pourquoi l'historiographie y eut un tel succès. Les bourgeois et les nobles valenciennes favorisaient la composition d'écrits dans lesquels ils peuvent se lire. Tout comme dans l'ensemble du Hainaut, l'auto-encensement reste un moteur majeur pour la création littéraire.

Toutefois, on ne peut pas dire que les Valenciennes étaient des êtres cupides et uniquement intéressés par leurs finances<sup>47</sup>. Dès 1229, on constate l'existence de puits.

---

<sup>45</sup> PLATELLE, H., dir., *Histoire de Valenciennes*, cit., pp. 69-81.

<sup>46</sup> VAN OVERSTRAETEN, D., « La version originelle : les Annales Hanonnie de Jacques de Guise » dans *Les chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, dir. P. COCKSHAW, Brepols, Turnhout, 2000, pp. 33-35.

<sup>47</sup> Régulièrement, les riches Valenciennes investissaient leur argent dans tous les domaines de l'art. Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons volontairement au domaine proprement littéraire, mais il faut rappeler la richesse architecturale de la ville. Concernant l'architecture, la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie ou encore la tapisserie, nous renvoyons aux articles rassemblés dans NYS, L. et SALAMAGNE, A., édés., *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, cit.

Ces petites confréries mi-religieuses, mi-littéraires promouvaient les arts et les lettres en langue française. Chaque année, à l'occasion de la fête du saint-patron, elles organisent des concours d'écriture de poésie lyrique. Essentiellement fréquentés par des bourgeois, les puy suscitent sans aucun doute le goût de l'écriture. Certains<sup>48</sup> affirment que Froissart s'y illustra ; il n'est donc pas impossible que des chroniqueurs anonymes aient, eux aussi, fréquenté de telles sociétés avant de se lancer dans la rédaction d'œuvres historiques plus amples.

Henri de Valenciennes est le premier historiographe issu de la ville à se distinguer en Hainaut. Employé par le comte Henri de Hainaut pour écrire le récit de la quatrième croisade, il veut surtout faire connaître les exploits hennuyers aux nobles locaux et étrangers afin de les inciter à suivre l'exemple. La forme de l'ouvrage pose question. En effet, on croit y distinguer des traces de rime et d'assonance. L'hypothèse la plus plausible est que Henri de Valenciennes, auteur de transition, n'est pas parvenu à se débarrasser totalement des pratiques et usages précédents. Il est passé au français et à la prose mais avec plus ou moins de difficultés<sup>49</sup>. Dans son œuvre, il se plaît à insister sur le rôle joué par les Valenciennois dans la conquête de Constantinople, se montrant ainsi fort chauvin.

Peu à peu, la culture historique devient une tendance très répandue dans les milieux urbains. Des auteurs anonymes croient bon de rédiger des chroniques dont l'objet principal est l'histoire de leur ville. Ces écrits sont les premières traces d'une conscience identitaire valenciennoise en dehors du rapport de la ville avec le Hainaut.

Celle-ci se manifeste également chez d'autres auteurs qui s'illustrent internationalement. Froissart, par exemple, se présente ostensiblement comme un Valenciennois. S'il n'hésite pas lui-même à souligner ses origines, c'est que la ville peut lui apporter un certain crédit auprès de ses lecteurs.

Enfin, Jacques de Guise constitue bien malgré lui une figure de l'historiographie locale. Bien que son œuvre ait eu peu de succès au départ, elle servit d'exemple et

---

<sup>48</sup> GROS, G., *le poète, la vierge et le prince du puy, études sur les puy marials de la France du Nord du XIV<sup>e</sup> siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 43.

<sup>49</sup> À ce sujet, nous renvoyons à FLUTRE, L.-F., « *L'Histoire de l'empereur Henri de Constantinople* par Henri de Valenciennes est-elle un poème dérimé? », dans *Romania*, 65, 1939, pp. 204-217 ; ou encore à NOBLE, P., « L'influence de l'épopée dans la chronique d'Henri de Valenciennes », dans "*Plaisit vos oïr bone cançon vallant?*" *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, éd. Dominique BOUTET *et alii*, Lille, éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille III, 1999, t. 2, pp. 681-689.

même de base aux historiographes bourguignons et suscita des émules dans les autres comtés sous tutelle bourguignonne.

C'est sans doute la multiplicité des mécènes locaux qui permit à l'historiographie valenciennoise de vivre en dehors de l'appui de la famille comtale. La noblesse, la haute bourgeoisie et les nombreux ordres présents dans la cité sont autant de consommateurs d'art potentiels. *Les Récits d'un bourgeois de Valenciennes*<sup>50</sup>, écrits par un des proches collaborateurs de la famille Bernier, suffisent à illustrer ce fait. Toutefois, le public est restreint, limité à l'élite.

Les chroniques écrites à Valenciennes, et notamment celle que nous étudierons dans les chapitres suivants, ouvrent la voie à un travail de plus en plus centré sur la ville. Elles annoncent déjà les travaux de Jean Molinet<sup>51</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, et surtout ceux de Simon Le Boucq<sup>52</sup> et d'Henri d'Outreman<sup>53</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### 2.4. Conclusions du premier chapitre.

Comme nous avons pu le constater, l'apparition de l'historiographie au cœur de la ville de Valenciennes s'explique par plusieurs raisons. Premièrement, la volonté de démarcation pousse les Valenciennois à rechercher toujours plus d'indépendance juridique. L'affirmation identitaire constitue un excellent motif pour écrire son histoire. Deuxièmement, l'économie florissante de la ville encourage une activité diplomatique intense et développe l'organisation sociale. Valenciennes est donc une ville structurée et rayonnante. Cela suffit à la rendre assez intéressante pour être l'unique sujet de chroniques. L'enrichissement des bourgeois et la multiplication des mécènes entrent également en jeu. Enfin, l'activité littéraire n'est pas neuve. L'organisation de concours poétiques, aussi légers soient-ils, suffit à maintenir un intérêt pour l'écriture.

Bref, l'écriture de chroniques est loin d'être un simple fait dû au hasard à Valenciennes. Cependant, parce que le public visé reste limité, le succès et le nombre des œuvres le fut également. L'histoire, bien qu'elle intéresse les nobles et les

---

<sup>50</sup> *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. Baron J. KERVYN de LETTENHOVE, *cit.*.

<sup>51</sup> Jean Molinet, *Chronique*, éd. G. DOUTREPONT et O. JODOGNE, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1935-1937,

<sup>52</sup> Simon Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comte de Valentienne (1650)*, éd. A. DINAUX et A. PRIGNET, Valenciennes, éd. Prignet, 1844.

<sup>53</sup> Le texte original sert encore de référence : Henri d'Outreman, *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douay, M. Wyon, 1639.

bourgeois, n'est pas non plus une priorité : l'architecture, art plus pratique, lui fut longtemps préférée<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> L'attrait pour la construction de bâtiments urbains fut initiée par Baudouin IV l'édifieur. L'on relève au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'édification de la collégiale Notre-Dame-la-Grande, d'un palais-forteresse – Salle-le-Comte –, d'une nouvelle enceinte, d'une halle, d'une maison de la paix et d'un beffroi. Ces travaux ne sont pas seulement ordonnés par la famille comtale. Outre les communautés religieuses, qui développent leurs propres couvents et églises, les bourgeois de la ville encouragent la construction de maisons, de quartiers, de routes, de ponts et d'autres constructions à but utilitaire. Cf. PLATELLE, H., « une ville adulte », dans *Histoire de Valenciennes, cit.*, pp. 39-41.

## Chapitre II : une chronique valenciennoise anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle – Tradition manuscrite.

Le texte de la chronique que nous nous proposons d'étudier a été conservé par trois transcriptions largement postérieures et somme toute peu fidèles à la composition initiale, aujourd'hui perdue. On pourrait même envisager, comme le propose Delcambre<sup>55</sup>, une quatrième version, extrêmement partielle, à travers certains extraits d'un ouvrage rédigé par Jean Cocqueau ou Coquiau<sup>56</sup>.

Dans un premier temps, nous nous efforcerons de décrire les quatre versions selon des critères externes, puis internes. Nous confronterons ensuite les caractéristiques de chaque transcription pour pouvoir dégager, dans un second temps, un *stemma codicum*. Nous comparerons nos hypothèses avec celles de Delcambre avant d'émettre un avis personnel sur la question.

### I. Les copies du texte

#### 1.1. La version B<sup>57</sup>

La première copie est issue du manuscrit « Paris, BnF, fonds français 22988 ». Il s'agit d'un volume<sup>58</sup> contenant une traduction abrégée en français des Annales de Jacques de Guise. L'ensemble est repris sous le titre *Les amiables histoires des nobles*

<sup>55</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 3.

<sup>56</sup> Jean Cocqueau ou Coquiau (né à une date inconnue et décédé en 1597) est échevin et greffier à Valenciennes. Il est l'auteur de mémoires traitant de sa ville. Son œuvre est davantage remarquable par la valeur de sa documentation que par son esprit critique et sa méthode. Grâce à lui, le lecteur contemporain peut avoir indirectement accès à de nombreuses archives aujourd'hui disparues ; cf. CAUCHIES, J.-M., *La législation princière pour le comté de Hainaut. Ducs de Bourgogne et premiers Habsbourg (1427-1506)*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1982, p. 47.

<sup>57</sup> Pour plus de facilité, nous reprendrons, bien qu'elles soient critiquables, les abréviations employées par Delcambre pour désigner chaque version. La lettre A évoquera l'hypothétique manuscrit original perdu ; B renverra à la copie issue du manuscrit f. fr. 22988 de la BnF, C désignera la version comprise dans le manuscrit coté 680 de la bibliothèque municipale de Valenciennes et D représentera la transcription autrefois conservée dans le manuscrit CLXI de la bibliothèque de la ville de Tournai. Quant aux extraits cités dans l'ouvrage de Jean Coquiau, nous les signalerons simplement par l'appellation Coquiau.

<sup>58</sup> À propos des descriptions codicologiques des trois manuscrits, nous nous permettons de renvoyer à DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 3 et 4, ainsi qu'à OMONT, H., *Catalogue général des manuscrits français, Anciens petits fonds français II N<sup>os</sup> 22885-25696*, Paris, Ernest Leroux, 1902, pp. 26-27 pour le manuscrit f. fr. 22988 de la B.N.F. ; MANGEART, J., *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, Paris, Techener, 1860, pp. 541-542 ; MOLINIER, A., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XXV. Poitiers, Valenciennes*, Paris, Plon, 1894, pp. 452-453, pour la version C ; et WILBAUX, A., *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Tournai*, 1860, Tournai, H. Casterman, t. I, p. 75, pour la version D.

*princes de Haynault extraites des livres maistre Jaques de Guyse, frere mineur*. À partir du folio 221<sup>59</sup>, le traducteur prolonge le récit initial jusqu'à l'année 1330 ; c'est cette dernière partie qui correspond à la chronique envisagée ici.

La version comprend soixante paragraphes<sup>60</sup> et s'arrête subitement, à l'article [75]. Le contenu présenté dans la version B se retrouve totalement transposé dans la version D et, pour certaines parties, également dans la version C.

## 1.2. La version C

La version C s'inscrit dans le manuscrit 680 de la bibliothèque de Valenciennes ; un ouvrage composite reprenant divers documents et mémoires liés à la cité scaldienne. Ce texte fait lui-même partie d'un ensemble de quatre tomes *in-folio* constitué, semble-t-il, par Doudelet<sup>61</sup>, au XVI<sup>e</sup> siècle. Le premier tome, intitulé *Livre contenant plusieurs coppies de chartres et autres lettres et sermens de la ville de Valenciennes avecq plusieurs autres mémoires*, se compose de diverses pièces et feuillets écrits à des époques différentes – XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles – et par diverses mains, dont celle de Simon Leboucq<sup>62</sup>. Du folio 24 verso au folio 26, soit au sein de la partie rédigée au XV<sup>e</sup> siècle, on retrouve la copie C de la chronique sous le titre « Plusieurs antiquités de la ville de Valenciennes ».

En outre, même s'il est dépourvu de marque d'appartenance, on peut supposer que cet ouvrage, après avoir été en la possession de Simon Le Boucq, est passé par les mains d'un certain Delecambier, Chevalier du Saint Empire, Sieur du Humbier, à l'instar des trois autres volumes *in-folio*, qui lui ont appartenu.

---

<sup>59</sup> H. Omont signale la continuation à partir du f° 124. Toutefois, nous reprenons la foliotation d'E. Delcambre, sans avoir malheureusement pu la vérifier.

<sup>60</sup> Nous nous permettons de mettre le lecteur en garde face à la disposition des paragraphes. En effet, celle-ci est totalement reconstruite par l'éditeur Delcambre sur des critères qui lui sont propres. Nous réemploierons toutefois la numérotation de l'édition de 1930, afin que le lecteur puisse se référer aisément au texte.

<sup>61</sup> Jean Doudelet était clerc de Notre-Dame de la Chaussée, à Valenciennes, au XVI<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur des *Annales de Valenciennes, des origines à l'an 1171*, texte conservé dans le manuscrit 1002 de la bibliothèque de Valenciennes, dont les microfilms sont disponibles à l'URL suivant : <http://bookline-3.valenciennes.fr/bib/common/viewer/tifmpages.asp?TITRE=Ms+1002&FILE=Ms1002.tif> (date de consultation : 28/02/2009)

<sup>62</sup> S. Le Boucq (1591-1657) était prévôt et historiographe de Valenciennes. Il écrit en 1650 une *Histoire ecclésiastique de la ville et comte de Valenciennes* (ms. 673 de la bibliothèque de Valenciennes), ponctuée de nombreux renseignements sur les édifices religieux et monacaux de la ville, et agrémentée de nombreuses illustrations. Aujourd'hui, cet ouvrage permet la remémoration, au moins partielle, d'un paysage urbain valenciennois qui fut profondément bouleversé par la Révolution Française – Cf. Simon Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comte de Valenciennes (1650)*, cit., pp. I-IV.



Cette version C reprend quarante-six paragraphes, dont certains lui sont propres : ni B, ni D ne mentionnent les paragraphes [16], [24], [28], [32], [86] et [96] de la chronique.

### 1.3. La version D

La troisième transcription s'inscrivait dans un manuscrit, coté Ms. CLXI, qui fut détruit lors du bombardement de la ville de Tournai en mai 1940, soit seulement dix ans après avoir été l'objet de l'étude de Delcambre. Il s'agissait d'un volume *in-folio*, offert par M. Raoux, conseiller d'état et essayiste, à la bibliothèque de Tournai en 1841. À la fin du troisième volume, on pouvait y lire, à la suite de la traduction des *Annales* de Jacques de Guise, un chapitre supplémentaire intitulé *De plusieurs autres advenues de 1255 à 1378*<sup>63</sup>. La copie de l'ouvrage s'avérait être plus soignée que les deux autres versions, chaque initiale étant rehaussée d'une encre rouge.

Par ailleurs, la version D semble être la plus complète. Parmi les cent trois paragraphes qu'elle contient, les passages [1], [4], [14], [20], [23], [39], [83], [85], [87]-[90], [92]-[95], [97], [100]-[104], [107]-[111] lui sont exclusifs.

En fin d'ouvrage, le manuscrit contenait deux mentions qui permettent une datation approximative : s'y retrouvaient au folio 361 (seconde foliotation) la date « 1520-1521 », ainsi que le nom « Jean Lefebvre ». Le premier élément autorise la fixation d'un *terminus ante quem* en date de l'année 1521.<sup>64</sup> Néanmoins, Wilbaux et Delcambre ajoutent, tous deux, que l'écriture date du XV<sup>e</sup> siècle. La mention d'un nom mérite une analyse plus détaillée car il laisse la porte ouverte à plusieurs hypothèses.

#### 1.3.1. Jean Le Fèvre, dit Fabri.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, un dénommé Jean le Fèvre, aussi appelé Jean Fabri, fut élu évêque de Chartres<sup>65</sup>. C'est à lui que le *Catalogue des manuscrits* de la BNF attribue la composition d'une *Histoire de Hainaut* écrite dans les mss. 22989-23016. Mais,

---

<sup>63</sup> Delcambre, dans son édition, mentionne en titre : *Pluseurs advenues ensuivant, et premiers* (*op. cit.*, p. 34). Nous reprenons ici le titre mentionné dans WILBAUX, A., *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Tournai*, *cit.*, p. 75.

<sup>64</sup> Delcambre précise même la date du 10 octobre 1521, sans toutefois préciser pourquoi – DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 3.

<sup>65</sup> DUTILLOEUL, H., *Galerie douaisienne, ou biographie des hommes remarquables de la ville de Douai*, Douai, imprimerie A. D'aubers, 1844, pp. 157-158.

aujourd'hui, cette paternité sur la traduction est remise en cause<sup>66</sup>. Parallèlement, dans la chronique qui nous occupe, nous pourrions également douter de l'intervention quelconque de l'évêque sur la rédaction ou la copie du manuscrit puisqu'il est décédé en 1390 à Avignon, à la cour de l'antipape Clément VII, bien loin du monde hennuyer.

### 1.3.2. Jean Lefèvre de Saint-Rémy

Jean Lefèvre (ca. 1395-1468), seigneur de Saint-Rémy, de la Vacquerie, d'Avesnes et de Morienne, est étroitement lié au Hainaut, ne fût-ce que par ses terres. Il servit le duc Philippe le Bon de Bourgogne, puis Charles le Téméraire, et fut le premier roi d'armes<sup>67</sup> de l'ordre de la Toison d'Or. À la fin de sa vie, il rédigea une *Chronique* qui couvre les années 1408 à 1436 et qu'il intitule *Mémoires sur l'institution de la Toison d'Or*<sup>68</sup>, où il raconte les faits de guerre, les manifestations de la vie chevaleresque et les cérémonies de l'ordre<sup>69</sup>.

### 1.3.3. Jean Lefèvre, traducteur

Un troisième Jean Lefèvre (1493-1565) est connu en qualité de secrétaire du cardinal de Givry, évêque de Langres. Lui est attribuée la traduction du *Livret des Emblèmes* d'André Alciat<sup>70</sup>. Si on lie la date mentionnée au nom proposé, ce troisième Jean Lefèvre serait celui qui correspond au copiste. Cependant, au vu de ses autres références culturelles, beaucoup plus humanistes, on peut douter de l'intérêt que pourrait susciter un ouvrage à contenu local aux yeux de cet homme.

C'est peut-être ce dernier que citent Dinaux et Leroy, lorsqu'ils affirment que « Jean Lefèvre a exécuté et dépassé ce projet [la copie des *Annales du Hainaut*] en continuant Jacques de Guyse, et a poussé son travail jusqu'en 1530 »<sup>71</sup>.

### 1.3.4. D'autres pistes

H. Servant, dans son ouvrage sur les *Artistes et gens de lettres à Valenciennes à la fin du Moyen Âge (vers 1440-1507)*, fait allusion à un Jean Lefèvre, prêtre d'une

---

<sup>66</sup> VAN HEMELRYCK, T., « Là ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Le Moyen Français*, 51-53, 2002-2003, p. 621.

<sup>67</sup> Le roi d'armes est le chevalier chargé d'organiser les cérémonies, la messagerie et les ambassades de l'Ordre de la Toison d'Or.

<sup>68</sup> *Chronique de Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy*, éd. F. MORAND, Paris, Renouard, 1876-1881, 2 t.

<sup>69</sup> ZINK, M. et HASENOHR, G., dir., *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1994, 2<sup>e</sup> édition, pp. 804-805.

<sup>70</sup> ADAMS, A., *French Emblems : Alciato, Andrea, Livret des Emblemes (1536)*, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FALa> (date de consultation : 13/03/2009).

<sup>71</sup> DINAUX, A. et LEROY, A., *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, Valenciennes, Bureau des Archives, 1838, t. 2, p. 126.

école valenciennoise à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Elle mentionne également l'existence d'un peintre de ce nom, présent à Valenciennes et appelé à Bruges en 1468<sup>72</sup>.

### 1.3.5. Conclusions personnelles

De ces recherches, nous pouvons conclure que le prénom *Jean* et le patronyme *Le Fevre* connurent une large diffusion. Le nom apparaît non seulement dans la version D mais également dans un exemplaire traduit en français des *Annales* de Jacques de Guise, conservé à Valenciennes sous la cote Ms. 861, et également dans une autre traduction conservée à la BnF, sous la cote, f. fr. 22989. La présence massive de ce nom est sûrement due au fait qu'il faisait autorité dans la discipline et dans la région, auprès des auteurs et des lecteurs<sup>73</sup>.

### 1.4. La version Coquiau

La quatrième version, fortement réduite, s'insère dans un ensemble de documents collectés par Jean Coquiau en deux volumes<sup>74</sup>, et rassemblés sous le titre suivant :

Copies des privilèges, franchises et usances, plascards, résolutions des consaulx, tant grans que particuliers, lettres missives, sentences, bans et generalmente des actes publicques de la ville de Vallenciennes [...], la cognoissance desquelz est nécessaire pour le maintenement de l'auctorité et droict de toute la communauté, icelles thirées en sommaire par maistre Jehan Coquiau, greffier de la dicte ville, hors de ses volumes des mémoires d'icelles et icy fidèlement rédigées par escript soubz sa main, selon qu'il les at trouvé aux registres, sacques et liaces de la maison eschevinalle, [...] et aultres vieux livres qu'il at eu de plusieurs abbaies et monasteres, avecque encoires succinte déclaration de ses bastimens et fondations, de la vie, faitz et alliances de ses seigneurs soubz lesquelz ont estez les dictz munimens et choses politicques obtenues ou passées, des guerres mémorables qu'ilz ont fait, [...], le tout vériffié par tiltres autenticques, et aucteurs approuvez<sup>75</sup>.

Le premier tome, celui qui contient les extraits copiés de la version partielle Coquiau, est conservé à la bibliothèque municipale de Valenciennes, sous la cote Ms.

---

<sup>72</sup> SERVANT, H., *Artistes et gens de lettres à Valenciennes à la fin du Moyen Âge (vers 1440-1507)*, Paris, Klincksieck, 1998, p. 134.

<sup>73</sup> THIRY, C. et VAN HEMELRYCK, T., « Observations sur la langue et le texte de la traduction des *Annales du Hainaut* par Jean Wauquelin », dans *Les chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, dir. P. COCKSHAW, *cit.*, p. 55.

<sup>74</sup> Ici aussi, concernant les données codicologiques, nous nous référons à DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 4, ainsi qu'à MOLINIER, A., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XXV. Poitiers, Valenciennes, cit.*, pp. 451-452.

<sup>75</sup> *Ibid.*

677-678<sup>76</sup>. L'ensemble du texte présente une écriture cursive gothique du XVI<sup>e</sup> siècle, et, pour certaines parties, celle de Simon Le Boucq lui-même. Aux folios 124 et 127, on retrouve les paragraphes [36]-[38] et [40]-[41]. L'article [41] est absent des trois autres versions, mais Delcambre croit bon de l'y ajouter, car, dans le manuscrit 677, il est transcrit directement à la suite du paragraphe [40].

La préface du premier tome contient la date du 26 novembre 1588. La table des noms fait état de celle du 16 août 1588. Les deux mentions indiquent que le manuscrit a été recopié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le titre, enfin, est porteur d'informations pertinentes comme le nom de l'auteur ou les sources employées. On y apprend que l'essentiel des documents employés sont des sources diplomatiques provenant d'établissements publics comme la maison échevinale, ou des ouvrages conservés dans des abbayes et des monastères.

## II. Variantes et *stemma codicum*.

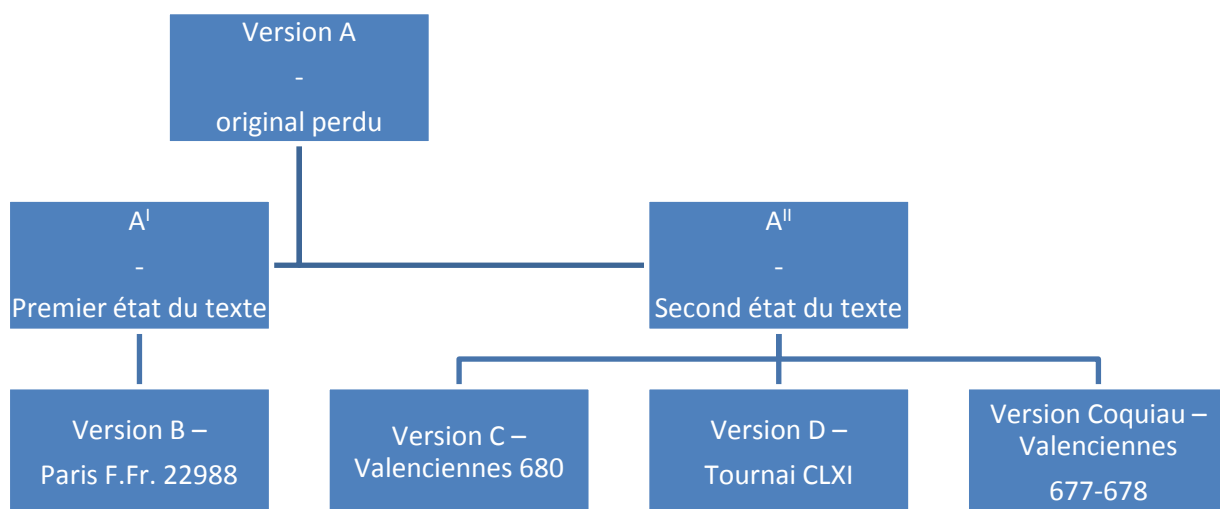
La confrontation des différentes copies met au jour de nombreuses variantes, aussi bien sur le plan formel que sur le plan significatif. L'étude de ces variations permettra, d'une part, d'évaluer la qualité de chaque version, et d'autre part, d'apporter des arguments concrets pour la reconstitution du *stemma codicum* présenté au point 2.5.2. de ce chapitre.

### 2.1. Théories de Delcambre

Avant de proposer nos propres études et arguments, et en guise de première approche, résumons les analyses et hypothèses de Delcambre sous forme d'un schéma stemmatique :

---

<sup>76</sup> *Ibid.*



(fig. 1)

Delcambre imagine un stemma bifide dont les versions conservées aujourd’hui constitueraient les ramifications. Il estime que la version B est antérieure aux autres parce que, outre le fait qu’elle présente une langue plus dialectale<sup>77</sup>, elle s’arrête en 1330, soit quarante-neuf ans plus tôt que les autres. Il confirme cette hypothèse en avançant que la version B présente nettement moins de notes relatives à Valenciennes. Ce fait confirmerait l’idée d’une rédaction en deux temps de la version originelle A. La version B, quant à elle, aurait été retranscrite avant l’ajout de notes marginales liées à la ville. Les copies C et D seraient issues d’une seconde version du texte, enrichie d’une continuation et de l’ajout de notes marginales.

## 2.2. Le titre

*A priori*, l’étude du titre peut sembler superflue. Pourtant, en l’absence de prologue<sup>78</sup>, c’est une des rares survivances de l’intention initiale des copistes, un fantôme d’introduction au texte.

Placé à la suite de la traduction de Jacques de Guise, le texte de la version B est annoncé par le titre : « Pluseurs advenues prises du livre de Eusèbe ». La référence à Eusèbe de Césarée n’est pas innocente, Eusèbe fut longtemps un modèle en matière d’écrits historiques<sup>79</sup>. De nombreux chroniqueurs se sont présentés en continuateurs de

<sup>77</sup> Il s’agit des hypothèses de Delcambre. Nous ne les partageons pas et reviendrons sur la question au chapitre III.

<sup>78</sup> Nous reviendrons sur cet élément au chapitre IV.

<sup>79</sup> Eusèbe de Césarée, prélat et théologien chrétien, fut à l’origine de la séparation nette entre l’histoire, un récit rationnel et précis, basé sur une documentation riche, et la chronique, sorte d’abrégé de l’histoire

l'œuvre d'Eusèbe dans laquelle il retraçait l'histoire depuis les origines jusqu'à l'époque de Constantin. D'une part, cette simple mention permet de rehausser le niveau des écrits en rappelant une source de grande autorité – bien qu'elle ne traite pas forcément du sujet envisagé. D'autre part, elle présente au lecteur le genre choisi : la chronique telle que l'entendait Eusèbe de Césarée, c'est-à-dire l'énumération brève d'événements classés par année<sup>80</sup>. L'intitulé peut également connoter le caractère rétrograde de l'œuvre car, comme le mentionne B. Guenée, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, « une chronique n'est plus qu'exceptionnellement une simple continuation d'Eusèbe-Jérôme »<sup>81</sup>. L'auteur rappelle également, dans son *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, qu'« une chronique est l'œuvre consciente et élaborée d'un historien qui, suivant et prolongeant l'effort d'Eusèbe de Césarée, tente de reconstruire la chronologie du passé ».<sup>82</sup>

La version C, quant à elle, s'intègre directement à la suite d'autres mémoires sous le titre « Plusieurs antiquités de la ville de Valenciennes »<sup>83</sup>. Ce titre est certainement postérieur. Il manifeste que le propos du texte est concentré sur Valenciennes et que la copie a été réalisée longtemps après le texte original.

La version D, tout comme B, est écrite à la suite d'une traduction de Jacques de Guise. Elle est introduite par un titre beaucoup plus commun : « De plusieurs autres advenues de 1255 à 1378 »<sup>84</sup>. Par ce titre, l'auteur place le texte de la chronique directement en continuité avec tout ce qui le précède dans le manuscrit, comme s'il inaugurerait simplement un autre chapitre. Toutefois, nous pouvons constater que le copiste envisage tout le texte de la chronique comme un seul et même ensemble, de 1255 à 1378, sans interruption.

---

universelle. Son œuvre, *Les canons chronologiques*, composée de chronologies comparées d'une part, d'abrégés de récits d'événements d'autre part, s'écoule jusqu'à l'époque de l'empereur Constantin. Après lui, saint Jérôme prolonge son travail sous le titre *Chronica* et fixe le nom du genre. Diverses compilations et continuations reprennent la succession de la *Chronica* d'Eusèbe-Jérôme, sans hésiter à le mentionner en source principale – Cf. LUCKEN, Ch., « Chronique » dans *Le Dictionnaire du littéraire*, dir. P. ARON *et alii*, PUF, 2004, coll. « Quadriège », pp. 94-95.

<sup>80</sup> GUENÉE, B., « Histoire », dans *Dictionnaire raisonné de l'occident médiéval*, eds. J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, Paris, Fayard, 1999, p. 492.

<sup>81</sup> GUENÉE, B., « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. D. POIRION, 1984, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2, p. 8.

<sup>82</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *cit.*, p.204.

<sup>83</sup> Delcambre ne fait pas état de ce titre mais nous avons pu nous-même le lire sur la copie C à Valenciennes.

<sup>84</sup> Delcambre indique en titre « Pluseurs advenues ensuivant, et premiers » : DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 34.

Delcambre n'hésite pas à affirmer que les trois copies, y compris celle du manuscrit de Valenciennes, « constituent des continuations de Jacques de Guise ; leur place matérielle dans les manuscrits de Paris et de Tournai, ainsi que l'époque où commence le récit, en font foi »<sup>85</sup>. En ce qui concerne B et D, c'est indéniable, mais la version C n'a peut-être pas été copiée selon les mêmes intentions, et cela se constate notamment dans le choix des paragraphes retranscrits, dont nous parlerons par la suite.

### 2.3. Répartition des paragraphes.

#### 2.3.1. Description et constatations

En confrontant l'organisation des trois copies, l'on constate qu'aucune des trois versions, malgré une similitude évidente, n'est parfaitement identique aux deux autres. Toutes trois copient avec désinvolture une version initiale aujourd'hui disparue et bon nombre de paragraphes n'apparaissent que dans une des trois copies, conformément au tableau ci après (fig. 2).

Ce tableau permet de constater plusieurs éléments importants. Premièrement, la version B s'arrête au paragraphe [75], alors que les versions C et D sont prolongés. Deuxièmement, la version B commence au paragraphe [2], tandis que la version C ne débute qu'au paragraphe [8]. Troisièmement, tous les paragraphes présents en B le sont systématiquement en D. Quatrièmement, la version C sacrifie une grande partie des paragraphes. Enfin, les quelques éléments présents chez Coquiau se retrouvent également en B, C et D, à l'exception du paragraphe [41], absent des trois versions principales.

---

<sup>85</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 4.

§§	B	C	D	COQUIAU
§ 1			X	
§ 2-3	X		X	
§ 4			X	
§ 5-7	X		X	
§ 8		X	X	
§ 9-13	X		X	
§ 14			X	
§ 15	X	X	X	
§ 16		X		
§ 17	X		X	
§ 18		X	X	
§ 19	X		X	
§ 20			X	
§ 21	X	X	X	
§ 22	X		X	
§ 23			X	
§ 24		X		
§ 25-26	X		X	
§ 27		X	X	
§ 28		X		
§ 29-30	X		X	
§ 31		X	X	
§ 32		X		
§ 33	X		X	
§ 34	X	X	X	
§ 35	X		X	
§ 36-38	X	X	X	X
§ 39			X	
§ 40	X	X	X	X
§ 41				X

§§	B	C	D	COQUIAU
§ 42	X		X	
§ 43-46	X	X	X	
§ 47-51	X		X	
§ 52-53	X	X	X	
§ 54-56	X		X	
§ 57-61	X	X	X	
§ 62-64	X		X	
§ 65	X	X	X	
§ 66	X		X	
§ 67	X	X	X	
§ 68-69	X		X	
§ 70	X	X	X	
§ 71-72	X		X	
§ 73-74	X	X	X	
§ 75	X		X	
§ 76-82		X	X	
§ 83			X	
§ 84		X	X	
§ 85			X	
§ 86		X		
§ 87			X	
§ 88-90			X	
§ 91		X	X	
§ 92-95			X	
§ 96		X		
§ 97			X	
§ 98-99		X	X	
§ 100-104			X	
§ 105-106		X	X	
§ 107-111			X	

(fig. 2)

### 2.3.2. Tentative d'explication.

Sur la base de cette description, nous tenterons de retracer les intentions des copistes de chaque version.

#### 2.3.2.1. Présence moindre de notes valenciennes en B

Delcambre explique l'absence de nombreuses notes en B comme suit :

Dans son premier état, [...] l'original constituait une chronique universelle annotée [...] puis A reçut une continuation jusque 1378 ; les notes marginales primitives y furent complétées ; plus tard, la continuation elle aussi fut annotée.<sup>86</sup>

<sup>86</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 9.



Delcambre y voit donc le résultat d'une amélioration de la copie au fil des années. La version B aurait été retranscrite sur la base de la version originale première mouture A<sup>1</sup>. Toutefois, les notes reproduites en B offrent un contenu à valeur plus universelle, elles traitent de l'histoire de la France, de celle du Hainaut, de l'Angleterre ou de la cour papale. En outre, lorsque les faits liés à Valenciennes étaient d'une portée suffisamment large, le copiste n'a pas hésité à les intégrer à l'ensemble – comme c'est le cas pour les paragraphes [36] à [38] et [40] – quoiqu'avec plus de concision que dans les autres versions.

Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il faille imputer l'absence de nombreuses notes en B au fait que le copiste n'a pas eu connaissance de l'existence de celles-ci. Selon nous, il vaudrait mieux y voir la volonté du copiste d'omettre les événements trop locaux pour envisager uniquement l'histoire universelle, seule digne d'intérêt à ses yeux. Cette hypothèse, opposée à celle de Delcambre, constituera un des matériaux de base pour une partie des explications qui vont suivre.

#### 2.3.2.2. Absence de nombreuses notes en C

De même, l'absence d'un grand nombre de paragraphes en C pourrait s'expliquer par le choix d'un contenu essentiellement ciblé sur Valenciennes. Le copiste reproduit toutes les données concernant la ville, qu'elles soient directes – comme dans les paragraphes [8], [16], [18], [24], [27], [28], [32], [36]-[38], [40], [76], [77], [80]-[82], [84], [86], [91], [98], [99], [105], [106], tous retranscrits en C – ou indirectes. Ces dernières intéressent le copiste, soit parce qu'elles ont trait au Hainaut, soit parce qu'elles sont d'une portée assez générale pour captiver les Valenciennois. C'est le cas pour les articles abordant la politique hennuyère, les batailles, la famille comtale ou encore les événements religieux (croisades, conciles, disputes).

Nous ne nions pas pour autant l'existence de notes marginales et nous rejoignons l'éditeur lorsqu'il affirme :

La partie antérieure à 1292 était seule annotée dans le manuscrit original, et le copiste de C n'a disposé pour la période suivante [1292-1328] que de la chronique universelle. Il en a extrait les rares informations d'une portée assez générale pour intéresser les Valenciennois.<sup>87</sup>

---

<sup>87</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 5.

Ainsi, le copiste de B reproduit les notes marginales quand celles-ci lui semblent assez générales, tandis que le copiste de C cherche à concentrer son propos sur la ville et ne reproduit les événements généraux que lorsqu'ils sont en continuité directe avec Valenciennes.

Grâce à l'hypothèse défendue plus haut, nous sommes en mesure de répondre à d'autres questions.

Concernant C, le public visé est exclusivement valenciennois et le copiste lui-même doit forcément être un habitant de la ville. Nous pouvons désormais comprendre pourquoi la version n'est inaugurée que par le paragraphe [8], premier point abordant la cité scaldienne. D'ailleurs, l'incursion de l'ouvrage au sein d'un recueil constitué de chartes, de serments et de mémoires liés à Valenciennes appuie l'idée que le texte, perçu comme un ensemble parfaitement détachable de l'œuvre de Jacques de Guise, est uniquement destiné aux Valenciennois<sup>88</sup>.

#### 2.3.2.3. Exclusivité de quelques paragraphes en D et Coquiāu

L'exclusivité de certains paragraphes de D s'expliquerait par l'apport d'autres sources. Le copiste de D ne cherche pas à le dissimuler, comme en témoigne le paragraphe [23] :

Au monastère de Bonne Espérance est ung cronicque en parchemin fait par ung prieur jadis dudit monastère, ouquel on troeue pluseurs choses, et meismes l'an et le jour de la mort de Jehan d'Avesnes, et comment il est sépulturé aux Frères Prescheurs de Valenchiennes<sup>89</sup>.

En dehors de ces interpolations, le copiste de D a transcrit la version la plus en adéquation avec l'original de base, lui qui copie à la fois le corps de texte et les notes marginales, même celles postérieures à l'an 1330. La disposition non chronologique des derniers paragraphes témoignerait même d'une plus grande fidélité au modèle employé – la version originale – que la copie C, qui déplace et efface à son gré.

L'ajout du paragraphe [41] au sein de l'édition, n'est dû qu'à la volonté de Delcambre, qui a cru y voir la trace d'un passage omis par les trois autres copistes. Nous verrons plus loin que la version C a sans doute servi de source à la version

---

<sup>88</sup> Notons au passage que les versions B et D considèrent, elles aussi, l'ensemble comme un tout. La présence d'un titre en tête de la chronique en atteste.

<sup>89</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 43.

Coquiau. Suivant cette idée, il est peu probable que l'article [41] soit réellement issu de la version initiale comme l'envisage Delcambre.

#### 2.3.2.4. La continuation postérieure à 1330

En ce qui concerne l'absence des derniers paragraphes, le problème est d'une complexité plus élevée et il convient de ne pas le mêler à celui des notes marginales évoqué ci-dessus. En effet, en l'absence de l'original A, et d'autres éléments pouvant modifier les informations actuelles, la porte est ouverte à toutes les hypothèses. Delcambre, nous l'avons dit, avance l'idée d'une composition réalisée en plusieurs étapes. L'absence des derniers paragraphes constituerait, selon lui, une des preuves de l'antériorité de la copie B sur les autres versions. Cependant, nous pourrions aisément objecter à cette thèse d'autres causes justifiant cette absence : la perte des derniers cahiers du manuscrit f. fr. 22988 de la BnF ; une interruption de copie liée à une raison externe – le décès du copiste – ; le manque de fonds pour financer la fin de la copie. La continuation pourrait également être issue d'une copie intermédiaire, issue de A et ancêtre de C et de D. Dès lors, B ne serait plus une version amputée mais plutôt une version dépourvue des continuations.

En outre, les derniers paragraphes sont organisés différemment en C et en D. Conformément à ce que nous signale Delcambre, l'ordre opéré par D, à partir du paragraphe [76] serait le suivant : [81], [80], [76], [77], [78], [79], [82], [83], etc<sup>90</sup>. La disposition employée par l'éditeur est conforme à celle adoptée par la copie C. Ce dernier aurait voulu remanier le récit initial pour pouvoir adopter un ordre chronologique rigoureux, et il le fait avec plus ou moins de succès, comme en témoigne le paragraphe [79]. Abordant l'année 1340, ce paragraphe est placé entre deux autres liés à l'année 1339. Par ailleurs, la volonté de réorganiser chronologiquement le texte est présente en d'autres endroits de la version C : l'article [15], que B et D signalent en l'an 1274, est placé entre les paragraphes [17] et [18]. Ce déplacement est la conséquence directe d'une erreur de copie, puisque le scribe écrit « En l'an mil II<sup>c</sup> LXXVI [...] »<sup>91</sup> au lieu de « En l'an mil II<sup>c</sup> LXXIII »<sup>92</sup>, comme B et D le font.

En conséquence, pour la partie finale, la version D respecte beaucoup moins l'ordre chronologique attendu. Par ailleurs, elle se montre plus complète que la version

---

<sup>90</sup> Les numéros renvoient à nouveau aux paragraphes de l'édition de Delcambre. Nous nous permettons de renvoyer au point 1.2. du chapitre IV, dans lequel nous étudierons plus en détail le respect de la chronologie, et où le tableau qui y est présenté devrait aider à la compréhension de cette partie-ci.

<sup>91</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 39.

<sup>92</sup> *Ibid.*

C, parce que le copiste de C n'hésite pas à sacrifier de nombreux passages par souci d'organisation du récit. Par là même, il montre qu'il ne cherche pas à mettre en relation les différents paragraphes. On comprend vite que son but n'est que le recensement d'événements et non forcément la description précise et complète d'un fait. Quelques paragraphes sont même résumés à l'essentiel (cf. paragraphes [15] et [84]).

### 2.3.3. Conclusions intermédiaires

Tirons dès à présent des conclusions de ces analyses.

Premièrement, aucune des trois copies ne semble être parfaitement fidèle à l'original perdu. Toutes évoluent selon un plan différent, bien que B et D se recourent. L'auteur de la version B cherche à écrire une histoire universelle, excluant l'histoire purement locale. C, au contraire, envisage presque exclusivement les informations liées à Valenciennes, ou, éventuellement, les événements géographiquement proches. Quant à D, son auteur tente d'être le plus exhaustif possible, reproduisant aussi bien les notes marginales que le corps du texte initial, mais cherche également à enrichir son propos en employant d'autres sources, qu'elles soient avouées ou non. Ce dernier est, en outre, le manuscrit qui a été réalisé avec le plus de soin.

Deuxièmement, nous pouvons soupçonner que les copies C et D n'entretiennent aucune filiation directe entre elles puisque chacune expose plusieurs éléments qui lui sont propres.

Troisièmement, et contrairement à ce qu'en pense Delcambre, l'étude de la répartition des paragraphes, ainsi que celle du titre, quoiqu'intéressantes au niveau thématique, n'apportent que peu d'éléments probants pour la constitution d'un *stemma codicum* correct. Les sélections opérées par les copistes sont trop restrictives et trop variées pour pouvoir créer diverses familles. Nous devons donc utiliser essentiellement quelques variantes formelles pour pouvoir reconstituer le schéma stématique de la chronique.

## 2.4. Collation

L'étude approfondie des variantes vise à rendre compte de la filiation des différents manuscrits. La disposition et le choix des paragraphes n'ayant apporté que

très peu d'éléments pertinents, nous tenterons, en collationnant les variantes textuelles, de reconstituer l'arbre généalogique des manuscrits.

Nous avons pris soin de ne retenir que les variantes que nous jugions les plus significatives, c'est-à-dire celles qui résultent d'erreurs commises par les copistes. Il faut bien entendu compter de nombreuses autres variantes plus anodines – modernisations des tournures syntaxiques, disparition de traits dialectaux – qui désignent incontestablement D comme la version la plus récente. En outre, celle-ci affiche moins de traits dialectaux et les noms de lieux ou de personnages y sont systématiquement modernisés.

#### 2.4.1. Une ascendance commune ?

Le texte étant rédigé en prose, nous ne pouvons authentifier avec grande certitude une erreur formelle imputable à l'original A. Nous ne reproduirons, pour la cause, que des erreurs d'ordre significatif, en tentant d'abord de démontrer l'ascendance commune entre B et D, puis l'ascendance commune aux trois versions.

Aux paragraphes [17] et [19], les versions B et D<sup>93</sup> confondent Innocent V et Innocent VI, Urbain V et Adrien V, ainsi que Jean XIX et Jean XXI<sup>94</sup>. Si les confusions de date peuvent s'expliquer par d'éventuelles mauvaises lectures, les confusions de noms, et particulièrement celle entre Urbain V et Adrien V, ne peuvent être imputables qu'à un modèle commun erroné. De telles erreurs se reproduisent encore au paragraphe [26]<sup>95</sup>, où les deux copistes confondent cette fois le pape Jean avec Martin IV.

Au paragraphe [44], les copistes de B, C et D signalent la bataille du Val de Cassel en « l'an mil III<sup>c</sup> et II, le jour du blanc joedy »<sup>96</sup>. À nouveau, il y a erreur de datation mais la mention du « blanc joedy »<sup>97</sup> annule l'hypothèse d'une simple confusion des chiffres. Le conflit du Val de Cassel eut lieu en décembre 1302. L'erreur est sans doute due à une association de cette bataille à celle qui avait eu lieu le jeudi saint de l'année suivante à Arques<sup>98</sup>.

Le paragraphe [57] présente quelques confusions anodines, mais reproduites dans les trois versions. Lorsque nous sont racontés la vie de Charles IV et le sort de ses

---

<sup>93</sup> La version C ne retranscrit pas ces deux paragraphes.

<sup>94</sup> Innocent VI fut élu pape en 1352 et mourut en 1362, et son successeur Urbain V, régna de 1362 à 1370.

<sup>95</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 44

<sup>96</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 52.

<sup>97</sup> Le « blanc joedy » signifie le jeudi saint. Delcambre nous informe que cette fête avait eu lieu le 4 avril de l'an 1303.

<sup>98</sup> KERVYN de LETTENHOVE, Baron J., *Histoire de Flandre*, Bruxelles, éd. Vandale, 1847, t.2, p. 455.

épouses successives, deux erreurs s’immiscent dans le récit : d’une part, lorsqu’on souligne que Blanche de Bourgogne est morte en prison, alors que celle-ci, une fois répudiée, fut mise au couvent ; d’autre part, lorsqu’on présente Marie de Luxembourg, sa deuxième épouse, comme la sœur de l’empereur Henri de Luxembourg, alors qu’elle est sa fille.

Pour toutes ces raisons, les trois versions semblent être issues d’une version commune<sup>99</sup>, qui correspond sans doute à la version originale.

#### 2.4.2. Relations entre les trois versions principales.

##### 2.4.2.1. La version C

Dans un premier temps, nous avons choisi de montrer en quoi C s’oppose à B et D. Nous reviendrons peu après sur la relation que B et D entretiennent.

Au paragraphe [40], le copiste de C a commis une méprise en lisant à travers le nom de Gallien (ou Ballien) – un brigand valenciennois notable – le mot « baillieu ». Cette faute est liée à une mauvaise compréhension et une méconnaissance du sujet de la part du copiste. Mais ni B, ni D ne la reproduisent.

Au paragraphe [45], on remarque que C comprend mal le texte puisqu’il transcrit « et grant gens amenèrent li Flamens »<sup>100</sup> là où B et D écrivent « et gagnèrent les Flamens le pas »<sup>101</sup>. Cette version C ne mentionne nullement que la bataille eut lieu aux abords d’une rivière, bien qu’elle signale par après que « li rivière en fu toute rouge ·II· grandes lieuwes aval l’iauwe »<sup>102</sup>.

Au paragraphe [46], le copiste de C commet encore une erreur en lisant « Castillon » pour « Escaillon »<sup>103</sup>. Il effectue certainement un rapprochement avec le paragraphe [45], où est évoqué le comte Gauthier ou Gaucher de Châtillon<sup>104</sup>, connétable de France.

---

<sup>99</sup> Cet ascendant commun est nommé A dans l’édition DELCAMBRE. L’objectif de l’édition est de reconstituer l’archétype A, mais, comme nous le verrons plus loin, cette tentative est loin d’être indiscutable.

<sup>100</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 53 – paragraphe [45<sup>c</sup>].

<sup>101</sup> *Ibid.* – paragraphe [45<sup>bd</sup>].

<sup>102</sup> *Ibid.* – paragraphe [45<sup>c</sup>].

<sup>103</sup> Écaillon est une ville hennuyère dont le château fut pris par le comte de Hainaut en l’an 1304. En revanche, « Castillon » peut référer soit à un village situé au cœur des possessions de l’abbaye de Lobbes, dans le Namurois, soit à diverses villes de France, ce qui dans les deux cas n’est pas vraiment en relation avec le sujet de la chronique.

<sup>104</sup> Châtillon est retranscrit « Castillon » dans les trois versions.

Ces trois extraits manifestent que C n'a influencé ni B, ni D. Il convient d'envisager la relation inverse : B et D ont-ils inspiré C ?

À propos d'une éventuelle relation filiale B-C, nous pouvons nous référer aux paragraphes [44] et [60]. Dans le premier, C et D soulignent la présence de « **V mille** hommes/à pied »<sup>105</sup> tandis que B signale « **V<sup>c</sup> hommes de pied** »<sup>106</sup>. Cette erreur est due à la mention de « **V<sup>c</sup> armures de fier** »<sup>107</sup>, à la ligne précédente. Dans le second, qui traite de données économiques, l'unité de mesure usitée en C et D – l'*uitel* ou *witel* – n'est pas la même que celle de B – la *rasière*. La modification du terme s'effectue par synonymie car, en wallon, le terme *huitelée* – ici sous la forme *uitel* – ainsi que le terme *rasière* désignent une même unité de longueur. Toutefois, Ph. Delmotte<sup>108</sup> signale que l'*uitel* correspondait également à une unité de mesure de capacité qui, cette fois, n'équivaut pas à la capacité désignée par la *rasière*<sup>109</sup>. Ces deux erreurs confirment l'idée que B n'a pas pu influencer C.

Quant au lien D-C, la modernisation de nombreux termes et formes présentes en D empêche de croire que cette dernière version ait pu déteindre sur C d'une quelconque façon. Nous reviendrons sur cette question à la fin de l'analyse linguistique, au chapitre III, mais pensons déjà qu'une relation D-C n'est pas envisageable.

En bref, la version C, bien qu'elle manifeste une certaine ressemblance avec les deux autres versions, serait issue d'une branche isolée, directement issue du manuscrit original perdu.

#### 2.4.2.2. La version B

Il n'est plus nécessaire de montrer la parenté entre B et C. Leur relation n'est pas directe, comme nous achevons de le souligner. En ce qui concerne le rapport entre les versions B et D, il est plus difficile de pouvoir le situer clairement, car nous ne pouvons soulever aucune erreur commune, exceptées celles que nous avons citées au point 2.4.1.

Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, il faut rejeter l'idée que B ait été copié sur D. L'hypothèse inverse est plus plausible. Cependant, D reproduit bon

---

<sup>105</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 52

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> DELMOTTE, Ph., *Essai d'un glossaire wallon*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1981 [1812], pp. 366 et 718.

<sup>109</sup> Le terme est expliqué dans le troisième chapitre, au point 5.6. du chapitre III.

nombre de paragraphes absents de la version B et présents dans la version C. D n'a donc pu, s'il s'est inspiré de B, se contenter de cette seule copie. Pour rejeter complètement l'idée que B ait influencé D, nous pouvons réemployer les exemples qui excluaient la possibilité d'une relation B-C. Les paragraphes [44] et [60] ne reproduisent pas, ici non plus, les données de B.

Nous pensons donc que B et D n'entretiennent pas de relations directes entre eux, malgré plusieurs traits qui les opposent à C. Les ressemblances qui existent entre les versions B et D, mais également entre les versions C et D nous amènent à une autre question : la version D emploie-t-elle simultanément B et C ?

#### 2.4.3. Une version D issue de B et C ?

On constate que D s'apparente tantôt à C, tantôt à B, et de là à considérer que la version D soit le résultat d'une fusion des versions B et C, il n'y aurait qu'un pas à faire. Cette idée est servie par la présence, côte à côte, des notes dites marginales, reproduites par C, et des notes principales, reproduites en B. Mais l'hypothèse butte contre l'absence de certaines notes de C en D.

Certains passages pourraient confirmer cette idée, comme c'est le cas du paragraphe [44] où, alors que B parle de « V<sup>c</sup> armures de fier »<sup>110</sup> et que C mentionne « V<sup>c</sup> hommez d'armez »<sup>111</sup>, D signalera « V<sup>c</sup> hommes armés de fier »<sup>112</sup>, alliant ainsi les deux propositions.

Pourtant, Delcambre nie l'hypothèse d'une copie contaminée par les deux versions antérieures. Son argumentation reste critiquable. Il estime que si un passage tel que le paragraphe [20], à contenu valenciennois et mentionnant un événement aussi important que la construction des halles de la ville, est présent en D et pas en C, c'est que la copie D est issue d'une autre version que C. Or, cet argument seul ne suffit à contrer l'idée de la contamination, car on constate par ailleurs, que le copiste de D a opéré à plusieurs reprises de nombreuses interpolations, s'inspirant d'au moins une autre source que la version originale de la chronique<sup>113</sup>.

D'autres éléments peuvent compléter l'hypothèse de Delcambre.

---

<sup>110</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 52 – paragraphe [44].

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> Nous reviendrons sur le problème des sources et sur celui des interpolations au chapitre IV.



Le paragraphe [45] manifeste en D un caractère particulièrement composite. Le copiste suit tantôt la même leçon que B – « et gagnèrent les Flamens le pas »<sup>114</sup> –, tantôt celle proposée par C – « Gaultier » et non « Gauchier ». La phrase placée à la suite – « eult si grant mortolle que du sang des mors le rivièrre en fu toute rouge »<sup>115</sup> – est elle-même proche de B et de C à la fois, puisque D reprend le terme dialectal *mortolle* à la leçon employée par B, ainsi que l’expression *effusion de sang* à la leçon de C ; et D reproduit l’expression *le sang des mors*, également présente en C, mais omise en B.

Si, dans l’absolu, ce caractère composite pourrait servir l’hypothèse de la fusion des deux plus vieilles versions – B et C – en une seule – D –, nous pouvons difficilement imaginer que D copie simultanément les deux versions. Il est plus probable que la confusion des deux copies soit le résultat d’une transcription faite directement sur la base de l’original A.

Compte tenu des arguments avancés par Delcambre, et de ceux que nous avons ajoutés, ainsi que du fait que D ne reproduit pas l’ensemble des éléments retranscrits par C, nous ne pouvons pas accepter l’hypothèse affirmant que la version D est fille de B et de C. Nous préférons croire qu’elle est, à l’instar des deux autres, directement issue d’une version originale A, dont elle modernisa les formes mais dont elle s’avère être la plus respectueuse.

#### 2.4.4. La place de la version Coquiau

À propos de la version Coquiau, il est moins discutable de l’apparenter à la version C. En effet, même si les paragraphes [38], [39] et [40]<sup>116</sup> sont présents partout, une leçon particulière à C permet d’identifier clairement la relation que cette copie entretient avec la version Coquiau. Au paragraphe [40], comme nous le mentionnions ci-dessus, le copiste C transcrit « baillieu » à la place du nom Ballien. La reproduction de cette erreur manifeste clairement le lien entre les deux copies et oppose cette famille C/Coquiau aux autres versions.

---

<sup>114</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 53 – paragraphe [45].

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> Nous ne tiendrons pas compte du paragraphe 41 car, comme nous l’avons démontré, il n’est sans doute pas lié initialement à cette chronique.

Le paragraphe [38]<sup>117</sup> pourrait contredire cette hypothèse. Coquiau y retranscrit le terme *gesqueret*, comme le fait B – *gieskerech*, au lieu de *juing* admis chez C et D. Cependant, l'emploi d'une forme dialectale wallonne encore en usage à l'époque de la transcription de la copie – soit le XVI<sup>e</sup> siècle – laisse à penser qu'il s'agit d'une reformulation effectuée par le copiste de la version Coquiau, et non une trace d'ascendance entre B et Coquiau.

## 2.5. Conclusions du deuxième chapitre

### 2.5.1. Critique des analyses de Delcambre

Delcambre affirme, nous le soulevions au point 2.1, que la version B est issue, à l'inverse des versions C et D, d'un premier état de l'original. Il prétend que B ne reproduit ni les notes marginales, ni la continuation postérieure à 1330. À ce propos, il commet l'erreur de traiter différemment B et les autres versions. En effet, pourquoi imputer l'absence de notes marginales et de l'ensemble de la partie postérieure à 1330 au fait que B ait été copié avant la rédaction de ces notes ? Comme nous l'avons démontré plus haut, l'hypothèse du choix opéré par le copiste est un argument tout aussi valable, si pas davantage, pour expliquer l'absence de ces paragraphes en B et détruire l'idée d'une rédaction en plusieurs temps. En effet, s'il est vrai qu'il a existé un manuscrit A, version originale aujourd'hui disparue, il est moins acceptable que la version B n'ait eu accès qu'à un premier état du texte, alors que les deux autres avaient accès à un second état. Les copies ont été réalisées à la même époque – au XV<sup>e</sup> siècle –, et certainement plusieurs décennies après la composition du texte initial.

La faille de Delcambre est sans aucun doute de s'être borné à un seul argument pour servir son analyse. Ainsi, celle-ci s'avère incomplète et même erronée. L'éditeur s'est laissé aveugler par les conclusions qu'il avait tirées avant la fin de sa démonstration.

### 2.5.2. Proposition d'un *stemma codicum*

Conformément à ce que nous avons pu constater au cours de nos analyses, les trois versions encore accessibles aujourd'hui<sup>118</sup> ont, malgré leurs dissemblances, une ascendance commune. Cependant, nous préférons imaginer que la présence ou l'absence de notes marginales, ainsi que l'ajout ou non de la continuation postérieure à

---

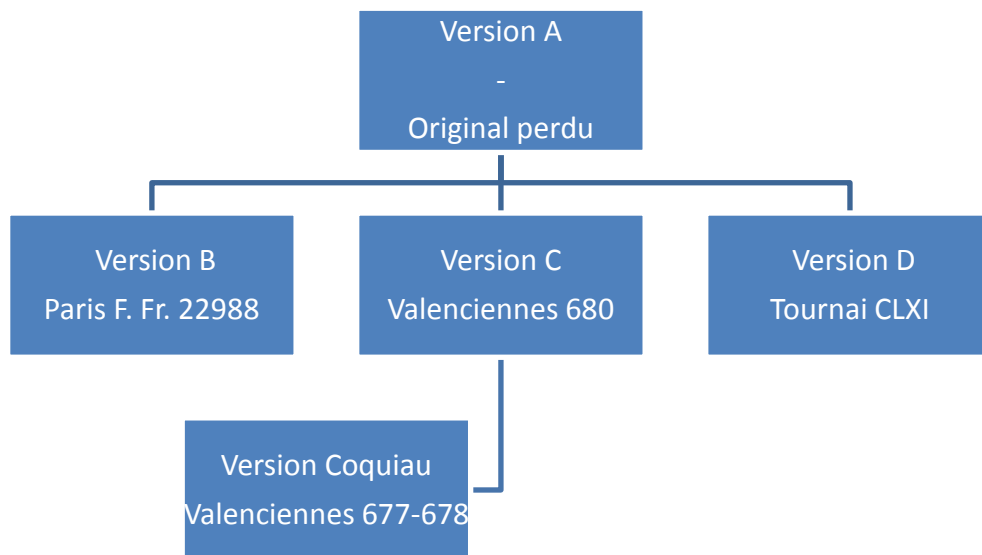
<sup>117</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 49.

<sup>118</sup> Rappelons que la version D, détruite au cours du bombardement de la ville de Tournai en mai 1940, n'est accessible que par le biais de l'édition du texte par Delcambre.

1330, manifeste une intention personnelle du copiste, plutôt qu'un élément permettant la datation. Ainsi, les versions C et D ne seraient pas issues d'une version A<sup>2</sup> mais bien de la version à partir de laquelle a été copiée B.

Nous avons montré qu'il fallait exclure les possibilités d'une filiation B/C, B/D ou même C/D, et d'une contamination de D par les deux autres copies. Les traits propres à chaque version sont trop marquants pour envisager une influence de l'une sur l'autre. C'est pourquoi nous concluons que chaque version est directement – ou peut-être par l'intermédiaire d'un archétype inconnu – issue de A. Ceci n'est pas le cas de la version Coquiau qui, par la faute qu'elle partage avec C, manifeste clairement sa position au sein du *stemma*.

Nous en arrivons à imaginer le *stemma codicum* suivant. Bien qu'étant largement perfectible et peut-être encore discutable, il nous semble être le plus proche de la réalité :



(fig. 3)

### 2.5.3. Vers un établissement du texte

S'il fallait refaire une édition du texte étudié, il serait malaisé de choisir l'une ou l'autre version comme texte de base. Chaque version compte des défauts et des avantages. Ainsi tout dépend de ce que l'éditeur cherche à mettre en évidence. Les manuscrits B et C ne proposent qu'une vision incomplète de la réalité. B étant une chronique universelle de moindre intérêt, il semble beaucoup plus judicieux, et surtout du point de vue historique, de privilégier les versions C et D parce qu'elles foisonnent de renseignements locaux assez rares. La version D, quoique plus complète, ne permet

pas une approche correcte de la langue initiale. Nous laisserons à l'éditeur potentiel la liberté de décider en fonction de l'aspect qu'il désire développer en priorité.

Toutefois, quel que soit le choix opéré par l'éditeur, nous n'encourageons pas la reproduction d'une édition *lachmannienne*<sup>119</sup>, comme l'a faite Delcambre. La recomposition d'un original perdu ou supposé n'amène qu'à la création d'un texte hybride qui n'a aucune existence historique passée. Le mélange incessant des versions empêche une vision claire des choix effectués par chaque copiste. Nous pourrions constater en étudiant les signes de subjectivité du texte que les différentes copies, n'ont pas toujours un écho identique des mêmes faits. La confusion des trois versions en une seule provoque une incohérence totale des propos. Parfois même, l'éditeur n'hésite pas à recomposer une phrase en mêlant deux versions. C'est le cas au paragraphe [53] où « enemy l'église »<sup>120</sup> et « ou milieu dou moustier »<sup>121</sup> deviennent « enemy le moustier »<sup>122</sup>. Ailleurs, il reforme un terme qui n'apparaît dans aucune version, sous l'éclairage d'une source totalement externe. Ainsi, au paragraphe [40]<sup>123</sup>, alors que B propose *Gallieus*, que D signale *Gallien*, et que C et Coquiau notent *le baillieu*, Delcambre intègre la forme *Balliens*.

Après le paragraphe [75], la reconstitution s'avère de plus en plus chaotique puisque Delcambre suit tantôt C, tantôt D. En tentant de respecter un ordre chronologique scrupuleux, il s'écarte des versions existantes, car C n'était pas parvenu à respecter correctement cet ordre et que D ne l'a pas fait du tout. Si l'auteur avait cherché absolument à reconstruire un original A, il aurait davantage suivi la leçon de la version D, car l'ordre qu'elle met en place, parce qu'il ne semble répondre à aucune logique, semble être recopié de la version initiale.

---

<sup>119</sup> Rappelons que la méthode lachmannienne s'attache à reconstruire l'aspect original d'un texte à partir des différents témoins conservés.

<sup>120</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 58 – paragraphe [53<sup>b</sup>].

<sup>121</sup> *Ibid* – paragraphe [53<sup>c</sup>]

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 50.

## Chapitre III : une chronique valenciennoise anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle – Étude de la langue

Saisir l'état initial de la langue d'un texte médiéval est une gageure, et particulièrement si ce dernier est écrit en prose. Le copiste, en transcrivant une œuvre, quelle qu'elle soit, y laisse assurément sa trace. Souvent, la première modification opérée, même sans le vouloir, s'effectue sur le plan linguistique. La chronique que nous traitons n'échappe pas à la règle : les trois versions conservées présentent leur lot de marques dialectales.

Dans ce troisième chapitre, nous nous attarderons sur l'examen des traits picards et wallons. Outre le fait d'attester l'attachement du texte au Hainaut, ces caractéristiques dialectales présentent un intérêt linguistique certain.

L'étude que nous présentons ci-après n'est pas exhaustive et ne prétend pas éclaircir chaque particularité. Néanmoins, nous nous sommes efforcé d'épingler toutes les caractéristiques phonétiques, morphologiques ou syntaxiques qui nous ont semblées pertinentes.

Nous avons choisi de décrire chaque fait constaté avant de renvoyer aux règles démontrées dans les ouvrages de base, puis d'apposer les occurrences rencontrées dans le texte<sup>124</sup>. Cette présentation nous a été suggérée par les travaux réalisés par N. Henrard et M. Tyssens dans le cadre de leur édition du *Roman de Guillaume d'Orange*<sup>125</sup>, et par ceux de C. Thiry et T. Van Hemelryck à propos de la langue des *Chroniques du Hainaut*<sup>126</sup>.

Nous renverrons en priorité à Ch. Th. Gossen et à sa *Grammaire de l'ancien picard*<sup>127</sup>, dont nous avons repris *mutatis mutandis* l'ordre de présentation, ainsi qu'à L. Remacle et à ses deux ouvrages : *Le problème de l'ancien wallon*<sup>128</sup> et *La*

<sup>124</sup> Au sein de cette description, nous emploierons les signes conventionnels : les crochets [ ] noteront les éléments phonétiques tandis que les **soufflets** < > noteront les éléments graphiques.

<sup>125</sup> HENRARD, N. et TYSENS, M., *Le Roman de Guillaume d'Orange. Études introductives, glossaire et tables*, Paris, Honoré Champion, 2006, t. III, pp. 5-36.

<sup>126</sup> THIRY, C. et VAN HEMELRYCK, T., « Observations sur la langue et le texte de la traduction des *Annales du Hainaut* par Jean Wauquelin », dans *Les chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, dir. P. COCKSHAW, *op. cit.*, pp. 51-56.

<sup>127</sup> GOSSEN, Ch. Th., *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970. Lorsque nous nous référerons à un article de cet ouvrage, nous le noterons au sein du corps du texte par l'abréviation Gossen, suivi du numéro de paragraphe.

<sup>128</sup> REMACLE, L., *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1948. Cet ouvrage sera abrégé en Remacle I.

*différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*<sup>129</sup>. Pour certains faits, nous ferons référence à E. et J. Bourciez, *Phonétique française*<sup>130</sup>, ainsi qu'à P. Fouché, *Le verbe français. Étude morphologique*<sup>131</sup> et *Phonétique historique du français*<sup>132</sup>.

Dans l'édition de la chronique, Delcambre, sur la base de quelques constatations simples – contradictoires par ailleurs –, affirmait que la version B était largement antérieure aux deux autres. Afin de visualiser clairement la situation, nous avons mentionné, pour chaque fait constaté, le paragraphe et les versions desquels était issu le terme cité. Nous tirerons plus tard les conclusions de nos analyses.

## I. Vocalisme

1. En picard, comme en wallon, la réduction du *a* + *yod* latin ou roman en *a* provoque, occasionnellement, la simplification de *ai* en *a* (GOSSEN §6, REMACLE I §9, REMACLE II §5) : *Nicase* [24<sup>c</sup>] mais *Nicaise* [104<sup>d</sup>].

2. L'alternance *a/ai* entraîne des graphies inverses avec le passage de *a* à *ai* : *Braibant* [35<sup>d</sup>, 83<sup>cd</sup>] à côté de *Brabant* [35<sup>b</sup>], *gaignèrent* [45<sup>bd</sup>, 47<sup>bd</sup>], *Allemagne* [84<sup>d</sup>].

3. De même, des échanges s'effectuent également entre les graphies <ai> et les graphies <e> : *naige* [27<sup>d</sup>], *candaille* [36<sup>c</sup>], *ensaignes* [73<sup>bcd</sup>], *cler* [73<sup>bcd</sup>], *paine* [84<sup>d</sup>], *plaine* [85<sup>d</sup>].

4. Le suffixe latin *-aticu* passe occasionnellement à *-aige*. Il s'agit d'un trait assez courant, que ce soit en wallon, en lorrain ou encore en bourguignon. Pour l'aire hennuyère, la forme n'est surtout développée que dans la zone nord-est (GOSSEN §7, REMACLE I §7 et REMACLE II §6) : *hostaige* [72<sup>bd</sup>]. Suivant ce premier fait, les suffixes en *-age* sont parfois reformulés en *-aige* : *usaige* [84<sup>d</sup>], *oultraige* [84<sup>d</sup>].

---

<sup>129</sup> REMACLE, L., *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1992. Cet ouvrage sera abrégé Remacle II.

<sup>130</sup> BOURCIEZ, E. et J., *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, 1967. Pour renvoyer à l'ouvrage, nous reprendrons l'appellation Bourciez.

<sup>131</sup> FOUCHÉ, P., *Le verbe français. Étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967.

<sup>132</sup> FOUCHÉ, P., *Phonétique historique du Français*, Paris, Klincksieck, 1952.

5. La diphtongue *ie* se simplifie quelquefois en *i*. Ce fait est assez fréquent en wallon mais aussi à l'ouest. Il reste assez exceptionnel en picard (GOSSEN §10, REMACLE II §9) : *dessigier* [47<sup>bd</sup>].

6. Dans les parlers de la partie hennuyère de la zone picarde, tout comme en wallon, le *e* ouvert entravé passe souvent à la diphtongue *ie* (GOSSEN §11, REMACLE I, §11) : *fieste* [8<sup>cd</sup>] mais *feste* [14<sup>d</sup>] ; *biellez* [21<sup>c</sup>], *Jumiel* [27<sup>c</sup>] mais *jumeaux* [27<sup>d</sup>] ; *apriès* [28<sup>c</sup>, 36<sup>c</sup>] mais *après* [36<sup>bd</sup>, 38<sup>bd</sup>] ; *chastiel* [36<sup>bd</sup>] mais *castiaux* [36<sup>bcd</sup>], *chief* [47<sup>bd</sup>], *mésiel* [61<sup>c</sup>], *de Crièvecoer* [66<sup>bd</sup>], *Bieffroix* [84<sup>c</sup>].

7. À l'instar du francien, le groupe *e + l + consonne* passe quelques fois à *iau*, à côté de l'aboutissement *eau* qui domine largement dans le texte (GOSSEN §12) : *biau* [43<sup>bcd</sup>, 53<sup>bc</sup>, 68<sup>d</sup>], *pastouriaulx* [59<sup>bcd</sup>], *Biaumont* [69<sup>d</sup>] mais *Beaumont* [69<sup>b</sup>].

8. De nombreux échanges graphiques s'effectuent entre *an* et *en*, entre *am* et *em* (GOSSEN §15). Ce trait montre l'influence du francien sur la langue car le picard et surtout le wallon distinguent généralement les sons [ã] et [ɛ̃] par les graphies <an> et <en> (REMACLE II §35) : *sambloit* [2<sup>bd</sup>], *tamps* [5<sup>bd</sup>, 21<sup>c</sup>, 39<sup>d</sup>, etc.], *jenvier* [5<sup>bd</sup>], *ensamble* [50<sup>bcd</sup>], *dimenche* [73<sup>bc</sup>], *tennerie* [81<sup>cd</sup>], *rengèrent* [84<sup>d</sup>].

9. On constate le passage de *o* initial à *e*. Cette réduction existe également en francien mais est assez présente en picard (GOSSEN §37). Curieusement, on retrouve celle-ci sporadiquement : *kemun* [84<sup>c</sup>].

10. En picard, le groupe *o + l + consonne* passe à *o*, par suite de la chute du *l* (GOSSEN §23). Remacle note également la présence de ce trait dans l'aire wallonne (REMACLE I §23 ; REMACLE II, §21) : *vosist* [1<sup>d</sup>], *cop* [2<sup>bd</sup>], *copper* [11<sup>bd</sup>]. Par endroits, le groupe se maintient : *solz* [82<sup>d</sup>], *polroit* [84<sup>d</sup>].

11. De même, dans les formes semi-savantes, le *o + yod* s'est maintenu en *o* (GOSSEN §27) : *victore* [10<sup>bd</sup>, 11<sup>bd</sup>, 49<sup>bd</sup>, etc.], *boz* [76<sup>cd</sup>].

12. *meismes* [4<sup>d</sup>, 22<sup>bd</sup>, 27<sup>cd</sup>], forme picarde, issue de \*MET + IPSIMU et dont la protonique se trouve en hiatus à la suite d'une chute de la consonne latine *t*, ne passe pas à une forme *meesme*, comme elle le fait en français (GOSSEN §30, BOURCIEZ §96, I).

13. Le terme *abbaye* se réduit très occasionnellement en *abie* [21<sup>c</sup>, 77<sup>cd</sup>] (GOSSEN §30). Ce fait est attesté dans les *Chroniques* de Jean Molinet, auteur valenciennois du XV<sup>e</sup> siècle.

14. En position prétonique et initiale, *e* situé devant *l* et *n* palatalisés devient *i* (GOSSEN §34) : *monsieur* [68<sup>b</sup>, 69<sup>b</sup>], *estrina* [74<sup>bcd</sup>], *signeur* [84<sup>d</sup>]. Ce trait est localisé dans la partie hennuyère de la zone picarde.

15. Par ailleurs, la forme ancienne *previlège* [15<sup>bcd</sup>], qui résulte du passage d'un *i* initial à un *e* bref, suite à la présence d'un autre *i* à la syllabe accentuée (BOURCIEZ §98), est attestée en lieu et place de la forme savante *privilège*. De même, on rencontre à l'occasion la forme *Phelipez* [43<sup>c</sup>] pour *Philippe* [43<sup>bd</sup>], ou *segneur* [84<sup>d</sup>].

16. De nombreux échanges s'effectuent entre *ou*, *u* et *o* pour noter le produit du *o* fermé (BOURCIEZ §99, Historique) : *Ango* [6], *morut* [9<sup>bd</sup>, 11<sup>bd</sup>, 12<sup>bd</sup>, 17<sup>bd</sup>, 21<sup>bd</sup>, 22<sup>bd</sup>, etc.], *souffisaument* [21<sup>c</sup>], *mult* [22<sup>bd</sup>] mais *moult* [36<sup>c</sup>], *mollins* [27<sup>cd</sup>], *Coulongne* [35<sup>bd</sup>], *voloit* [68<sup>d</sup>], *proufit* [84<sup>d</sup>], *Penthecouste* [85<sup>d</sup>]. Cette hésitation provoque occasionnellement le passage de *e* initial à *ou* : *prouvost* [84<sup>d</sup>], ou le passage de formes en *ou* à *eu* : *jeuèrent* [89<sup>d</sup>]. Cependant, ce second phénomène résulte peut-être d'une assimilation de la voyelle initiale, à la voyelle accentuée (FOUCHÉ, *phonétique historique*, p. 454).

17. *Au* et *ou* se confondent lorsqu'ils désignent l'article contracté (BOURCIEZ §188, III), mais ce trait n'est pas seulement picard : *ou mois de jenvier* [5<sup>bd</sup>], *ouquel* [23<sup>d</sup>], *ou marchié* [47<sup>bd</sup>], *ou berfroy* [66<sup>c</sup>], *ou mois d'avril* [74<sup>bcd</sup>].

18. Le traitement de *aqua* penche fortement vers la prononciation picarde *eaueliae* (GOSSEN §43) : *yauwe* [16<sup>c</sup>], *eauwe* [27<sup>d</sup>], *iauwe* [45<sup>c</sup>].



19. Un *w* intervocalique prolonge la triptongue [ieu]. Ce trait semble être assez marqué dans la région picarde : *lieuwe* [45<sup>bcd</sup>], *ensieuwant* [79<sup>cd</sup>] mais *ensuivant* [83<sup>cd</sup>], *trieuwes* [95<sup>d</sup>].

20. On remarque une hésitation entre les graphies <oeu>, <eu>, <oe> et <ue> pour marquer [œ] (BOURCIEZ, §66 H) : *coer* [4<sup>d</sup>] mais *cuer* [23<sup>d</sup>] ; *seur* [4<sup>d</sup>] mais *soer* [23<sup>d</sup>] ou *sueur* [57<sup>b</sup>] ; *troeuve* [23<sup>d</sup>], *noef* [74<sup>bcd</sup>], *Maulboege* [88<sup>d</sup>].

21. Les formes *pluseurs* [21<sup>c</sup>], *pluseurs* [15<sup>bcd</sup>, 21<sup>bcd</sup>, 23<sup>d</sup>], et *plusieurs* [72<sup>d</sup>, 73<sup>d</sup>] coexistent. La première, très rare, pourrait s'expliquer par une graphie inverse du phénomène de réduction du *ui* en *ü*. Le traitement *ü* est assez répandu en Belgique romane (REMACLE II § 27). **La deuxième est la forme traditionnelle en ancien français.** La troisième correspond à la forme moderne du mot et son usage est strictement limité à la version D.

22. Nous signalerons encore les formes particulières suivantes :

° *Mahieu* [8<sup>cd</sup>], qui subit un traitement final différent du wallon *matî*.

° *Berthelemieu* [72<sup>bd</sup>], qui, outre la confusion entre *-ar* et *-er* (GOSSEN, §3), présente une syllabe finale originale – la même que *Mahieu*.

° *biel* [73<sup>c</sup>], créé à la suite d'une confusion entre *bel* et la forme picarde *biau*, semble être typiquement picard<sup>133</sup>.

## II. Consonantisme

1. À propos du groupe *K + a*, qu'il soit initial ou intérieur, on observe l'alternance des graphies communes <ch> avec les graphies <c>, <qu> et <k> originaires du Nord et du Nord-Est (GOSSEN §41, 2°) : *chier* [1<sup>d</sup>, 58<sup>bd</sup>] mais *kier* [58<sup>c</sup>], *kevelue* [7<sup>b</sup>], *keuwe* [7<sup>d</sup>], *commencha* [8<sup>cd</sup>, 18<sup>c</sup>], *francque* [8<sup>cd</sup>], *marquiés* [18<sup>c</sup>], *castiel* [36<sup>c</sup>] mais *chastiel* [36<sup>bd</sup>], *candaille* [36<sup>c</sup>] mais *chandeille* [36<sup>bd</sup>], *décacha* [62<sup>bd</sup>], *castelleries* [72<sup>cd</sup>], *campz* [73<sup>bc</sup>] mais *champs* [73<sup>d</sup>], *carpentéz* [81<sup>cd</sup>], *carette* [84<sup>cd</sup>].

La plupart du temps, les formes *K + a* libre aboutissent à la forme picarde *ke* : *key* [27<sup>c</sup>], *keit* [27<sup>d</sup>] mais *cheirent* [73<sup>d</sup>], *kesnez* [76<sup>cd</sup>].

<sup>133</sup> Le FEW fait état de *biel* à Lille – FEW, tome 1, p. 321.

2. De même, à l'initiale ou en syllabe intérieure derrière consonne, les groupes *K + e* et *K + i* varient entre [s], graphié <s>, <sc>, <ss>, et [š], graphié <ch> : *ochis* [10<sup>bd</sup>, 22<sup>bd</sup>], *Valenchiennes* [16<sup>c</sup>], *marchiés* [18<sup>d</sup>] mais *marqués* [18<sup>c</sup>], *Chistiaux* [21<sup>bc</sup>] mais *Cystiaux* [21<sup>d</sup>], *forche* [36<sup>cd</sup>] mais *force* [85<sup>d</sup>], *chire* [36<sup>bcd</sup>], *Franche* [43<sup>bc</sup>], *cheux* [43<sup>c</sup>] mais *ceulx* [43<sup>bd</sup>], *marissiaux* [47<sup>bd</sup>], *évesquiet* [47<sup>b</sup>] mais *éveschié* [48<sup>bd</sup>], *tierche* [59<sup>c</sup>], *dimenche* [73<sup>bc</sup>] mais *dimence* [73<sup>d</sup>], *estacque* [76<sup>d</sup>], *arcque/arke* [80<sup>cd</sup>], *marche* [84<sup>d</sup>], *princhipaux* [84<sup>c</sup>].

3. Le son [s] présente diverses graphies :

<s> : *ensevelis* [12<sup>bd</sup>], *desoulx* [80<sup>c</sup>].

<ss> : *espasse* [50<sup>d</sup>].

<sc> : *Décolasce* [36<sup>bc</sup>].

<t> : *l'Ascention* [55<sup>bd</sup>, 79<sup>d</sup>].

4. C'est également le cas pour le [k] :

<cq> : *francque* [8], *clocquiers* [45<sup>bcd</sup>].

<c> : *coses* [21<sup>c</sup>], *c'on* [27<sup>d</sup>] mais *que on* [48<sup>bd</sup>].

<k> : *key* [27<sup>d</sup>].

5. Quant au son [š], on retrouve sporadiquement la graphie <sc> aux côtés des graphies plus répandues <sch> et <ch> : *presceresse* [23<sup>d</sup>] mais *prescheurs* [23<sup>d</sup>, 34<sup>bd</sup>].

6. En picard, comme en normand, la graphie <g> est équivoque. À l'initiale, elle note la vélaire [g] placée devant *a*, *o* : *gaignèrent* [45<sup>bd</sup>], *gastant* [69<sup>bd</sup>]. Mais, en position interne, elle semble avoir valeur de palatale sonore [ž] (GOSSEN §42) : *Ango* [6<sup>bd</sup>], *vergus* [75<sup>bd</sup>], *sergans* [84<sup>d</sup>], *bourgeois* [90<sup>d</sup>].

7. En outre, la forme graphique <gh> est fréquemment employé pour signaler tantôt l'occlusive [g], tantôt la fricative [ž] (GOSSEN §42) : *Angho* [10<sup>bd</sup>, 11<sup>bd</sup>], *ghouvrena* [21<sup>c</sup>], *béghinage* [21<sup>c</sup>], *gherre* [36<sup>c</sup>], *Ghuy* [47<sup>bd</sup>], *Engherans* [55<sup>bd</sup>].

8. Le maintien des dentales finales est typique du picard, du wallon et du lorrain, et particulièrement en ce qui concerne les participes passés (GOSSEN §46) : *rengiet* [46<sup>bcd</sup>],

*évesquiet* [47<sup>b</sup>], *mandet* [47<sup>bd</sup>], *croisiet* [53<sup>bcd</sup>], *bled* [60<sup>bcd</sup>], *encachiet* [68<sup>bd</sup>], *piet* [72<sup>bd</sup>], *tuet* [72<sup>bd</sup>], *adviset* [84<sup>d</sup>], *commenchie* [84<sup>d</sup>].

9. Par ailleurs, certaines gutturales finales sont conservées : *bancq* [27<sup>cd</sup>], *Luxembourgq* [51<sup>cd</sup>] mais *Luxembourg* [53<sup>bcd</sup>], *chincq* [69<sup>b</sup>], *francqz* [80<sup>cd</sup>], *parcq* [98<sup>d</sup>].

10. Plusieurs termes présentent un *z* au lieu du *s* après *e* sourd : *Valenchiennesz* [16<sup>c</sup>] mais *Valenchiennes* [20<sup>d</sup>], *orez* [16<sup>c</sup>], *biellez* [21<sup>c</sup>]. Ce phénomène doit s'opérer par assimilation avec l'assourdissement des consonnes sonores devenues finales à la suite d'un amuïssement des voyelles finales. Ce phénomène est constaté dans l'ensemble de la Belgique romane (REMACLE II, § 65).

11. Pour transcrire le produit de *l* + *yod* en position interne, la graphie <ll> est utilisée, en alternance avec <lli> ou <ill> : *bataille* [37<sup>bcd</sup>], *baillieu* [38<sup>c</sup>], *conseilliet* [95<sup>d</sup>].

12. *r* placé dans un groupe consonantique complexe est localement dissimilé (GOSSEN §56) : *abre* [40<sup>c</sup>], *merquedy* [49<sup>bd</sup>, 84<sup>d</sup>]. À l'inverse, on retrouve un *r* non étymologique dans *berfroy* [66<sup>b</sup>].

13. La consonne intercalaire *d* n'apparaît pas toujours dans le groupe *n'r* (GOSSEN §61, REMACLE I §42, et REMACLE II §64) : *engnrés* [23<sup>d</sup>], *venredy* [66<sup>bd</sup>, 67<sup>bcd</sup>]. Mais, on observe également la présence de formes communes : *vindrent* [47<sup>bd</sup>], *revindrent* [68<sup>bd</sup>].

14. Occasionnellement, le *w* initial d'origine germanique est préservé (GOSSEN §51, REMACLE I §35, REMACLE II §55) : *Willaume* [50<sup>bc</sup>] mais *Guillaume* [72<sup>bd</sup>]. Le phénomène provoque également la contamination de certains mots commençant par *v* : *widier* [44<sup>bcd</sup>, 72<sup>bd</sup>].

15. Assez rarement, un *p* est ajouté après une consonne nasale pour empêcher qu'il soit assimilé et pour préserver son caractère labial : *condampnés* [10<sup>bd</sup>]

16. Sporadiquement, une confusion entre les sons [n] et [ɲ] se manifeste : *linage* [15<sup>bd</sup>]. En ancien picard, une alternance <-gn-> / <-ng-> apparaît également dans les formes où un groupe /ny/ aboutit au *n* mouillé : *Coulongne* [35<sup>bd</sup>], *Bourgogne* [59<sup>bd</sup>], *congneult*

[84<sup>d</sup>]. Selon Gossen, les graphies <-ng-> et <-ngn-> manifestent un même son (GOSSEN § 62).

17. Certaines consonnes sont redoublées graphiquement : *Romains* [4<sup>d</sup>], *gella* [5<sup>bd</sup>], *Romme* [10<sup>bd</sup>], *copper* [11<sup>bd</sup>, 61<sup>bd</sup>], *consille* [15<sup>bcd</sup>], *faittes* [20<sup>d</sup>], *escolliers* [22<sup>bd</sup>], *ditte* [23<sup>d</sup>], *neggez* [27<sup>c</sup>], *desconfffit* [38<sup>c</sup>], *reculler* [44<sup>bd</sup>], *proppre* [61<sup>c</sup>], *pilloz* [76<sup>c</sup>] *mattin* [77<sup>cd</sup>].

Mais, d'autre part, l'on constate également la réduction de celles-ci à une seule : *Saint Pière* [24<sup>c</sup>] mais *St. Pierre* [40<sup>bd</sup>].

18. On constate également certaines graphies savantes ou latinismes : *doulz* [5<sup>bd</sup>], *ceulx* [10<sup>bd</sup>, 35<sup>bd</sup>], *assaulx* [22<sup>bd</sup>], *aultres* [22<sup>bd</sup>], *aulnes* [36<sup>bcd</sup>], *libvrez* [36<sup>b</sup>], *sepmaine* [43<sup>bcd</sup>, 69<sup>bd</sup>], *faulte* [58<sup>bcd</sup>], *rechupte* [84<sup>c</sup>], *rechepvoir* [84<sup>d</sup>], *sçavoir* [85<sup>d</sup>].

### III. Morphologie

1. Tandis que les versions B et D abandonnent le système casuel et adoptent les déterminants articles modernes *le/la/les*, la version C conserve régulièrement d'anciennes formes au cas sujet : *li marquiés* [18<sup>c</sup>] mais *le marchié* [18<sup>d</sup>] ; *li moustiers* [24<sup>c</sup>], *li pons* [27<sup>c</sup>] mais *le pont* [27<sup>d</sup>] ; *li croix* [28<sup>c</sup>].

2. La forme picardo-wallonne *le* est employée pour l'article défini au féminin (GOSSEN, §63) : *le court de Romme* [10<sup>c</sup>], *le porte* [16<sup>c</sup>], *le maison* [27<sup>c</sup>], *le rue* [28<sup>c</sup>], etc.

3. On constate une attraction manifeste du verbe *veoir* vers la deuxième conjugaison. Le parfait *vey* [1<sup>d</sup>], en lieu et place de *vit*, témoigne d'une confusion avec les verbes du type *caïr*, dont la 3<sup>e</sup> personne du singulier au parfait prend la forme *key* [27<sup>c</sup>] ou *keit* [27<sup>d</sup>] (GOSSEN §17 ; FOUCHÉ, Le verbe, §115, 3<sup>o</sup>).

4. Les formes sigmatiques picardo-wallonnes se retrouvent au parfait et au subjonctif imparfait (GOSSEN §76 ; FOUCHÉ, le verbe §140): *vosist* [1<sup>d</sup>], *ardesist* [2<sup>bd</sup>], *emprist* [68<sup>bd</sup>], *complaindist* [68<sup>bd</sup>], *partesist* [68<sup>bd</sup>], *venist* [69<sup>bd</sup>], *venissent* [84<sup>d</sup>], *peuist* [84<sup>d</sup>].

5. La forme archaïque *beneir* se maintient dans le participe passé *beneys* [24<sup>c</sup>]<sup>134</sup>. Par ailleurs, la forme *rebéneye* [111<sup>c</sup>] présente un développement *èy* du *ī* tonique devant consonne. Ce fait linguistique s'observe dans des zones romanes diverses, mais surtout dans l'aire liégeoise, et apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle (REMACLE II §29).

6. Les verbes dont la forme primitive du parfait était en *-ui* passent à *-i*, et ne passent pas encore à *-u* (FOUCHÉ le verbe §166) : *vailly* [60<sup>cd</sup>].

7. On retrouve des traces de conjugaison typiquement wallonnes : *keurt* [47<sup>bd</sup>], reconstruit sur le verbe *mourir*<sup>135</sup>.

#### IV. Syntaxe

1. L'ancienne construction directe du complément du nom apparaît occasionnellement : *le corps Saint Foursy* [3<sup>bd</sup>], *le jour Saint Nicase* [24<sup>c</sup>], *le nuit St Leurent* [32<sup>c</sup>], *l'aisnée fille madame Mehault* [57<sup>d</sup>] mais *filie à (ma<sup>d</sup>)dame* [57<sup>cd</sup>].

2. Le système bicasuel se maintient, notamment par la présence de <z> pour marquer le cas sujet au singulier : *doulz* [5<sup>bd</sup>], *blancz* [5<sup>bd</sup>].

3. On constate aussi, à une seule reprise, l'usage de la forme picarde du régime masculin singulier de l'adjectif possessif : *sen* [21<sup>c</sup>].

#### V. Vocabulaire

1. D'après le *FEW*, *Ragrangier* [18<sup>c</sup>], qui signifie « aggrandir », ne semble pas être usité ailleurs que dans le Tournaisis<sup>136</sup>, ou les zones très proches. Le terme *engrandir* [18<sup>d</sup>], synonyme, était beaucoup plus courant.

---

<sup>134</sup> Cette occurrence *beneys* a subi une réduction à la finale *ts* > *s* car la forme traditionnelle est *beneit*, forme née elle-même de la réduction de la finale *-ctu*. Cf. REMACLE II § 29.

<sup>135</sup> DELMOTTE, Ph., *Essai d'un glossaire wallon*, cit., p. 388.

<sup>136</sup> Pour ce terme, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de F. Godefroy mentionne également des occurrences tournaisiennes.

2. *Key ... jus* [27]: « tomber à bas » et *mettre jus* [84<sup>c</sup>]: « mettre à bas ». À l'origine, ces expressions étaient également admises en français, mais elles connurent une plus grande vitalité dans les dialectes picards et wallons.

3. On retrouve la forme ancienne *frères Meneurs* [34<sup>c</sup>] en C, mais *frères Mineurs* [34<sup>d</sup>] en D.

4. *Gieskerech* [40<sup>b</sup>]: « juin », le terme est usité aussi bien en ancien flamand que dans le haut liégeois médiéval, surtout aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Il dénonce des influences wallonnes et picardes sur la langue du copiste<sup>137</sup>.

5. *Mortolle* [45<sup>bd</sup>, 47<sup>bcd</sup>, 58<sup>bcd</sup>] signifie « grande mortalité ». Le terme semble n'être employé que dans la zone picardo-wallonne, comme en atteste le *Godefroy*<sup>138</sup>.

6. *Uittel* [60<sup>c</sup>] ou *wittel* [60<sup>d</sup>] est une « ancienne mesure agraire, qui contenoit de [quatre-vingt] à [cent] verges (soit [vingt-quatre] à [trente] ares) » mais correspond aussi à une « ancienne mesure de capacité, pour le bled ; laquelle contenoit trois vassiaux, ou une rasière et demie. »<sup>139</sup>.

7. *Afforain* [95<sup>d</sup>] signifie « étranger ». C'est un terme particulièrement vivace dans la région Mons-Valenciennes, et, dans une moindre mesure, dans tout l'espace wallon<sup>140</sup>.

8. *Trieuwes* [95<sup>d</sup>] désigne les « terres en friches ». Le terme est spécifiquement wallon<sup>141</sup>.

## VI. Conclusions et mise en relation avec les hypothèses de Delcambre

Lorsqu'il cherche à établir le *stemma codicum* de la chronique valenciennaise, Delcambre suggère l'antériorité de B sur les autres versions, comme suit :

---

<sup>137</sup> Le *FEW* mentionne une origine flamande pour le terme *gieskerech* qui ne se rencontre que dans les aires picardes et wallonnes.

<sup>138</sup> À nouveau, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy ne mentionne que des occurrences hennuyères.

<sup>139</sup> DELMOTTE, Ph., *Essai d'un glossaire wallon, cit.*, p. 366.

<sup>140</sup> GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, pp. 366 et 718.

<sup>141</sup> GODEFROY, *op. cit.*, p. 12.

À première vue, la version *B* paraît la plus ancienne : d'abord parce qu'elle s'arrête en 1330, [...] ; ensuite parce que la langue en est plus dialectale<sup>142</sup>.

Il ajoute en note l'explication suivante :

Citons par exemple au paragraphe 40 le mot « gieskerech », rendu dans les versions *C* et *D* par le terme moins dialectal de « juin » ; au paragraphe 45 le mot « mortolle » rajeuni en « effusion de sang » par *C*. Toutefois notre remarque ne s'applique pas toujours, et les cas où *C* utilise des formes plus dialectales que *B* sont fréquents<sup>143</sup>.

Notre analyse linguistique, toute imparfaite qu'elle soit, permet de confirmer les doutes que Delcambre émettait lui-même envers ses propres idées. Les arguments approuvant l'antériorité de *B* sont, nous le savons désormais, trop incertains : *mortolle* apparaît à deux reprises dans les versions *C* et *D* ; *gieskerech* est également présent chez Coquiau, sous la forme *gesqueret*, bien que cette version soit, comme nous l'avons prouvé précédemment, bien postérieure. Par ailleurs, le terme *juin* est usité dès le XII<sup>e</sup> siècle dans la plupart des régions romanes.

Les remarques linguistiques faites ci-dessus, loin de nous permettre une datation fiable, ont le mérite de confirmer l'hypothèse de la postériorité de *D* sur les autres versions. Cette copie cherche à se débarrasser au maximum des tournures picardes et archaïques, quitte à reformuler ou à introduire des formes latinisantes<sup>144</sup>. Cette version tente également d'effacer les traits phonétiques les plus marquants, sans toutefois y arriver totalement<sup>145</sup>. En revanche, *B* et *C* présentent tous deux une langue à forte tendance picardo-wallonne.

Enfin, les traits picards d'une part, les traits wallons d'autre part, permettent d'identifier et de confirmer avec plus ou moins de certitude la zone de composition de la chronique : la partie orientale du Comté de Hainaut. Les nombreux termes et traits dialectaux communs aux trois versions permettent d'affirmer que l'auteur lui-même avait écrit dans une langue teintée de picardismes et de wallonismes. Pourtant, même si sa langue est dialectale, il est indéniable que cet auteur était quelqu'un d'instruit, en témoigne son ouverture aux graphies savantes et aux latinismes.

---

<sup>142</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 4.

<sup>143</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 4, note (1).

<sup>144</sup> Cf. les points 16 et 19 du paragraphe II.

<sup>145</sup> Cf. la disparition progressive du [k] dans les versions *D* – points 1 et 2 du paragraphe II.

## Chapitre IV : une chronique valenciennoise anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle – Étude de l'œuvre

Comme nous le soulignons dans l'introduction, Delcambre, en tant qu'historien, oriente son analyse vers une finalité pratique : démontrer la valeur historique du témoignage et en présenter les éléments les plus pertinents. Délibérément, il a bafoué l'aspect littéraire d'un texte qui est pourtant plus qu'une simple énumération de faits. Ce chapitre, comme le précédent, a pour fonction première de combler les lacunes de l'introduction à l'édition de 1929.

En vue d'offrir l'analyse la plus objective possible, nous nous attacherons à employer des données statistiques et à illustrer nos propos par des extraits. Cependant, nous ne pouvons plus, par souci de clarté, envisager systématiquement les trois versions. Désormais, notre objet d'étude correspondra *grosso modo* à l'état de la chronique que Delcambre édite, mais nous gardons bien à l'esprit qu'il s'agit d'un état combinatoire reconstitué à l'époque contemporaine. En effet, Delcambre suit la méthode lachmannienne et s'attache donc à reconstruire l'aspect original du texte à partir de ses différents témoins. L'état qu'il nous présente n'a cependant aucune existence historique. Nous n'hésiterons pas à le rappeler dès que cela nous posera problème.

Résumer en quelques lignes l'ensemble des événements dépeints dans cette chronique valenciennoise est extrêmement malaisé. La diversité des sujets, des lieux et des personnes cités nous en empêche. Tout au plus sommes-nous en mesure d'énoncer assez succinctement que l'auteur cite des événements ayant eu lieu entre l'an 1255 et l'an 1379, qu'il juge dignes de mémoire, encore que cette affirmation ne soit pas totalement vraie<sup>146</sup>.

C'est pourquoi nous avons choisi d'aborder le récit sous divers angles. Dans un premier temps, nous procéderons à une étude thématique, en nous penchant sur la répartition des sujets, des dates et des lieux proposés. Dans un second temps, nous passerons à une étude formelle, dans laquelle nous analyserons la structure de l'œuvre, le style de l'auteur, et ses intentions. Dans un troisième temps, nous aborderons le

---

<sup>146</sup> Le premier paragraphe traite d'événements ayant eu lieu en 1246, mais il faut noter que ce paragraphe n'est présent que dans la version D et constitue sans doute une interpolation. Nous reviendrons sur ce sujet au point 2.4.3.4.



contenu du texte, en rappelant la valeur historique du récit, les sources employées, ainsi que les interpolations ajoutées par les copistes postérieurs.

## 1. Étude thématique

### 1.1. Thèmes abordés

Les écrits historiographiques se divisent en trois grandes catégories proches et pourtant distinctes : annales, chronique et histoire. Les annales, plus systématiques, ne cherchent qu'à reproduire sans grands détails les événements marquants de chaque année. La chronique a pour objectif de reproduire *a posteriori*, année après année et suivant un ordre chronologique précis, les événements passés. L'histoire donne la priorité au récit, traite le sujet à fond, et ne se contente pas de simples données factuelles<sup>147</sup>. Contrairement à ce dernier genre, qui suit généralement une thématique donnée, les chroniques ont pour fonction première de narrer les choses faites, ce qui les amène inévitablement à présenter au lecteur des sujets de natures diverses. Peu de place est laissée à la subjectivité. Néanmoins, par définition, la matière historique, quelle que soit la forme à travers laquelle elle s'exprime, n'est pas objective. Le choix des informations retenues par l'auteur peut être indicateur de ses intentions.

Afin de conserver un regard objectif, nous avons procédé à une étude statistique en tentant de quantifier l'importance de chaque thématique au sein du récit. Nous avons choisi de traiter les événements valenciennois en marge, car ils nous semblent répondre à une logique différente de celle des autres paragraphes, comme nous le démontrerons plus loin. Pour le reste, certains paragraphes ont été repris dans plusieurs catégories, ce qui explique que les statistiques comportent cent vingt-quatre paragraphes au lieu des cent onze recensés par Delcambre. Nous en arrivons aux tableaux suivants :

Événements valenciennois	43 §	34 %
Récits de batailles	27 §	22 %
Histoire politique et sociale	23 §	18 %
Événements religieux	16 §	13 %
Événements naturels	11 §	9 %
Autres	4 §	3 %

Affaires politico-sociales	20 §	46 %
Construction	18 §	42 %
Événements naturels	5 §	12 %

(Fig. 5)

(Fig. 4)

Le premier tableau (fig. 4) permet de

<sup>147</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., pp. 204-205.

constater une légère prédominance des récits de batailles sur les autres thèmes mais il convient d'apporter quelques nuances.

Ces passages correspondent souvent aux diverses étapes d'un conflit plus large, comme l'illustrent les paragraphes [41] à [45], [49], [56], [66], [72], qui traitent des luttes opposant le royaume de France et le comté de Flandre au début du XIV<sup>e</sup> siècle. S'il avait opté pour une présentation plus large de l'histoire, l'auteur, partial, aurait été amené à manifester ostensiblement son manque de neutralité. Mais ici, il choisit l'objectivité sécurisante que lui permet la division du sujet en étapes distinctes. Ailleurs, lorsque le sujet réclame une moindre équité, il n'adopte pas cette tendance à la segmentation et applique même parfois la démarche inverse : « L'an mil II<sup>c</sup> LXXV, morut pape Grégoire. Après luy fu pape Innocent VI<sup>e</sup>. Après Urbain V<sup>e</sup> »<sup>148</sup>.

Ensuite, il faut souligner le fait que la répartition des thèmes n'est pas uniforme et l'on peut confirmer la construction tripartite suggérée par Delcambre dans son analyse introductive<sup>149</sup>. La première partie fait la part belle aux événements religieux – élections et décès de papes, conciles, croisades. Dans la deuxième partie, et ce dès le paragraphe [42], l'auteur met l'accent sur les nombreuses batailles ayant eu lieu dans l'environnement proche de la ville de Valenciennes. Elles opposent tantôt la Flandre au Hainaut, tantôt la Flandre à la France, tantôt le Hainaut à d'autres contrées. La troisième et dernière partie correspond à ce que Delcambre nommait la continuation<sup>150</sup>, soit la partie postérieure au paragraphe [75], où fleurissent les allusions à Valenciennes.

À propos du second tableau (fig. 5), on constate une prépondérance de récits urbanistiques – traitant de constructions, de restaurations ou de consécration de bâtiments – et de récits liés aux affaires urbaines – exécutions, conflits, fêtes, etc. Loin derrière apparaît la narration de cataclysmes et de catastrophes – inondations, incendies, etc. Souvent, celle-ci reste liée au domaine urbanistique puisque l'auteur ne manque pas de faire état des édifices détruits ou dégradés.

C'est l'absence de récits de bataille, prédominants par ailleurs, et l'attrait marqué pour les données matérielles – urbanistiques surtout – qui nous a amené, dans notre étude thématique, à distinguer les notes valenciennes des autres. Cette différence de

---

<sup>148</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 41 – paragraphe [17].

<sup>149</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 4-5

<sup>150</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 5.

traitement confirme l'idée des notes marginales défendue par Delcambre<sup>151</sup> ainsi que le lien particulier que l'auteur entretient à l'égard de la ville.

Enfin, il faut peut-être rappeler que ces tableaux ne tiennent pas compte du soin accordé à l'information et pourtant, ce paramètre est d'une importance capitale. Certains paragraphes peuvent regrouper des renseignements de type divers, comme c'est le cas pour le paragraphe [6] : « En l'an mil II<sup>e</sup> LXI, fu fait pape Urbain le quart. Cestui manda Charles le conte d'Ango et lui donna le royaume de Sezille que Mainfrois le filz Fédric tenoit »<sup>152</sup>.

On soulignera que la plupart du temps, ce sont les récits de batailles qui occupent le plus de place et sont les plus détaillés. Nous reviendrons plus loin sur les descriptions qu'ils contiennent mais il semble déjà que cette tendance rejoigne les statistiques présentées plus haut.

## 1.2. Dates et chronologie

Le genre de la chronique exige de son auteur un minimum de précision temporelle. Chaque événement est renseigné aux côtés de la date à laquelle il s'est déroulé<sup>153</sup>. Cette caractéristique présente un énorme avantage : puisque « l'histoire relatée dans les chroniques ne se situe pas dans un passé lointain et fabulé [...] mais à une période historique précise, parfois même contemporaine. »<sup>154</sup>, l'approfondissement de certaines décennies par rapport à d'autres, ainsi que le respect ou non de la chronologie constituent des signes indicateurs d'une subjectivité plus ou moins volontairement gravée au sein du récit.

Ici, l'auteur n'accorde pas le même intérêt à chaque décennie, soit par choix, soit par manque de documentation. Pour les périodes antérieures à 1320<sup>155</sup>, nous préférons croire que la prolixité d'une époque sur l'autre est due à un manque de sources plutôt qu'à la subjectivité de l'auteur.

---

<sup>151</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 5.

<sup>152</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 37 – paragraphe [6].

<sup>153</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *cit.*, p. 205.

<sup>154</sup> MORTELMANS, J., « Quels moyens pour dire le vrai ? Sur les origines de la chronique médiévale », dans *Contez me tout. Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Herman Braet*, éd. C. BEL, Leuven, Peeters, 2006, p. 737-747.

<sup>155</sup> Si l'on considère que l'œuvre a été composée aux environs de 1375, il semble peu réaliste de penser que l'auteur ait connu directement des événements antérieurs à 1320.

Le tableau ci-dessous (fig. 6) met en évidence quatre périodes mieux représentées : les décennies 1270, 1280, 1320 et 1350. Cependant, les informations traitées n'ont pas toutes le même retentissement. Les deux premières décennies sont constituées de notes brèves mentionnant des faits généraux – intronisations de papes, décès de souverains, etc. – ; tandis que les notes des années 1320 et surtout 1350 multiplient les descriptions et les précisions d'ordres chronologique et géographique. Cette remarque n'étonne pas et l'on constate que l'auteur a pu compter pour les dernières périodes sur des témoignages récents, voire directs. La recentralisation progressive du propos sur le comté de Hainaut, puis plus exclusivement sur la ville de Valenciennes manifeste clairement un recul moindre de la part de l'auteur sur l'époque dépeinte.

Années 1250	4 paragraphes	3,6 %	Années 1320	16 paragraphes	14,5 %
Années 1260	6 paragraphes	5,5 %	Années 1330	6 paragraphes	5,5 %
Années 1270	12 paragraphes	10,9 %	Années 1340	6 paragraphes	5,5 %
Années 1280	12 paragraphes	10,9 %	Années 1350	14 paragraphes	12,7 %
Années 1290	6 paragraphes	5,5 %	Années 1360	3 paragraphes	2,7 %
Années 1300	7 paragraphes	6,4 %	Années 1370	7 paragraphes	6,4 %
Années 1310	10 paragraphes	9 %	Non mentionné	1 paragraphe	0,9 %

(fig. 6)

En outre, le fait que les années 1320 et 1350 soient particulièrement développées laisse à penser que l'auteur pouvait encore recueillir la déposition orale de certains témoins. Pour les années 1330-1340, en apparence moins représentées, il faut à nouveau rappeler que plusieurs événements sont parfois réunis en un seul paragraphe, et c'est le cas du paragraphe [84], qui raconte en détails des faits vraisemblablement vécus par l'auteur. Les dernières années, traitées avec beaucoup moins de profondeur, correspondent à une époque moins faste pour la ville<sup>156</sup>, mais peut-être également à la fin de vie de l'auteur : retiré de la vie active, il n'était plus le témoin direct d'événements majeurs.

Avant d'étudier le respect de l'ordre chronologique chez l'auteur, nous rappellerons que, pour les raisons expliquées au point 2.3.2.4. du chapitre II, nous préférons ne pas croire que la copie C rend exactement compte de l'ordonnement

<sup>156</sup> Après le bannissement des Bernier, les comtes se désintéressent peu à peu de la ville et ce, jusqu'au mariage de Jacqueline de Bavière en 1416.

initial. Lorsqu'il y aura lieu de s'interroger sur la disposition des paragraphes, nous choisirons systématiquement l'organisation adoptée par B et D, et reproduite par l'éditeur. Mais à partir du paragraphe [76], nous étudierons exclusivement l'ordre établi dans la version D, plutôt que celui de C, adopté par Delcambre.

À l'exception des paragraphes [76] à [111], l'œuvre est somme toute respectueuse de la chronologie. Tout au plus, pouvons-nous soulever une petite inversion temporelle entre le paragraphe [42], daté de 1302 et le paragraphe [43], daté de 1297. Cependant, l'erreur ne peut pas porter à conséquence au vu de la taille du récit. Il doit simplement s'agir d'une coquille de la version initiale. En revanche, à partir du paragraphe [76], la succession des événements laisse à désirer. D nous offre la disposition suivante (cf. fig. 7) avant de poursuivre dès le paragraphe [95] dans un ordre chronologique plus rigoureux.

[81]	Année 1344	[82]	Année 1345	[89]	Année 1326
[80]	Année 1339	[83]	Année 1345	[90]	Année 1338
[76]	Année 1331	[84]	Année 1345	[91]	Année 1355
[77]	Année 1336	[85]	Année 1351	[92]	Année 1357
[78]	Année 1339	[87]	Année 1349	[93]	Année 1354
[79]	Année 1340	[88]	Année 1353	[94]	Année 1356

(fig. 7)

L'explication de cette disposition n'est pas claire et nous ne pouvons proposer que quelques hypothèses sujettes à caution. Il semble que la partie précédant le paragraphe [76] soit le résultat d'une compilation de diverses sources. Après le paragraphe [75], la structure décousue laisse à penser que l'auteur rédige lui-même des faits dont il a une connaissance directe ou indirecte, en suivant l'ordre dans lequel il les apprend ou dans lequel ils lui reviennent en mémoire. Puis, à partir du paragraphe [102], un nouvel agencement chronologique plus ou moins régulier s'installe, comme si l'auteur notait au fur et à mesure les événements qu'il observe et qu'il juge importants. Seuls quelques paragraphes sont chronologiquement mal disposés, mais ils ne sont que de brefs retours en arrière au sein du récit.

### 1.2.1. Éléments en vue d'une datation

Toujours en conformité avec l'idée selon laquelle c'est par choix que la continuation n'apparaît pas en B, nous pensons que l'œuvre n'a pu être achevée avant 1379, dernière date mentionnée dans les versions C et D.

Toutefois, nos analyses développées ci-dessus, toutes audacieuses qu'elles soient, permettent d'étoffer ce constat. La composition aurait été réalisée sur plusieurs années, et entamée aux environs de 1377. Il est clair que l'auteur a peu de recul sur les derniers événements et qu'il est contemporain de la période qu'il décrit. Les derniers paragraphes auraient été rédigés selon le principe de l'écriture immédiate, à l'inverse des précédents. La clôture abrupte de l'ouvrage suggère que l'auteur prolongea son ouvrage aussi longtemps qu'il vécut<sup>157</sup>.

### 1.3. Lieux

Une analyse statistique de la répartition des sujets par localité (fig. 8) nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'ouvrage et le choix des sujets envisagés.

Valenciennes	43 §	34 %
Hainaut	17 §	14 %
Flandre	13 §	10 %
France	15 §	13 %
Rome/Italie	15 §	13 %
Autres	12 §	9 %
Non mentionnés	9 §	7 %

(fig. 8)

Si l'on omet un instant le fait que les données valenciennes peuvent être en marge du récit, on peut constater qu'elles sont les plus abondantes. Ensuite, les données liées aux entités politiques proches (Hainaut, Flandre, France) se partagent le deuxième tiers de l'ouvrage. Enfin, la mention d'événements liés à la péninsule italique – surtout dans les premiers paragraphes – constitue un petit huitième de l'ouvrage. Le reste contient des événements plus ou moins importants de niveau européen. Ils sont souvent

---

<sup>157</sup> À propos de l'écriture immédiate, consultez THIRY, C., *L'histoire immédiate, une invention du Moyen Âge ?*, Liège, Université de Liège, «Faculté ouverte», 1984.

présents en raison de leur relation avec le Hainaut. C'est le cas des passages contant le conflit entre Edouard II d'Angleterre et son épouse Isabelle de France, dans lequel intervient Jean de Beaumont, frère du comte de Hainaut. Aux paragraphes [51] et [53], la mention de Henri VII, empereur, doit être due au fait qu'il est le petit-fils de Baudouin d'Avesnes. De même, ses enfants, Marie de Luxembourg et Jean de Bohême, sont cités par après. L'auteur travaille donc par cercles concentriques, avec la zone de Valenciennes et du Hainaut comme épiceutre.

Quelques événements ne mentionnent aucun lieu précis. Il s'agit souvent de faits traitant de phénomènes naturels ou dont la localisation est incluse implicitement dans l'information.

## II. Étude formelle

Cette seconde approche du texte, plus technique, se veut également particularisante. Dans un premier temps, nous étudierons les moyens formels employés pour insérer le texte dans le cadre plus large des recueils dans lesquels il nous a été transmis. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'articulation des paragraphes au sein même du texte. Dans un troisième temps, nous analyserons les méthodes de rédaction de l'auteur. Nous envisagerons d'abord le respect des règles exigées par le genre choisi, puis les particularités du texte, avant de nous pencher sur la technique descriptive. Enfin, nous tenterons de souligner les intentions du texte à travers ses marques subjectives et ses contradictions.

Pour enrichir notre analyse, nous avons estimé qu'il était judicieux de comparer régulièrement le texte avec celui des *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*<sup>158</sup>. Les deux œuvres ont été composées dans un même contexte et selon des principes proches, bien qu'elles diffèrent sur de nombreux points<sup>159</sup>.

### 2.1. Structure de l'œuvre

#### 2.1.1. Insertion du texte dans une œuvre plus vaste

Comme nous le mentionnions au chapitre II, la chronique anonyme, du moins pour les versions B et D, constitue un supplément à la traduction des *Annales du Hainaut* de Jacques de Guise. Cependant, tout laisse à penser qu'elle a été écrite

---

<sup>158</sup> *Récits du bourgeois de Valenciennes*, édités par J. KERVYN de LETTENHOVE, *op. cit.*

<sup>159</sup> Pour de plus amples informations sur les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*, nous renverrons le lecteur aux brèves descriptions de l'ouvrage proposées en annexe, au point 5.

séparément. Ni embrayeurs, ni renvois n'indiquent une relation entre ce texte et celui auquel il a été apposé, ce qui a heureusement poussé Delcambre à le présenter au lecteur comme un texte totalement distinct.

Dans les trois versions, le texte est un ensemble isolé, soit sous la forme d'un nouveau chapitre (B et D), soit sous la forme d'une rubrique créée par le copiste (C). Nous ne pouvons malheureusement tirer aucune conclusion à propos de l'état de la version originale, car ces trois versions, comme nous l'avons déjà souligné au point 2.2. du chapitre II, ne s'accordent ni sur le titre, ni sur l'ensemble du texte.

Nous pouvons néanmoins constater que le texte est composé d'informations juxtaposées et disposées sans hiérarchie typographique, avec pour seul critère d'organisation un respect plus ou moins strict de la chronologie.

### 2.1.2. Articulation des paragraphes

Au sein même du texte, les paragraphes ne s'articulent pas vraiment entre eux. Seuls certains se répondent, soit parce qu'ils prolongent l'idée d'un passage précédent – c'est le cas, par exemple, des paragraphes [6], [10], [11] et [30] qui abordent le conflit opposant Charles d'Anjou à Mainfroi en Sicile –, soit parce qu'ils font explicitement référence à un paragraphe antérieur : « En l'an M. II<sup>c</sup> LXXIII, Bauduin d'Avesnes **devant dis** fist faire une belle feste [...] »<sup>160</sup> ; « **Le devant dis** Bauduin d'Avesnes eult trois enfans [...] »<sup>161</sup>. Ce second fait est assez rare et, curieusement, à chaque fois en relation avec Baudouin d'Avesnes, dans des passages exclusivement présents en D. Ceci laisse à penser qu'il ne s'agit pas réellement d'un trait du texte, mais plutôt d'une caractéristique propre aux interpolations. Toutefois, l'usage d'expressions comme *ledit* ou *lequel* témoigne d'une bonne maîtrise des embrayeurs, et d'une volonté d'organiser clairement chaque paragraphe. Il est à croire que l'auteur choisit délibérément de ne pas faire correspondre les paragraphes entre eux.

Comme nous le verrons au point suivant, l'auteur utilise très peu de connecteurs logiques. C'est le complément circonstanciel qui opère la rupture entre les différents événements cités. Cette technique n'est pas une particularité de cette chronique et répond bien aux exigences du genre : le récit est organisé en priorité par la notation temporelle.

---

<sup>160</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 39 – paragraphe [14]. À plusieurs reprises, nous marquerons en gras les éléments que nous désirons mettre en évidence dans l'extrait.

<sup>161</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 42 – paragraphe [23].



## 2.2. Style

### 2.2.1. Caractéristiques exigées par le genre

B. Guenée nous rappelle que, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, « la chronique se distinguait par deux traits fondamentaux. D'une part, priorité était de noter la date de chaque événement ; dans la chronique, les années se suivaient donc l'une après l'autre et en face de chaque année étaient inscrits le ou les événements qui s'y étaient passés. D'autre part, pour rappeler chacun de ces événements, il n'était pas besoin de longues phrases ; la brièveté était nécessaire et suffisante »<sup>162</sup>.

À propos de la première caractéristique, il faut admettre que l'auteur la respecte sans jamais faillir à la tâche. Il s'agit même d'un élément organisateur du récit, comme nous le verrons plus loin. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'auteur utilise souvent le premier événement pour passer à d'autres, parfois assez éloignés en temps de la date initiale. Par exemple, l'auteur nous annonce dans le paragraphe [57], daté de 1316, le décès de Louis X, en 1316, celui de Philippe V, survenu en 1322, ainsi que les trois mariages de Charles IV le Bel, en 1308, 1322 et 1325 – sans citer chaque date.

Quant à la seconde propriété, plus on approche du terme du récit, moins elle est respectée et l'auteur s'égaré parfois dans des détails trop pointus :

[...] Sur chela, les hatieux gens et ce commun s'alla esmouvoir, **et prirent une karette d'Allemaigne ou marchié qu'ilz trouvèrent et l'escueillèrent devant le beffroy et le hurtèrent sy fort à l'huys qu'ilz firent le coulombe rompre et les deux fueilletz flatrir à terre [...]**<sup>163</sup>

Ce sont encore une fois les passages postérieurs aux années 1320, qui sont comme les plus étoffés, pour les raisons que nous avons expliquées ci-dessus, au point 1.2 de ce chapitre.

Enfin, nous pouvons observer que l'auteur n'emploie pas le discours direct. Ceci participe de la volonté du chroniqueur de montrer des faits achevés et, partant, sur lesquels il peut avoir le recul nécessaire pour demeurer objectif. Par ailleurs, cette volonté de ne relater aucun dialogue empêche les longs développements et pousse l'auteur à s'intéresser uniquement au fait historique et à ses conséquences directes, plutôt qu'à son déroulement.

---

<sup>162</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 205.

<sup>163</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 79 – paragraphe [84].

Lorsque l'auteur est temporellement éloigné du sujet qu'il envisage, la distance se fait naturellement. Il est plus difficile de s'en tenir aux simples faits lorsqu'on est physiquement proche du sujet traité. L'envie de transmettre son expérience pousse à l'épanchement descriptif. Au paragraphe [84], certaines traces de discours transparaissent par le biais du style indirect : « [...] Et les seigneurs de Valenchiennes firent un ban tout plain de bons usages et de bonnes coutumes. Et **dirent en leur ban que on metteroit paine à abaisser les maletottes du plus tost que on polroit** »<sup>164</sup>.

Même s'il s'agit de style indirect, l'auteur se contente de transmettre une reproduction partielle et altérée. Néanmoins, la présentation des intentions des seigneurs introduit le lecteur au cœur d'un événement en cours, non d'une action complètement achevée<sup>165</sup>.

### 2.2.2. Autres caractéristiques du texte

La majorité des paragraphes respecte un schéma de construction commun :

Premier complément de temps (+ second complément de temps) + Verbe + Sujet + autres compléments.
---

Nous retrouvons ce type de structure dans la phrase : « En l'an mil trois cens et XIII, morut le biau roy Philippe de France, et fu roy Loys de Navarre son filz »<sup>166</sup>.

Au centre de la phrase, l'inversion sujet-verbe vise à mettre autant l'action que l'acteur en évidence. Le verbe, toujours conjugué au passé, permet une prise de distance avec l'objet exposé. Au-delà de ce noyau, on retrouve les compléments, directs en aval, circonstanciels en amont.

Le premier complément de temps indique systématiquement l'année durant laquelle s'est déroulé l'événement. Les formules employées sont récurrentes : *En l'an* [suivi de la date] ; *en cest an*, *en ce meismes an*, *en ce tamps*, lorsque l'auteur mentionne un autre événement ayant eu lieu la même année que celui décrit au paragraphe précédent.

---

<sup>164</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 76 – paragraphe [84].

<sup>165</sup> Ce paragraphe [84] est l'un des plus subjectifs, bien qu'il n'en présente aucune trace apparente. Nous y reviendrons au point 2.4.3.3., lors de l'étude de la subjectivité de l'auteur.

<sup>166</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 59 – il s'agit ici du paragraphe [54].

Le second complément de temps, pas toujours présent, ni forcément situé à la suite du premier, complète la datation : « L'an Mil III<sup>e</sup> et II, le jour du blanc joedy, fu li bataille au val de Kassiel [...] »<sup>167</sup>.

Seuls quelques paragraphes ne respectent pas le schéma : « Quant marguerite la contesse vey la chose mal aller [...] »<sup>168</sup> ; « Le devant dis Baulduin d'Avesnes eult trois enfants, c'est assavoir Jehan, Baulduin et Beatrix. [...] »<sup>169</sup> ; « Et le joedy après le Saint Rémy ensuyvant [...] »<sup>170</sup> ; « Et après lui, fu roy Philippe, qui fu filz à monseigneur Charles de Vallois, [...] »<sup>171</sup> ; « Le jour St. Rémy ensuyvant en celle année, morut Guillaume conte de Haynau [...] »<sup>172</sup>. Faut-il y voir des traces d'interpolations mal intégrées au texte ? Nous reviendrons sur la question au point 2.4.3.4. .

La structure fait forcément penser au style formulaire employé dans les documents diplomatiques. Elle permet d'atteindre une plus grande objectivité et une certaine précision dans l'information. Elle ne néglige pas pour autant la brièveté exigée par le genre de la chronique. Il est même possible que ce style narratif très particulier s'inspire directement du style curial, tel que J. Rasmussen le décrit :

Aucune hésitation pour l'entrée en matière : un précepte commun veut que le début expose le motif du message, après quoi l'écrivain peut arriver au fur et à mesure à la partie centrale de la communication. [...] Puisque, dans la rédaction d'un document un changement des termes, si petit soit-il, peut-être censé impliquer une nouvelle circonstance, il importe qu'un même phénomène soit désigné par les mêmes expressions chaque fois qu'il revient dans un exposé. Cette règle pratiquée et justifiée dans le style judiciaire, est transmise à la prose narrative où elle s'impose non seulement par l'habitude professionnelle, mais encore par la facilité qu'elle présente au rédacteur. [...] Le modèle curial offre aussi le modèle de termes de référence [*dessusdit, ledit, lequel*] qui sont devenus d'un usage si général qu'il n'y a pour ainsi dire pas un texte de prose qui n'en soit pas marqué<sup>173</sup>.

De même, l'auteur de la chronique introduit son propos selon un schéma récurrent, familier au lecteur, pour ensuite arriver au message principal : la description de l'événement. Puis, lorsqu'il cherche à désigner une réalité déjà décrite, il réemploie

---

<sup>167</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 52 – paragraphe [44].

<sup>168</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 24 – paragraphe [1].

<sup>169</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 42-43 – paragraphe [23].

<sup>170</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 51 – paragraphe [41].

<sup>171</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 68 – paragraphe [71].

<sup>172</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 75 – paragraphe [83].

<sup>173</sup> RASMUSSEN, J., *La prose narrative française du XV<sup>e</sup> siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhaegue, Munksgaard, 1958, pp. 33-34.

la même tournure de phrase : « L’an Mil III<sup>c</sup> et II, fu le bataille à Courtray [...] »<sup>174</sup>, « L’an Mil III<sup>c</sup> et II, [...], fu li bataille au val de Kassiel [...] »<sup>175</sup>, « En l’an Mil III<sup>c</sup> et III, fu le bataille au pont à Arques [...] »<sup>176</sup>, et parfois au sein d’un même paragraphe : « En l’an mil trois cens et XVI, morut le roy Loys de France et de Navarre. Et après lui, fu roy Philippe son frère [...]. Et après lui, fu roy Charles son frère, [...] »<sup>177</sup>.

L’utilisation d’expressions ou d’images récurrentes participe du principe curial : « grant plenté de gens » désigne à plusieurs reprises les troupes armées en grand nombre, aux paragraphes [47], [68], [69] ; l’image de la rivière rougie par le sang des tués pour manifester l’ampleur des dégâts, aux paragraphes [45] et [47] ou encore celle de la tête coupée pour désigner la sanction suprême, aux paragraphes [11], [47], [62], [66], [68], [71] et [84].

L’articulation des idées au sein du paragraphe se fait soit par coordination – avec un usage quasiment abusif de *et*, ou parfois d’adverbe comme *adont* –, soit par subordination. Placée en début de phrase, la conjonction de coordination a valeur de connecteur mais également celle de rupture entre deux idées différentes<sup>178</sup>. La phrase, et ce surtout à partir du paragraphe [36], se complexifie par la multiplication de relatives, introduites surtout par *qui*, *que*, *lequel* :

En l’an mil trois cens et vingt et six, messire Jehan de Haynau, seigneur de beaumont, emprist le voye pour aller en Engleterre atout grant plenté de gens d’armes de Haynau. **Et** fu à le prière et à le requeste de la royne d’Engleterre, fille au biau roy Philippe de France, **qui** se complaindist à monseigneur Jehan **que** son sire le roy d’Engleterre l’avoit encachit, lui et son filz, et sans cause, par le conseil de ung traistre **c’on** dist monsigneur Huon le Despensier, et **que** nulz ne le voloit aidier. **Lequel** messires Jehan de Haynau enmena la dame et son filz **et** passa la mer **et** arrivèrent en Engleterre en grant péril. **Et** fist tant monsigneur Jehan de Haynau en Engleterre avoec l’ayde de Dieu **que**, avant **qu’il** en partesist, **que** ledit Hues le Despensier fu pris **et** mis à mort **et** fu coppés en quatre quartiers **et** pendus à quatre pors d’Engleterre, **et** le tieste sur le pont à Londres. **Et** se fu le roy mis en prison tant **qu’il** y morut. **Et** fu son filz roy **et** la royne dame. **Et** dont se party messire Jehan **et** ses gens **et** s’en revindrent en Haynau<sup>179</sup>.

<sup>174</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 51 – paragraphe [42].

<sup>175</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 52 – paragraphe [44].

<sup>176</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 53 – paragraphe [45].

<sup>177</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 60 – paragraphe [57].

<sup>178</sup> MORTELMANS, J., « Escrire et mettre par mémoire » dans *L’écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, dir. T. VAN HEMELRYCK et C. VAN HOOREBEECK, Turnhout, Brepols, 2006, coll. «Texte, codex et contexte », 1, pp. 247-248.

<sup>179</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 65-66 – paragraphe [68].

Quant à trouver une explication à propos de la fragmentation de la phrase, nous pouvons reprendre celle que J. Rasmussen énonce pour éclairer le fonctionnement du style curial :

Le morcellement de la phrase provient du souci de tenir compte de tous les aspects d'une situation. De là, les innombrables compléments prépositionnels qui caractérisent le style curial. Un exposé cohérent de phénomènes complexes conduit aussi à un emploi étendu de propositions subordonnées. Celles-ci sont motivées par le caractère juridique du message<sup>180</sup>.

Les phrases longues et amplifiées, l'absence de variation dans la forme d'expression, les nombreuses énumérations, périphrases et répétitions, ainsi que l'accumulation de phrases courtes juxtaposées sans connecteurs logiques confèrent à la chronique un ton à la fois lent et monotone, mais aussi grave et solennel. Ce ton convient parfaitement au propos et correspond également au genre envisagé<sup>181</sup>.

Le respect de la structure formelle observée ci-dessus permet à l'auteur de s'en tenir à une expression, somme toute assez claire et concise, allant à l'essentiel : la mention de l'événement et sa date. Ce cadre précis, joint à l'absence totale de discours direct, ôte toute subjectivité apparente. Il empêche totalement l'introduction d'un sujet *je* dans un récit qui se veut pourtant témoignage historique ou, du moins, passeur de mémoire. La structure laisse également peu de place à d'éventuels traits imaginatifs. Ici, l'auteur semble rester fidèle à la réalité. Mais, comme nous le verrons plus loin, la formulation n'empêche pas l'introduction d'une certaine subjectivité et n'est finalement qu'une façade pour faire croire à la véracité et à l'impartialité des propos<sup>182</sup>.

### 2.3. Technique descriptive

Puisque l'auteur recherche la brièveté et la clarté, nous nous attendons forcément à une technique descriptive peu élaborée. Il est vrai qu'au Moyen Âge, le lecteur de chronique n'espère pas autre chose qu'une simple mention d'événements, et il estime même que l'auteur doit renoncer à dire le pourquoi et le comment<sup>183</sup>.

Néanmoins, dans les faits, on constate que le chroniqueur ne se limite pas toujours aux informations de base et cite causes, conséquences et lieux précis de

---

<sup>180</sup> RASMUSSEN, J., *op. cit.*, p. 34.

<sup>181</sup> RASMUSSEN, J., *op. cit.*, p. 75.

<sup>182</sup> MORTELMANS, J., « Écrire et mettre par mémoire », *cit.*, p. 250.

<sup>183</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, *cit.*, p. 207.

l'action. La présence d'informations complémentaires ne contredit pas forcément la recherche de brièveté car l'auteur s'en tient souvent au minimum :

L'an M III<sup>c</sup> LIII, fu le feu à Tournay le jour St. Michiel **par feu de meschief et y eult bien XV maisons arses, et se leva le feu vers le porte de le Poterie**<sup>184</sup>.

Certains paragraphes offrent pourtant des descriptions extrêmement détaillées, d'une complétude et d'une précision plus grandes. C'est le cas des paragraphes [47], [69], [72], et surtout [84], mais aussi de l'extrait suivant :

Et en l'année après, furent li mesiel ars, **pour ce qu'ilz avoient empoisonné les fontainez, puis et aultres yauwez, comme il confessèrent, et ung proppre jour et en une meysme heure, il morurent partout à une foix, qui fu une haute et grande merveille de ainsi adréchier**<sup>185</sup>.

### 2.3.1. Description des personnages

L'auteur de la chronique, respectant toujours l'exigence de la brièveté, se refuse à rédiger les portraits des personnes qu'il mentionne. Bien plus, on ne retrouve aucune caractéristique physique<sup>186</sup>. À l'occasion, l'auteur émet une très courte description morale, mais celle-ci est toujours justifiée par le contexte : « [...] Jehan [...] estoit tant courtois, humble et débonnaire que le monde l'avoit chier, et partant il demora conte »<sup>187</sup>, « En ce concille, fu dispensés Henry, évesque de Liège, qui mult estoit puissans homs de linage, mais tousjours s'estoit merveilleusement maintenus »<sup>188</sup>, « Margritte [...] ghouverna son pays en son tamps souffisaument et bien »<sup>189</sup>.

Nonobstant, l'analyse d'un portrait n'est pas l'unique moyen de construire un personnage. Pour les récits de fiction, P. Hamon propose la démarche suivante :

En tant que concept sémiologique, le personnage peut [...] se définir comme une sorte de morphème doublement articulé, morphème migratoire manifesté par un *signifiant discontinu* (un certain nombre de marques) renvoyant à un *signifié discontinu* (le « sens » ou la « valeur » du

---

<sup>184</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 82 – paragraphe [88].

<sup>185</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 62 – paragraphe [61].

<sup>186</sup> Seul l'adjectif *biau* est apposé au nom du roi Philippe IV, mais il s'agit d'une référence à son surnom, Philippe IV le Bel, plutôt qu'une réelle description physique – DELCAMBRE, *op. cit.*, p. 51 – paragraphe [43].

<sup>187</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 35 – paragraphe [1].

<sup>188</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 40 – paragraphe [15].

<sup>189</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 42 – paragraphe [21].

personnage); il sera donc défini par un *faisceau de relations*, de ressemblance, d'opposition, de hiérarchie et d'ordonnement (sa distribution) qu'il contracte, sur le plan du signifiant et du signifié, successivement et / ou simultanément, avec les autres personnages et éléments de l'œuvre, cela en contexte proche (les autres personnages du même roman, de la même œuvre) ou en contexte lointain (*in absentia* : les autres personnages du même genre)<sup>190</sup>.

Ce type d'analyse structuraliste peut très bien être adapté à un récit historiographique, car le personnage, même s'il est inspiré d'une personne réelle, n'est finalement qu'une reconstruction subjective réalisée par l'auteur.

#### 2.3.1.1. Désignation du personnage

Le premier élément caractérisant le personnage reste son nom. Il s'agit du moyen le plus bref et le plus clair pour désigner une personne et certaines ne sont définies que par celui-ci. Cependant, d'autres personnages ne sont même pas nommés, soit que leurs fonctions suffisent à les identifier – le « duc de Braibant »<sup>191</sup>, le « roy de Behaigne »<sup>192</sup> – soit qu'ils entretiennent un lien particulier avec un autre personnage plus illustre – « fille au duc de bourgogne »<sup>193</sup>. Nous noterons que cette seconde catégorie comprend surtout des personnages féminins.

La deuxième caractéristique est l'acte qui justifie la présence du personnage au sein du récit. Il peut être de tout type : batailles – « messieur Henry Buffel »<sup>194</sup> ; rixes ; exécutions – « Jourdain de Lille »<sup>195</sup>, « Pierre Remis »<sup>196</sup> – ; constructions d'édifices – « Jehan de Landrechies »<sup>197</sup>, « Simon Mouras »<sup>198</sup> – ; rébellions – « Baliens »<sup>199</sup> et « Colin Sanetin »<sup>200</sup>.

Le troisième élément, moins fréquent, est la fonction exercée par la personne. Il peut s'agir d'une charge réservée aux bourgeois – prévôt, bailli, etc. – ou d'une fonction noble – comte, duc, roi. Quoi qu'il en soit, la mention du statut social est l'occasion de

---

<sup>190</sup> HAMON, P., « Pour un statut sémiologique du personnage », dans *Poétique du récit*, Seuil « Essais », 1977, pp. 124-125.

<sup>191</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 47 – paragraphe [35].

<sup>192</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 63 – paragraphe [63].

<sup>193</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 59 – paragraphe [56].

<sup>194</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 55 – paragraphe [47].

<sup>195</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 63 – paragraphe [65].

<sup>196</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 71 – paragraphe [74].

<sup>197</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 72 – paragraphe [76].

<sup>198</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 75 – paragraphe [81].

<sup>199</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 50 – paragraphe [40].

<sup>200</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 69 – paragraphe [72].

louer le personnage décrit. Pour les roturiers, seuls les prévôts sont explicitement désignés par leurs fonctions. Bien plus, ils servent même de repère chronologique secondant la datation numérique : « Jehan Moïses en ce tamps prouvoist »<sup>201</sup>.

Le quatrième et dernier élément est la relation qu'entretient le personnage avec d'autres. Elle apparaît tantôt pour identifier un personnage que l'auteur suppose moins connu : « Mainfrois le filz Fedric »<sup>202</sup> ; tantôt pour désigner des personnages secondaires issus de familles illustres : « [...] Et sy reult espoussée le sueur à monseigneur le roy de Behaigne et à l'empereur Henry de Luxembourgq »<sup>203</sup> ; tantôt pour rappeler une ascendance prestigieuse qui glorifie le personnage décrit : « li biaux rois Phelipez de Franche, dont St. Loys estoit tayons [...] »<sup>204</sup>, « morut le biau roy Philippe de France, et fu roy Loys de Navarre son filz »<sup>205</sup>. La relation filiale est parfois rendue indispensable. L'homonymie, fréquente, obligeait l'auteur à un minimum de précision généalogique pour éviter toute confusion : « Et en celle année, fu conte de Flandres Loys qui fu filz à monseigneur Loys de Nevers et de Retiers »<sup>206</sup>, « En l'an mil trois cens et vingt et six, messire Jehan de Haynau, seigneur de Beaumont »<sup>207</sup>.

En revanche, l'auteur évite de signaler des liens familiaux trop complexes. Lorsqu'il mentionne la bataille de Woeringen<sup>208</sup>, où furent tués Henri VI de Luxembourg et son frère Waleran, il ne précise pas qu'Henri VI est le beau-fils de Baudouin d'Avesnes. De même, il ne signale pas davantage que le roi Jean de Bohême est l'arrière-petit-fils de ce dernier. L'attitude de l'auteur pourrait être expliquée de trois manières : soit l'auteur pense que la filiation est bien connue de ses lecteurs ; soit il ne connaît pas lui-même le lien entre la famille de Hainaut et le personnage ; soit encore il refuse de compliquer son récit par des explications trop longues. Conformément à ce que nous écrivions plus haut, nous pencherons pour la troisième explication, qui n'est pas forcément incompatible avec la deuxième.

---

<sup>201</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 85 – paragraphe [95].

<sup>202</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 37 – paragraphe [6].

<sup>203</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 60 – paragraphe [57].

<sup>204</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 51 – paragraphe [43].

<sup>205</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 59 – paragraphe [54].

<sup>206</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 63 – paragraphe [64].

<sup>207</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 65 – paragraphe [68].

<sup>208</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 47 – paragraphe [35].



Au final, peu d'éléments permettent de reconnaître les personnes citées et le critique contemporain est contraint de confronter ce témoignage avec d'autres pour pouvoir identifier correctement les acteurs. Il faut voir dans cette pauvreté d'éléments descriptifs le fait que l'auteur ne cherche pas à dépeindre une réalité mais plutôt à susciter la remémoration d'un fait issu de la mémoire collective. La chronique a pour objet de décrire des actes et non pas des états. Les portraits n'ont donc nullement leur place ici, et si l'auteur s'attarde à dépeindre un ou deux traits de caractère, c'est pour que le lecteur puisse mieux comprendre l'action.

Il est à noter enfin que plus l'auteur progresse dans le temps, plus nombreux sont les personnages roturiers, ce qui confirme une fois de plus un éloignement réduit de l'auteur vis-à-vis des scènes représentées.

#### 2.3.1.2. Les personnages féminins

Il est assez surprenant de constater que la plupart des femmes ne sont pas nommées. Lorsque l'auteur juge bon de le faire, c'est que ces dames assument de hautes fonctions – Marguerite de Constantinople, Marguerite de Bavière, Mahaut d'Artois – ou que la désignation par relation généalogique s'avère trop complexe<sup>209</sup>.

La plupart du temps, l'auteur se contente de mentionner l'origine familiale sans donner davantage de détails à propos d'un nom ou d'un prénom. Seules comptent les références à un père, un frère, un mari ou un parent illustre : « [...] Et, asés tost après, fu fait le mariage du jonne roy [Edouard III] et de la fille monseigneur Guillaume, conte de Haynau et de Hollande et suer à l'emperers de Romme et à le contesse de Jullers. [...] »<sup>210</sup>. Dans cette chronique, les femmes ne sont signalées que par leurs rôles de mère, d'épouse ou de fille. Les rares dames qui sont nommées le sont parce qu'elles sont considérées comme des hommes à cause des fonctions qu'elles occupent. La femme, si elle n'est pas elle-même l'héritière de la charge comtale, s'efface systématiquement derrière son mari ou son père.

Pourtant, les dames jouent un rôle immense dans la conception même de l'ouvrage. Béatrice d'Avesnes, fille de Baudouin d'Avesnes, n'est citée qu'à une seule

---

<sup>209</sup> Clémence de Hongrie est la seconde épouse de Louis X. Son nom apparaît pour éviter la confusion avec la précédente, Marguerite de Bourgogne. Blanche de Bourgogne est la première des trois épouses de Charles IV, mais la mention de son nom apparaît surtout pour la dissocier de sa sœur aînée Marguerite, désignée par son lien avec Mahaut d'Artois. Le passage nommant Béatrice d'Avesnes est considéré comme une interpolation. Nous en reparlerons donc au point 2.4.3.4.

<sup>210</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 67-68 – paragraphe [69].

reprise<sup>211</sup>, mais elle constitue une des pierres angulaires de la chronique. Son mariage avec Henri VI de Luxembourg justifie la présence des passages concernant la famille Luxembourg et même ceux liés à Jean de Bohême, son petit-fils.

Isabelle de France, elle aussi, influence la composition du récit. Épouse d'Édouard II d'Angleterre, elle fait appel à Jean de Beaumont dans le désaccord qui l'oppose à son mari. L'intervention de Jean justifie l'introduction de toute la matière anglaise dans la chronique. Pourtant, le nom de la reine n'est nullement mentionné. Elle n'est désignée qu'en référence à son époux ou à son père : « [...] et fu à le prière et à le requeste de la royne d'Engleterre, fille au biau roy Philippe de France, qui se complaindist à monseigneur Jehan que son sires le roy d'Engleterre l'avoit encachiet [...] »<sup>212</sup>.

### 2.3.2. Description des lieux

L'attitude de l'auteur vis-à-vis des lieux est assez semblable à celle qu'il adopte envers les personnages. Ici non plus, il n'y a pas de pause descriptive. Seuls quelques éléments sont décrits pour répondre à une visée purement pratique : situer *grosso modo* le cadre.

Le nom reste une référence quasiment incontournable. Parfois, malgré tout, l'auteur n'estime pas qu'il soit indispensable de le mentionner : « En l'an Mil II<sup>c</sup> LXIII, apparut une estoille kevelue »<sup>213</sup>. D'autres éléments peuvent venir compléter la dénomination lorsqu'ils sont rendus nécessaires par la scène, comme l'illustre l'extrait suivant :

Sur chela, les hatieux gens et ce commun s'alla esmouvoir, et prirent une karette d'Allemaigne ou marchié qu'ilz trouvèrent et l'escueillèrent devant le beffroy et le hurtèrent sy fort à l'huys qu'ilz firent le coulombe rompre et les deux fueilletz flatrir à terre et firent telle outrage et si grant meschief que ilz veulrent aller là sus pour sonner le clocque. Et il y avoit dedens le beffroy de bonnes gens souffisans armés que les seigneurs y avoient commis pour le garder, qui le deffendirent bien et n'y eult sy hardy qui y osast monter [...] <sup>214</sup>.

La précision atteint un plus haut degré dans les récits de bataille, car la disposition des lieux est souvent déterminante quant à l'issue du conflit : « En l'an Mil III<sup>c</sup> et III, fu le bataille au pont à Arques, [...] encontre les Flamens, et gagnèrent les

---

<sup>211</sup> Voir note 213.

<sup>212</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 65 – paragraphe [68].

<sup>213</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 37 – paragraphe [7].

<sup>214</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 77-78 – paragraphe [84].

Flamens **le pas**. Et sy eult si grant mortolle que du sang **li rivière en fu toute rouge II grandes lieuwes aval l'iauwe.** »<sup>215</sup>. Ici, l'introduction de la rivière dans la description n'intervient que parce qu'elle est constitutive de la scène, et parce qu'elle permet d'user d'une image forte pour désigner la tuerie qui eut lieu.

Nuançons nos propos. Certes, les descriptions sont plus étoffées dans les récits de batailles, mais elles sont encore fort éloignées du degré de précision de Jean de Haynin<sup>216</sup>. L'auteur ne doit pas avoir été un témoin direct des conflits qu'il relate. Son propos s'axe surtout sur les conséquences des batailles – belligérants en présence, camp victorieux, dégâts matériels et pertes humaines – et non sur le déroulement du combat. Il ne parvient pas pour autant à dégager les grandes lignes directrices et à faire le lien entre toutes les batailles citées. L'auteur est donc conscient des enjeux de chaque bataille, mais il se borne à l'événement sans chercher à aller plus loin.

Quant à la description de la ville de Valenciennes, elle s'opère par recoupements. L'auteur cite les noms des rues, les bâtiments, les noms des portes et leurs situations dans la ville, notamment lorsqu'il fait état des inondations. Il n'hésite pas à mentionner les dégâts et à soulever la moindre information concernant une modification urbanistique de la ville. Si l'on n'a malheureusement pas une vision claire de la cité telle qu'elle était au départ, on peut, au fil du temps, se faire une idée des changements qu'elle subit : construction des halles<sup>217</sup>, transformation de la place du marché<sup>218</sup>, dégâts causés par les inondations, constructions de portes, destructions de maisons, etc. La plupart du temps, l'auteur tente de situer le quartier concerné, en le nommant ou, plus rarement, en le situant par rapport aux rues et églises de la ville. Cette localisation assez aléatoire suppose une bonne connaissance de Valenciennes :

En l'an mil II<sup>c</sup> LXXV, fu une grande yauwe es Valenchiennes à le porte Cambrisienne, à le porte Pissot qui orez est le porte Nostre Dame et à le porte d'Ansaing, et fu le X<sup>e</sup> jour de février<sup>219</sup>.

En l'an mil II<sup>c</sup> LXXVII, comença li marchiés de Valenchiennes à ragrangier ou mois de may, et abaty on le moustier Saint Pierre qui séoit au ruisot de Pisson<sup>220</sup>.

---

<sup>215</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 53 – paragraphe [45].

<sup>216</sup> CESAR, É., *Étude sur le chroniqueur Jean de Haynin (1423-1495)*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, mémoire de fin d'étude, année académique 1969-1970.

<sup>217</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p.41 – paragraphe [20].

<sup>218</sup> Voir extrait ci-dessous.

<sup>219</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 40-41 – paragraphe [16].

<sup>220</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p.41 – paragraphe [18].

En ce mesimes an, key li pons d'Ansaing jus et abatty les mollins por les grandes yauwez qui alors furent et se key de le maison c'on dist le Barbaquenez le quarte part et se keyrent ly pons Jumiel et li pont Jehan Gouchet, li pons Sains Jaquez et li pons le conte et tous les pons abatit l'eauwe et mena aval et sy fut le moustier de Saint Jaque si plains d'iauwe [...] <sup>221</sup>.

Une fois de plus, nous en arrivons à la conclusion que l'auteur connaît bien la ville et qu'il s'adresse à un public avec lequel il partage son lieu de vie. Il ne juge pas nécessaire de préciser outre mesure le cadre dans lequel l'action est située. En effet, pour le lecteur idéal que l'auteur conçoit, la mention du nom doit suffire à situer les lieux.

### 2.3.3. Conclusions

Les descriptions n'ont d'autre fonction que de placer un cadre sommaire où l'action peut prendre forme. La description, autant pour le personnage que pour les lieux, en est réduite au strict minimum, et a même souvent un caractère elliptique. Elle se résume au fait, et permet de confirmer l'idée que ce qui intéresse l'auteur n'est pas la reconstitution réaliste du passé mais simplement sa remémoration.

Le public idéal doit ressembler à l'auteur lui-même, un Valenciennois éclairé, avec lequel il peut partager des souvenirs historiques communs. L'absence de descriptions complètes et d'une charge testimoniale dans l'information <sup>222</sup> sont le signe que les faits présentés n'ont pas été vécus par l'auteur. Le chroniqueur n'est pas un acteur de l'histoire, mais plutôt un spectateur, un passeur.

L'histoire que l'auteur nous présente est une compilation enrichie de quelques témoignages personnels liés à la ville. La pauvreté des descriptions trahit les sources employées : des archives locales ou des annales, peu enclines à l'épanchement littéraire.

## 2.4. Intentions du texte

### 2.4.1. Absence de prologue

La chronique, mieux considérée à partir du XII<sup>e</sup> siècle, suscite autant l'attention des historiens que le récit historique au sens propre. C'est pourquoi, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il est fréquent d'y retrouver un prologue dans lequel l'auteur expose le contenu de la chronique, explique son plan, se nomme et indique même à l'occasion ses sources.

---

<sup>221</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 44-45 – paragraphe [27].

<sup>222</sup> CESAR, É., *op. cit.*, pp. 49-53.

Nous pouvons dès lors nous étonner de ne pas trouver en guise d'ouverture un texte introducteur semblable à ceux rédigés à peine quelques années plus tard par Jean Froissart dans ses *Chroniques*. Seules deux causes peuvent être à l'origine de l'absence d'un prologue : soit le texte a été amputé accidentellement de son avant-propos, soit il n'a jamais présenté d'introduction. Pour résoudre cette question, il faudra établir une comparaison des trois versions.

La version B n'est précédée que d'un simple titre indiquant *Plusieurs advenues prises du livre d'Eusebe*. La version C est rédigée sous un titre ajouté postérieurement : *Plusieurs antiquités de la ville de Valenciennes*. La version D se présente sous le titre *Plusieurs advenues ensuivants et premiers*. Cette constatation semble indiquer l'absence de prologue dans la version initiale. En outre, aucune des trois versions ne commence avec le même paragraphe. La version D est inaugurée par une description de la situation de la cour comtale durant la bataille Avesnes-Dampierre, description que Delcambre dit empruntée à une autre source<sup>223</sup>. La version B commence directement par l'évocation d'un événement ayant eu lieu en 1255, à Arras, cité également par D. La version C, enfin, n'apparaît qu'avec la mention d'un fait valenciennois de 1264, absente de B.

Bref, les trois copies ne présentent aucune uniformité quant au commencement de cette chronique, empêchant peut-être d'affirmer avec certitude l'existence ou non d'un prologue dans la version initiale.

Il reste encore la possibilité d'une perte de la partie introductive. Si c'est le cas, celle-ci aura eu lieu très tôt après la composition de l'ouvrage, car, comme nous venons de le voir, les trois versions, copiées au XV<sup>e</sup> siècle, n'en font pas état.

Puisqu'il faut poser un choix, nous opterons pour l'absence de prologue dans la version initiale car, malgré les ressemblances entre les trois versions, aucune n'offre un prologue dans lequel un auteur en *je* parlerait d'un temps *b* distinct du temps *a* de l'action du texte<sup>224</sup>. Les titres mentionnés sont certainement l'œuvre de copistes soucieux de distinguer la chronique du reste d'un ouvrage auquel celle-ci est intégrée.

Après avoir opté pour l'absence initiale de prologue, nous tenterons d'en dégager les hypothétiques conséquences.

---

<sup>223</sup> DELCAMBRE, *É.op. cit.*, p. 34.

<sup>224</sup> MARCHELLO-NIZIA, C., « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », dans *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. D. POIRION, Publications de l'université de Paris-Sorbonne, 1982, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2, pp. 13-25.

Premièrement, l'auteur et les copistes ne considèrent pas la chronique comme un texte indépendant, abouti, autonome. L'intégration du texte au sein d'un ensemble plus vaste, qu'il s'agisse d'une traduction des *Annales* de Jacques de Guise ou de « plusieurs coppies de chartres et autres lettres et sermens de la ville de Valenciennes avecq plusieurs autres mémoires »<sup>225</sup>, montre que le texte est considéré comme une continuation, comme un des éléments d'une vaste œuvre historique à propos de Valenciennes ou du Hainaut.

À ce propos, il faut rappeler que le titre introduisant la version B, à savoir « Plusieurs advenus prises du livre d'Eusèbe », fait état d'une vieille tradition qui voulait que la « chronique [soit] l'œuvre consciente et élaborée d'un historien qui, suivant et prolongeant l'effort d'Eusèbe de Césarée, tente de reconstruire la chronologie du passé »<sup>226</sup>.

Deuxièmement, il faut peut-être voir dans l'absence de prologue une inadéquation avec l'ensemble de la matière traitée. Pour la période du Haut Moyen Âge, et à propos du domaine romanesque, A. Combes<sup>227</sup> distingue trois types de prologues. Le prologue d'un récit *monologique*, dont le contenu se synthétise en une seule signification globale, a pour objet de condenser la matière. Le prologue d'un récit *polyphonique*, constitué de divers récits et sans ligne idéologique dominante, vise à unifier autour d'un auteur-narrateur commun les diverses parties du récit. Le troisième type, moins répandu, est celui d'un narrateur hétérodiégétique qui se présenterait comme le découvreur d'un manuscrit jusqu'alors inconnu. La présence de plusieurs pièces aux sujets divers dans un même recueil serait seule caution de l'unité du texte.

Si ces catégories sont censées s'appliquer à des œuvres romanesques, on peut, malgré tout, les transposer au discours historique. Toutes trois se veulent les garantes d'une unité du contenu. Chacune suppose d'une part, que l'auteur-narrateur ait pris du recul face à son propos, et d'autre part, que l'œuvre ait atteint un état d'aboutissement. Il faudrait donc supposer que la chronique n'a jamais réellement abouti et qu'elle reste une œuvre en cours aux yeux de son auteur. Cette idée confirmerait l'hypothèse que nous émettions aux points 1.2. et 1.2.1., à propos de la datation de la composition.

---

<sup>225</sup> Titre donné au manuscrit 680 de la bibliothèque de Valenciennes.

<sup>226</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 204. Ce sujet a déjà été traité au point 2.2. du chapitre II.

<sup>227</sup> COMBES, A. « Le prologue en blanc du Lancelot en prose », dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, Paris, Sorbonne Nouvelle, 2002, pp. 21-52.

Troisièmement, l'absence de prologue pourrait également trahir l'absence de commandeur d'œuvre, de mécène. Hormis les titres apposés aux trois versions par des copistes postérieurs, l'œuvre ne compte aucune dédicace. Et même, nous ne retrouvons aucune formule d'assertion qui, comme l'a démontré C. Marchello-Nizia<sup>228</sup>, nous permettrait d'imaginer que l'auteur exerce, en rédigeant la chronique, une tâche, à la manière d'un fonctionnaire. Traditionnellement, affirmer et réaffirmer que ses propres dires sont le reflet exact de la vérité est un devoir à respecter envers la personne pour laquelle on travaille, une sorte de serment à faire. L'absence de prologue et de dédicace pourrait nous amener à penser que la chronique n'a pas de commanditaire et qu'elle résulte, ainsi, d'une initiative privée.

Si l'on relie cette constatation avec l'étude du style, nous pourrions en arriver à la conclusion que l'auteur s'inspire de documents diplomatiques mais ne réalise pas la chronique dans le cadre de ses fonctions.

Enfin, il faut souligner que la chronique sous forme d'annales est perçue par tous les chroniqueurs comme un genre mineur. Reconnaissons que notre auteur ne fait pas preuve d'un style littéraire original et que, bien qu'il veille à être exact, sa chronique est largement dépourvue d'explications, de descriptions ou encore de mises en contexte. Froissart, peu après, distinguera une haute chronique, à l'image de celle qu'il pratique, d'une basse chronique, plus scolaire. Puisque l'auteur rédige une chronique qui nécessite moins d'application et de soin, il ne lui semble pas indispensable de l'introduire<sup>229</sup>.

Par ailleurs, les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* ne présentent pas non plus de prologue. Ceci tient sans doute à une autre raison. L'ensemble de l'œuvre s'avère être très disparate, à la fois dans la forme et dans le contenu. L'auteur hésite entre divers genres, allant de la chronique annuelle au récit historique, en passant par la chronique universelle. Il envisage avec le même intérêt l'histoire du Hainaut, de la France, de l'Angleterre, et même de Valenciennes en particulier. Ce caractère diffus,

---

<sup>228</sup> MARCHELLO-NIZIA, C., « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », *cit.*

<sup>229</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, *cit.*, p. 210.

hétéroclite, pourrait expliquer à lui seul l'absence d'un prologue qui, face à un tel manque d'uniformité, ne pouvait présenter et expliquer aisément le propos<sup>230</sup>.

#### 2.4.2. Objectifs et public visé

Puisque l'auteur ne s'est pas exprimé lui-même sur ses intentions dans un prologue, nous sommes tenus de reconstituer celles-ci par d'autres indices. Nous n'avons cessé de le faire au cours des pages précédentes, puisque les thèmes abordés, le style, la méthode descriptive sont autant de moyens permettant de réaliser l'objectif de départ. Voici nos conclusions : ce texte est écrit par un Valenciennois, pour des Valenciennois, d'un niveau de culture assez élevé, intéressés par la plupart des domaines de la vie sociale – économie, urbanistique, défense. La chronique n'est pas réellement une chronique universelle, même si les premiers paragraphes la présentent comme telle. Nous l'avons déjà dit, son propos est centré sur le Hainaut et s'étend à tout ce qui concerne cette région de près ou de loin.

Par ailleurs, nous ne trouvons aucune trace de commanditaire. Non seulement l'œuvre est anonyme, mais en plus, elle semble répondre à une initiative personnelle, non pas à une demande.

Cependant, le récit s'organise autour de la famille comtale de Hainaut, et la mention des passages traitant de contrées lointaines intéresse toujours de près ou de loin un membre de la famille comtale. Si l'initiative ne vient pas d'un de ceux-ci, on sent de la part de l'auteur une volonté de leur plaire et de leur rendre hommage. Ce désir de se faire apprécier par la famille comtale n'est pas en contradiction avec toutes les notes marginales sur Valenciennes, puisque les comtes, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, entretiennent une longue histoire d'amour-haine avec les Valenciennois et est fort attachée à la ville.

Comme dans tout récit historiographique, la conscience de l'auteur est tournée vers le passé. En effet, il cherche à préserver et à transmettre un patrimoine historique plus ancien que lui, à livrer à son lecteur une somme de connaissances héritées des ancêtres. Mais, la chronique n'a pas valeur formative, elle ne cherche pas à offrir des exemples à suivre ou des solutions à destination des personnes au pouvoir. Bien au

---

<sup>230</sup> Dans notre chronique comme dans les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*, l'absence de prologue serait liée au caractère disparate du texte plutôt qu'à une écriture instantanée.



contraire, son unique but semble être, nous l'avons dit, la remémoration et par là, la louange des ancêtres de la famille comtale<sup>231</sup>.

À partir du paragraphe [75], la chronique change d'orientation. Cette modification n'est pas marquée formellement. L'auteur adopte un point de vue descriptif plus que rétrospectif, mais le style formulaire n'est en rien altéré. La chronique, désormais, n'est plus réellement le récit de faits passés, mais plutôt celle de faits contemporains. L'analyse des thèmes envisagés nous l'a déjà prouvé : l'insertion massive de *realia*, de faits divers, ainsi que de scandales et événements frappant les esprits par leur caractère insolite – exécutions, émeutes, conflits sociaux – change la donne. Ainsi, cette nouvelle approche pourrait expliquer l'absence de cette partie dans la version B.

#### 2.4.3. Marques de subjectivité

Comme nous le mentionnions ci-avant, le meilleur endroit pour exprimer sa subjectivité reste le prologue. Traditionnellement, en dehors de cette partie introductive, l'auteur refuse de s'immiscer dans son œuvre. Nous ne serons donc pas surpris par l'absence totale de *je* dans la chronique. Mais comme le rappelle E. Doudet, « l'historiographie est toujours une construction réflexive. Toujours perçue par un regard, transmise par une voix personnelle, l'histoire [...] est une construction entre la vie hasardeuse du monde déchu et l'organisation fictionnelle dont [l'historien] rêve. »<sup>232</sup>. Suivant ce principe, nous nous lancerons dans une véritable traque à la subjectivité à travers l'œuvre. Nous éviterons de revenir sur le problème de la chronologie, déjà envisagé ci-dessus et préférons aborder d'autres questions tout aussi pertinentes : le choix de la prose, l'attention accordée à certains paragraphes plutôt qu'à d'autres, et surtout l'expression inconsciente de la subjectivité au sein même des extraits.

##### 2.4.3.1. Le choix d'écrire en prose et en langue vulgaire

Nous pourrions croire que le choix de la forme du texte coule de source et que la prose française est forcément la plus apte à rendre compte de la réalité. Il n'en est rien. La prose vulgaire, en matière historique, n'est réellement appréciée qu'après Froissart. Auparavant, on lui préfère le latin ou les formes versifiées. Le vers est abandonné parce

---

<sup>231</sup> THIRY, C., « Historiographie et actualité (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Carl Winter, 1986, t. XIII, pp. 1027.

<sup>232</sup> DOUDET, E., « De la dissonance historique à la conjointure littéraire » dans *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. D. BOHLER et C. MAGNIEN SIMONIN, Genève, Droz, 2005, pp. 239-256.

qu'il tend à écarter l'auteur de la réalité. Le chroniqueur, amené à inventer des mots qui ne sont pas forcément appelés par les faits, consacrerait autant d'importance à l'esthétique du texte qu'à la peinture de la réalité.

Ainsi, le choix de la prose s'explique aisément. La chronique est un genre plus écrit qu'oral, elle est destinée à être lue à voix basse et non pas à haute voix. La littérature qui traite de la vie doit naturellement recourir à un moyen d'expression en harmonie avec la réalité, c'est-à-dire le langage ordinaire, la prose. M. Zink va plus loin en affirmant que « l'emploi de la prose [...] apparaît, non certes comme une facilité, car les lois de la prose ne sont pas plus faciles que celles du vers, mais comme la marque délibérée du non-professionnalisme et de la nudité du témoignage »<sup>233</sup>. C'est vrai jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Après, écrire en prose ne relève plus de l'amateurisme et connote la véracité et l'authenticité du texte produit<sup>234</sup>.

L'auteur de cette chronique emploie finalement la forme qui lui semble la plus judicieuse pour atteindre son objectif : faire état de la réalité. De plus, contemporain de Froissart, il connaît le goût de son temps et il désire l'employer au mieux. Malheureusement, trop contraint qu'il est par les formes curiales dont il s'inspire, l'auteur ne peut laisser son style s'épanouir pleinement.

En revanche, le choix de la langue vulgaire peut être indicateur d'une culture plus laïque que cléricale. Le frère Jacques de Guise n'avait-il pas choisi de rédiger ses *Annales historiae illustrium principum Hanoniae* en langue latine ? La langue vulgaire devient, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la langue privilégiée des milieux nobles et bourgeois. Choisir d'écrire sa chronique en français, c'est encourager le succès de l'œuvre auprès des nobles.

#### 2.4.3.2. Longueur des explications

Nous ne reviendrons pas sur les thèmes envisagés ou sur l'attention plus grande portée à certains paragraphes. Nous arriverions aux mêmes conclusions que celles déjà établies plus haut : l'auteur est issu de Valenciennes et a une connaissance directe des derniers événements qu'il relate. Pour le reste, sa connaissance ne doit pas dépasser celle qu'il peut retrouver dans ses sources car il ne cherche pas à les développer outre

---

<sup>233</sup> ZINK, M., *La subjectivité littéraire*, Paris, PUF, 1985, p. 206.

<sup>234</sup> BAUMGARTNER, E., « le choix de la prose » dans *Le choix de la prose (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de Recherches Médiévales*, 5, 1998, pp. 7-14.

mesure. Le paragraphe [3], qui aborde le parlement de Péronne, ne mentionne d'autres mentions que ceux du roi de France et de ses barons. Aucune explication supplémentaire ne nous permet de savoir qu'il s'agit de la résolution par saint Louis du problème de succession opposant Avesnes et Dampierre. En comparaison, l'explication du conflit opposant seigneurs valenciennois et marchands, sur laquelle nous sommes déjà penché, paraît presque trop détaillée.

La longueur des descriptions nous révèle que l'auteur maîtrise moins bien le passé lointain que le passé récent, dont il est forcément plus proche. Ses sources livresques devaient être assez restreintes, tandis que les sources orales consultées pour les faits récents, elles, étaient multiples.

#### 2.4.3.3. Expression de la subjectivité au cœur du texte

Derrière une syntaxe suggérant l'objectivité, quelques passages laissent poindre des traces de subjectivité. Plusieurs d'entre eux sont, pour des raisons que nous exposerons plus loin, des extraits interpolés. Leur présence modifie les intentions du texte initial.

Pour mieux comprendre l'évolution du récit au fil de ses changements, nous étudierons les marques de subjectivité, non plus en suivant l'ordre du texte, mais en reportant l'étude des passages interpolés à la suite des autres passages.

Le premier jugement de valeur se situe au paragraphe [21]. L'auteur, si l'on en croit la version C, y salue la compétence de Marguerite de Constantinople à gérer le comté :

[...] morut Margritte, contesse de Flandres et de Haynnau le X<sup>e</sup> jour de février et ghouvrena son pays en son tanz souffisaument et bien. Ceste fonda l'abbaye de Flines et y mist une sienne fille et pluseurs nonnains de l'ordre de Chistiaux. Et i fu enssevelie après sen trespas et se fist et ordonna le béghinage de Valenchiennoz et l'opital et pluseurs biellez coses. Dieu ait son ame<sup>235</sup>.

Cet extrait correspond à l'état d'esprit des Valenciennois à l'époque où Avesnes et Dampierre se disputaient l'héritage de Marguerite de Constantinople. Le peuple

---

<sup>235</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 42 – paragraphe [21].

valenciennois, dévoué à sa comtesse, avait délibérément pris son parti, au contraire de l'ensemble du Hainaut. Ainsi, ce paragraphe a certainement été repris à des archives de la ville, qui, fidèles aux idées de ses habitants, montraient une haute estime à l'égard de la comtesse. La louange devait aller jusqu'à recommander Marguerite à Dieu. Dans les autres versions, l'extrait, pour des raisons que nous expliquerons par après, est amputé des passages louant Marguerite.

D'autres extraits laissent encore à penser que des sources diplomatiques locales ont été exploitées : « [...] et fu alors si grans neggez **c'on fist le bancq** c'on portast ledite negge à campz [...] »<sup>236</sup> ; « [...] Et les segneurs de Valenchiennes **firent ung ban** tout plain de bons usaiges et de bonnes coustumes. Et dirent en leur ban que on metteroit paine à abiassier les maletottes du plus tost que on polroit. [...] »<sup>237</sup>.

En outre, la mention des noms de bâtisseurs, associés aux édifices construits par leurs soins, et le détail de certaines commandes trahissent l'utilisation ou, du moins, la bonne connaissance des documents administratifs de la ville. L'ensemble de ces renseignements relève du domaine laïc urbain et non clérical, ce qui confirme l'idée que l'auteur est fortement lié aux offices publics, dont il doit être un des fonctionnaires.

[...] fu refaite le tour Saint Nicolay, et le comble carpentéz et assis, et cousta l'ouvrage c'on y fist à point XXXII<sup>c</sup> lib., ung escut Phelipus pour XVIII solz, et estoit alors prévost de Valenchiennes Alardz du Gardin<sup>238</sup>.

Le deuxième jugement de valeur est situé aux paragraphes [68] et [69]. L'auteur y adopte le parti de Jean de Beaumont et décrie fortement le roi d'Angleterre. Au premier abord, cette prise de position semble logique de la part d'un compatriote de Jean de Beaumont. L'approche du sujet ne s'arrête pas à un simple soutien au seigneur mais vise à le glorifier ostensiblement. L'auteur scinde les interventions de Jean en Angleterre en deux parties – l'une pour défendre Isabelle de France de son époux ; l'autre pour lutter contre les Écossais aux côtés des Anglais. Ensuite, il cherche à dépeindre un ennemi mal conseillé, voire même déraisonné et irréfléchi. Après la victoire, l'auteur rappelle à deux reprises qu'Édouard II est mort dans sa prison. Toutes

---

<sup>236</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 45 – paragraphe [27].

<sup>237</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 76-77 – paragraphe [84].

<sup>238</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 75 – paragraphe [82].

ces mentions sont autant d'éléments qui ne sont pas appelés par le texte et dont la seule fonction est de servir Jean de Beaumont :

En l'an mil trois cens et vingt et six, messire Jehan de Haynau, seigneur de Beaumont, emprist le voye pour aller en Engleterre atout grant plenté de gens d'armes de Haynau. Et fu à le prière et à le requeste de la royne d'Engleterre, fille au biau roy Philippe de France, qui se complaindist à monseigneur Jehan que son sires le roy d'Engleterre **l'avoit encachiet, lui et son filz, et sans cause, par le conseil de ung traistre c'on dist monsieur Huon le Despensier, et que nulz ne le voloit aidier.** [...] Et fist tant monsieur Jehan de Haynau en Engleterre avoec l'ayde de Dieu que, avant qu'il en partesist, que ledit Hues le Despensier fu pris et mis à mort [...] »<sup>239</sup>.

Cependant, il ne faut pas voir derrière cette louange fort développée une tentative de trouver un mécène auprès du seigneur de Beaumont. Celui-ci était décédé en 1356, bien avant la conception de l'ouvrage. Mais, peut-être pouvons-nous aller jusqu'à imaginer que l'auteur avait bien connu Jean de Beaumont.

Un troisième jugement de valeur apparaît au paragraphe [74] : « [...] fu pendus Pierre Remis [...] et avoit esté maistre des comptes le roy de Franche, et avoec ce fut il trainés autour **par son mauvailx et povre gouvernement** »<sup>240</sup>. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer la raison de cette mention qui dévalue fortement le travail de Pierre Rémi. Elle correspond sans aucun doute à l'idée de l'époque à propos du ministre, mais on s'étonnera de ne pas retrouver cette précision dans les versions B et D. Les deux copistes postérieurs auraient-ils choisi d'ignorer cette mention, craignant d'émettre une critique trop flagrante ? Faute de renseignements plus précis, nous préférons ne pas nous prononcer davantage.

Enfin, un dernier passage laisse transparaître plus fortement la personnalité de l'auteur. Au paragraphe [84], déjà particulièrement exploité dans ce travail, l'auteur avance les propos suivants :

Et les aulcuns hastieux du commun ne se veulrent mie de ce appaisier, de quoy ilz furent sot et mal adviset, et firent [...] ung esmutin après les

---

<sup>239</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 67-68 – paragraphes [68].

<sup>240</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 72 – paragraphe [74].

signeurs qui bien avoient la chose ordonnet sy bien pour l'honner et prouffit de la ville que on ne vit oncquez mieulz.<sup>241</sup>

L'auteur adopte délibérément le point de vue des personnes au pouvoir, aux dépens des petites gens de Valenciennes. Il cherche à flatter les seigneurs en insistant sur leur intelligence et leur citoyenneté, qui s'opposent à la bêtise des *hastieux*. En défendant la noblesse et les personnes de pouvoir, l'auteur cherche à se placer dans leur giron. Sa volonté de les glorifier trahit peut-être un désir de plaire à une couche de la population élevée, qui pourrait financer ses projets, ou avec laquelle il entretient certainement des relations privilégiées.

En outre, plusieurs passages nous poussent à croire que l'auteur est un témoin direct des événements qu'il décrit. Le passage [85], par exemple, retrace avec une grande précision l'évolution des inondations de la ville :

L'an M III<sup>c</sup> LI, le mardy de Penthecouste, à l'heure que on clot les portes, advint si grant pleuve que le rivière de l'Iventiel yssit hors de son kanel et rompit les crettes des fossés de le ville, qui faisoient escluse contre le rivière, et monta l'eauwe sy hault qu'il y avoit bien d'iauwe entre le porte Cambrisienne et les bailles VI piedz de hault par deseure le cauchie. Et s'abatit le force de le grant eaue qui estoit sy forte et sy hideuze les deux pans de murs qui estoient entre le porte et les bailles, et le cauchie et le terre enemy le moienne cavée par force de l'eaue XII piedz de léz et VIII piedz de parfont. Et vint sy fort les pieres et les caillaux des murs, que l'eaue emportoit si fort contre le porte, que le flaiiaux de le porte rompi et les foeillés se ouvrirent par force. Adont courut l'eaue sy fort en la ville que toute le rue cambrisienne fus y plaine d'eaue et toutez les maisons à un léz et à l'autre, qu'elle estoit es maisons bien IIII piedz de hault et plus. Et ne fust l'issue que l'eaue avoit par les fossés des prés Nostre Dame, la ville en euist eult grant souffrance, et en eulrent pluseurs gens grant merveille, et **se fut toute vérité**. Et ne peult on oncquez sçavoir qu'il y eult nullui noiés ne périlz<sup>242</sup>.

L'auteur ne nous montre pas un fait achevé, mais bien un événement en cours. L'emploi du passé ne suffit pas à dissimuler la très grande proximité entre l'auteur et l'événement. D'ailleurs, pour la première fois, l'auteur croit bon d'assurer le lecteur de la véracité de ses propos. Si nous adoptons l'idée que ce passage est un témoignage, la formule assertive se justifie pleinement. L'auteur ne reprend pas l'information à une

---

<sup>241</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 77 – paragraphe [84].

<sup>242</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 80-81 – paragraphe [85].

source, et ne peut l'imposer d'autorité, il est donc contraint à gagner la bonne foi du lecteur par un autre moyen.

Si l'on compare ce passage avec le paragraphe [27], qui traite lui aussi d'une inondation de la ville, on remarque que l'extrait est analysé d'un point de vue rétrospectif, avec un accent placé sur les dégâts et sur les conséquences directes du drame. Le paragraphe [85], quant à lui, est vu sous un angle descriptif, comme si l'auteur cherchait à nous faire vivre l'action et non plus à montrer uniquement ses effets.

#### 2.4.3.4. Interpolations

Nous ne pouvons nier que le texte présente plusieurs interpolations. Encore faut-il pouvoir les repérer. Delcambre part du principe que la plupart des passages exclusifs à D, exceptés ceux postérieurs à l'année 1330, constituent autant d'ajouts au texte initial. Il est vrai qu'une partie d'entre eux est, comme nous allons nous attacher à le démontrer, en triple désaccord avec le reste de l'œuvre.

Tout d'abord, le désaccord est formel. À l'inverse de l'ensemble des paragraphes, les paragraphes [1] et [23] n'observent pas le schéma décrit en 2.2.2. En ce qui concerne le premier paragraphe, non seulement il n'y a pas de complément de temps en début de phrase, mais en plus, l'auteur ne mentionne aucun repère temporel net et précis. Au vu de cette absence de repères chronologiques, on constate que le passage ne répond pas aux exigences du genre choisi.

De plus, l'inversion sujet-verbe n'est pas présente, ni pour la phrase inaugurale, ni au sein du paragraphe :

Quant Marguerite la contesse vey la chose mal aller, elle se retira en Flandres devers Ghuy son filz lequel estoit conte de Flandres avoec IIII filz qu'il avoit de sa femme dont le premier eult nom Robert, le second Guillaume, et le dernier Philippe, et maintint Flandres après son père<sup>243</sup>.

Le paragraphe [23] ne respecte pas plus le style employé ailleurs. Introduit par une phrase d'ordre assez général, le cœur du propos n'apparaît qu'à la deuxième phrase. Un complément temporel vient préciser l'information mais cette-fois, il ne provoque pas la rupture avec le passage précédent. L'inversion sujet-verbe n'est pas observée non plus :

---

<sup>243</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 34-35 – paragraphe [1].

Le devant dis Baulduin d'Avesnes eult trois enfans, c'est assavoir Jehan, Baulduin et Beatrix. Jehan morut l'an M. II<sup>c</sup> LXXIX le XVII<sup>e</sup> jour de février, et est enterrés au cuer de l'église des Frères Prescheurs de St. Pol en Valenchiennes. Béatrix eult espousé Henry, conte de Luxembourg, et donna par le consentement de Henry de Luxembourg empereur son fils le lieu et la place que son père et seigneur Baulduin d'Avesne et sa mère Félicitas avoient acquis, et la ou elle demoroit alors, en laquelle avoit esté engénrés Henry l'empereur, pour fonder le monastère des Seurs Presceresse ditte de Beaumont en Valenchiennes, et léens est sépulturée ladite Béatrix [...] <sup>244</sup>.

Le paragraphe [14], que Delcambre envisage également comme un paragraphe interpolé, respecte quant à lui le schéma traditionnel : « En l'an M. II<sup>c</sup> LXXIII, Baulduin d'Avesnes devant dis fist faire une belle feste es prés de Nostre Dame Hors Valenchiennes a la my aoust »<sup>245</sup>. Néanmoins, l'expression *devant dis*, uniquement mentionnée au paragraphe [23], trahit une origine différente de l'ensemble du texte.

Ensuite, le désaccord est thématique. Les interpolations font entrer dans le récit des personnages peu cités ailleurs : elles placent l'accent sur la famille de Baudouin d'Avesnes, frère cadet de Jean d'Avesnes. Dans la version initiale, l'auteur avait délibérément choisi d'éviter les complications généalogiques et s'en était tenu aux liens les plus simples : père – fils aîné, mari – femme. L'auteur ne mentionne que les ascendants ou les conjoints d'une personne et préfère en ignorer sa descendance, ce qui n'est pas le cas dans le paragraphe [23]. Généralement, l'intervention de liens généalogiques n'a lieu que pour situer le personnage ou le rendre plus prestigieux.

Comme nous l'avons observé plus haut, l'auteur n'a pas l'habitude, sauf exceptions, de nommer les femmes. Ici, l'on n'hésite pas à nommer Félicitas, épouse de Baudouin, alors que son nom n'est pas nécessaire à la bonne compréhension du texte. C'est le cas aussi de Béatrix, leur fille. Le personnage de Béatrix, par ailleurs, s'était révélé primordial pour expliquer le choix des événements envisagés et pour justifier l'intervention de faits historiques géographiquement éloignés du Hainaut. Mais, à nulle reprise, son nom n'avait été évoqué. Or, ici, l'auteur mentionne son nom, ses liens familiaux mais aussi ses hauts faits et, ce qui est beaucoup plus rare dans la chronique, le lieu où elle est ensevelie :

Béatrix eult espousé Henry, conte de Luxembourg, et donna par le consentement de Henry de Luxembourg empereur son fils le lieu et la place que son père et seigneur Baulduin d'Avesne et sa mère Félicitas

---

<sup>244</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 42 – paragraphe [23].

<sup>245</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 39 – paragraphe [14].



avoient acquis, et la ou elle demoroit alors, en laquelle avoit esté engendrés Henry l'empereur, pour fonder le monastère des seurs presceresse ditte de Beaumont en Valenchiennes, et léens est sépulturée ladite Béatrix <sup>246</sup>.

Cette description est une des plus complètes et tranche singulièrement avec les habitudes d'écriture de l'auteur. Le fait qu'il s'agisse d'un personnage féminin renforce encore le contraste qui se dégage du passage.

Enfin, le désaccord apparaît à travers les contradictions qui naissent au sein du texte. Au paragraphe [1], dans la lutte que mènent Jean et Baudouin d'Avesnes contre leur mère Marguerite de Constantinople, le narrateur prend clairement parti pour les deux premiers :

[...] Jehan d'Avesnes et Baulduin maintenoient tousjours Haynau, vosist ou non **leur malle mère**, laquelle tousjours fut contraire a ces deux, et jà ne fina de les empeschier se elle eult peu, mais Jehan en ses fais à l'opposite estoit tant courtois, humble et débonnaire que le monde l'avoit chier, et partant il demora conte <sup>247</sup>.

L'hostilité envers Marguerite de Constantinople ne colle pas avec le paragraphe [21] étudié ci-dessus. Delcambre estimait que les passages louant la comtesse avaient été ajoutés par le copiste de C. De notre côté, nous préférons penser, compte tenu de ce fait, que cette contradiction a poussé le copiste de D à supprimer les passages encensant la comtesse. Ainsi, on retrouve dans sa transcription une version épurée : « L'an Mil II<sup>c</sup> LXXIX, morut Margritte, contesse de Flandres et de Haynnau. Ceste fonda l'abbaye de Flines et y mist une sienne fille et pluseurs nonnains de l'ordre de Chistiaux »<sup>248</sup>.

Ces deux passages témoignent d'un changement d'orientation du texte, à la suite de l'ajout des interpolations. Au départ, l'auteur, défenseur de Marguerite, faisait écho à la tradition historique valencienne. Le copiste de D, puisant certainement à une source étrangère, croit bon d'adapter l'ensemble du texte au ton de cette source.

Il faut encore mentionner la fin du paragraphe [23], où le copiste de D cite une de ses sources et explique implicitement sa démarche :

---

<sup>246</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 43 – paragraphe [23].

<sup>247</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 35 – paragraphe [1].

<sup>248</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 42 – paragraphe [21], version D.

Au monastère de Bonne Espérance est un cronicque en parchemin fait par un prier jadis dudit monastère, ouquel on troeue pluseurs choses, et meismes l'an et le jour de la mort de Jehan d'Avesnes, et comment il est sépulturé aux Frères Prescheurs de Valenchiennes<sup>249</sup>

Le copiste de D ne se contente pas de recopier servilement la chronique, il cherche à l'enrichir par compilation. La seule source qu'il mentionne reste peu précise : une chronique en parchemin, conservée au monastère de Bonne-Espérance. Nous reviendrons sur cette source au point 3.2.1 de ce chapitre.

Enfin, si l'on constate que les passages [1], [14] et [23] sont, comme l'annonce Delcambre, des passages interpolés, il en va différemment des passages [41], [71] et [83], que nous pointions à la suite de l'analyse du style<sup>250</sup>. Le paragraphe [41], présent uniquement chez Coquiau, doit être un ajout de ce dernier, issu d'autres sources. L'insertion de ce passage dans l'édition ne se justifie pas autant que celle des autres paragraphes interpolés car il ne modifie pas le sens de l'œuvre.

Quant aux paragraphes [71] et [83], Delcambre les distingue de ceux qui les précèdent parce qu'ils ne sont pas présents dans la version C. Ils sont malgré tout en continuité directe avec les passages qu'ils prolongent. Le complément de temps, bien présent, ne doit pas nécessairement être placé en tête de phrase car il ne joue pas toujours le rôle de mot-lien entre deux paragraphes.

Il faut donc, à l'inverse de Delcambre, éviter de faire deux poids deux mesures. Si l'éditeur juge nécessaire de scinder les paragraphes prolongés par l'un ou l'autre copiste, il se doit de le faire pour tous. Or, ce n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, il lui faut être prudent quant à l'introduction d'éléments interpolés dans son édition. En estimant que le paragraphe [41] doit être réintégré dans le texte, sans autres preuves que son intuition. Delcambre a peut-être commis une erreur et restitue ainsi un texte différent de celui qu'il cherche à reconstituer.

---

<sup>249</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 43 – paragraphe [23].

<sup>250</sup> Nous avons souligné ce fait au point 2.2.2.

### III. Étude significative

#### 3.1. Valeur historique du témoignage

En ce qui concerne la valeur historique du témoignage, Delcambre, après une analyse minutieuse, en arrive aux conclusions suivantes :

Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, la chronique universelle est dépourvue de tout intérêt et même fourmille d'erreurs. Mais elle fournit des éléments d'information qui deviennent précieux à partir du XIV<sup>e</sup> siècle pour les Pays-Bas [...] Quant aux notes marginales et à la continuation, elles constituent pour l'histoire de Valenciennes une source de tout premier ordre<sup>251</sup>.

Les nombreuses erreurs de datation seraient, pour lui, le signe d'une méconnaissance du sujet, voire même d'un éloignement de l'auteur par rapport au fait décrit. Chez d'autres auteurs contemporains, comme Jean de Haynin, on constate que le manque de précision et de rigueur dans la datation trahit le fait que l'auteur n'ait pas participé à l'événement<sup>252</sup>. Nous sommes évidemment bien conscient que l'auteur ne peut pas être témoin de tous les faits qu'il signale. Les périodes les plus éloignées en temps seront donc considérées comme les moins fiables.

Au niveau historique, et toujours selon Delcambre, il semble que ce soit la partie s'écoulant de 1290 à 1297 qui est la plus intéressante :

[La chronique] présente un intérêt tout spécial pour la guerre qu'eut à soutenir cette ville de 1290 à 1297 contre Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, son seigneur. [...] Les seuls documents certains dont nous disposions jusqu'ici pour étudier cette guerre étaient d'ordre diplomatique ; ils nous fournissaient donc très peu d'informations sur les événements militaires. Notre chronique inédite vient heureusement combler cette lacune<sup>253</sup>.

Quant à savoir si la partie traitant de Valenciennes n'est pas, elle aussi, un nid d'erreurs, Delcambre précise :

La chronologie adoptée par notre texte paraît exacte, car elle est en partie confirmée par Gilles le Muisit, dont l'autorité fait foi pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle date la bataille de Saint-Amand du 23 février 1292 et le chroniqueur tournaisien du 22 : il y a ainsi entre les deux sources un simple décalage d'un jour : la divergence est insignifiante. Même concordance en ce qui concerne la prise du Quesnoy : notre source

---

<sup>251</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 10.

<sup>252</sup> CESAR, É., *Étude sur le chroniqueur Jean de Haynin (1423-1495)*, *op. cit.*, pp. 40 et 42.

<sup>253</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 15

originale la place le 30 octobre 1292 et Gilles le Muisit, moins précis confirme la date de 1292<sup>254</sup>.

Historiquement, il semble donc que tous les passages qui n'ont pas trait à la ville de Valenciennes sont peu dignes de confiance et doivent être corrigés par d'autres sources. C'est ce que Delcambre a cherché à faire systématiquement.

Mais la présence d'erreurs historiques dans les événements plus généraux permet de mettre à jour une autre dimension du récit. Le peu d'attention que manifeste l'auteur envers ces éléments pourrait nous conduire à l'idée qu'il s'agit uniquement d'éléments destinés à offrir un certain crédit à l'ouvrage. Le but premier de celui-ci serait d'y réunir des informations sur le Hainaut, la famille comtale et ses héritiers. Les notes valenciennoises, en marge, agrémenteraient le tout.

### 3.2. Sources employées

Le problème des sources est assez complexe. En effet, hormis une simple mention issue d'un passage interpolé, nous ne pouvons retrouver aucune autre information explicite. Il est donc nécessaire de travailler par recoupements. Ce travail de comparaison en profondeur n'est pas aisé. D'une part, il doit se faire à tâtons, à travers une masse énorme de documents historiographiques et diplomatiques hennuyers. D'autre part, les documents diplomatiques et historiographiques de l'époque, lorsqu'ils n'ont pas été détruits, ne sont pas aisément accessibles. Quelques éditions, souvent partielles, ont été réalisées, mais elles sont assez anciennes. Le travail s'annonce donc délicat. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de nous en tenir à quelques pistes de réflexion qui devront être exploitées plus en détail et ne pourront être lues que comme des hypothèses.

Nous l'avons déjà signalé ci-dessus, l'auteur a sans doute eu accès aux archives municipales. Qu'il s'agisse d'états des lieux, de mémoires, de bans, ou encore de commandes, la plupart des documents diplomatiques de la ville de Valenciennes ont certainement été réemployés. D'ailleurs, le style formulaire sous-entend un lien certain entre l'auteur de cette chronique et les offices urbains.

Heureusement, la bibliothèque municipale de Valenciennes possède aujourd'hui encore un fonds extrêmement riche en archives municipales anciennes. On peut y consulter des pièces conservées depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les archives qui semblent

---

<sup>254</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 16

les plus pertinentes pour l'étude des sources sont celles contenues dans le fonds AA. Ce fond reprend aussi bien l'enregistrement de franchises et privilèges qu'une forme de correspondance diplomatique ou encore les finances de la ville entre 1347 et 1387. Dans les relevés de comptes sont précisés objets et personnes concernées par les dépenses et les recettes<sup>255</sup>.

En outre, nous avons pu constater de nombreuses similitudes entre la chronique anonyme et les *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*. Delcambre expliquait cette relation comme suit :

[...] il existe pour le XIII<sup>e</sup> siècle, entre les deux sources, des points de contact, mais ils s'expliquent par des emprunts faits à notre version A par l'auteur des *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*.

La solution contraire peut difficilement être admise, car la compilation publiée par M. Kervyn constitue pour la période antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle un mélange de notes accolées dans le désordre le plus inimaginable. Les événements de 1290 s'y trouvent séparés de ceux de 1281 par d'autres de 807, de 1254 et de 1269 : de 1292 on passe à 1310, puis au XI<sup>e</sup> siècle [...]. Après une nouvelle série d'annotations aussi désordonnées que les premières, on revient à l'année 1277 et parfois on répète alors ce que l'on a déjà dit, mais sous une forme amplifiée que nous retrouvons identique dans les notes marginales de la version A. La fin seule est mieux ordonnée. Ce chaos de mentions confuses ne donne pas l'impression d'une œuvre originale. On sent que le compilateur a ajouté bout à bout ses informations au fur et à mesure qu'elles lui parvenaient par la consultation de sources antérieurs ; bien plus, ses répétitions ne s'expliquent que parce qu'il a copié les mêmes notes dans deux manuscrits différents, dont un de rédaction abrégée, mais dérivés l'un et l'autre d'une source commune. C'est donc bien l'auteur des *récits d'un Bourgeois de Valenciennes* qui, par une voie directe ou non, a fait des emprunts aux notes marginales insérées dans notre version A, et la solution inverse doit être rejetée<sup>256</sup>.

L'explication donnée par Delcambre nous semble insatisfaisante. S'il est vrai que le texte n'est pas une œuvre homogène<sup>257</sup>, nous pensons qu'il n'est pas permis d'invoquer l'absence d'ordonnement pour témoigner de l'antériorité d'une copie sur une autre. D'ailleurs, si nous nous en tenons à nos propres hypothèses, cette chronique anonyme a été rédigée aux alentours de 1370-1380. Les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* sont datés par R. Halsberghe<sup>258</sup>, mais aussi par Kervyn de Lettenhove<sup>259</sup>

---

<sup>255</sup> Ces renseignements proviennent du guide des archives municipales de la Bibliothèque de Valenciennes : « Les fonds médiévaux » dans *Les archives municipales de Valenciennes*. URL : <http://bookline-03.valenciennes.fr/bib/accueil/Collections/archives.asp#item1> (dernière consultation : 4 mai 2009).

<sup>256</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 11-12.

<sup>257</sup> Voir à ce propos les notes rédigées en annexe, au point 5.

<sup>258</sup> HALSBERGHE, R., « Étude historiographique des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* (1252–1366) », dans *Revue du Nord*, 65, 1983, p. 471-479.

<sup>259</sup> *Récits du bourgeois de Valenciennes*, édités par M. le baron J. KERVYN de LETTENHOVE, *cit.*, p. VII.

des années 1350-1360. En suivant ces hypothèses, basées sur des analyses linguistiques et historiques, on constate que la théorie de Delcambre est erronée.

De là à dire que les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* sont une source réelle de la chronique, il y a un pas que nous ne voulons pas franchir. Les liens sont indéniables, mais il est possible que les similitudes soient liées à l'emploi de sources communes, ce qui nous ramènerait à l'hypothèse des archives municipales. Nous préférons croire que les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* et la chronique anonyme n'entretiennent aucun lien direct entre eux.

Enfin, il resterait à établir une comparaison avec d'autres textes et, par exemple, avec la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*. Signalons qu'une telle comparaison, quoique certainement intéressante, s'annonce laborieuse car la chronique n'a été éditée que partiellement. Les passages couvrant la période qui nous concerne ne font malheureusement pas partie de ceux publiés par Kervyn de Lettenhove<sup>260</sup>. Il faudra donc avoir recours aux manuscrits. Limité dans notre propos, nous avons préféré laisser à d'autres cette tâche assez ardue.

### 3.2.1. Sources citées

La seule source explicitement mentionnée est issue d'un passage interpolé. La mention de l'origine pourrait confirmer les hypothèses émises ci-dessus :

Au monastère de Bonne Espérance est ung cronicque en parchemin fait par ung prieur jadis dudit monastère, ouquel on troeuve pluseurs choses, et meismes l'an et le jour de la mort de Jehan d'Avesnes, et comment il est sépulturé aux Frères Prescheurs de Valenchiennes<sup>261</sup>.

Le monastère de Bonne Espérance cité dans le texte doit certainement correspondre à celui situé encore aujourd'hui à Vellereille-les-Brayeux, dans la commune d'Estines, près de Thuin, à une cinquantaine de kilomètres de Valenciennes. L'institution, fondée en 1126, était initialement une communauté de chanoines prémontrés. La bibliothèque de l'établissement, créée presque au lendemain de la fondation de l'abbaye, était extrêmement riche, mais fut presque totalement dispersée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, beaucoup d'ouvrages ont disparu. La plupart des manuscrits conservés sont datés des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Leur facture est soignée et ils recouvrent des sujets divers. Malheureusement, en dehors des copies du *Speculum*

---

<sup>260</sup> *Istore et croniques de Flandres*, d'après les textes de divers manuscrits par M. le baron J. KERVYN de LETTENHOVE, Bruxelles, Hayez, 1880, 2 t.

<sup>261</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, p. 43 – paragraphe [23].

*Historiale* de Vincent de Beauvais, on ne retrouve pas de mentions de chroniques historiques<sup>262</sup>. Il faudrait peut-être consulter, en guise de complément d'information, les quinze volumes du *Cartulaire*, composés par Englebert Maghe, abbé de Bonne-Espérance au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans lesquels ont été retranscrits la plupart des actes, traités et mémoires de l'abbaye.

En toute logique, l'utilisation de cette chronique, hennuyère sans être valenciennoise, explique la raison d'un changement de point de vue dans l'affaire opposant Marguerite de Constantinople et ses fils aînés.

---

<sup>262</sup> Pour plus d'informations à propos de l'abbaye de Bonne-Espérance : PETRE, Ph., *L'Abbaye de Bonne-Espérance. 1130-2005*, Tournai, Incipit, 2005.

## Chapitre V : L'auteur, cet inconnu

### 5.1. Un auteur, des auteurs ?

Nous émettions l'hypothèse, au chapitre II, que les notes concernant Valenciennes étaient inscrites en marge du texte. Il n'était pas rare au Moyen Âge de voir des documents rédigés par une main, puis complétés par une autre main. Le problème des notes marginales nous amène ainsi à une question supplémentaire : y a-t-il un auteur ou plusieurs auteurs ?

La disparition de la version originale nous contraint à ne formuler que des hypothèses. Malgré tout, la présence de paragraphes plus fortement liés à la ville de Valenciennes dans la version B laisse supposer que certains éléments valenciennois étaient inclus dans le corps de texte. Les notes marginales pourraient constituer un amendement de l'auteur à sa propre œuvre.

Faute de nouvelles indications, nous sommes tenu de faire un choix arbitraire pour pouvoir orienter correctement nos recherches, et nous choisirons l'idée d'un auteur unique. Ce choix est influencé, sans nul doute, par les travaux qui ont été faits à propos des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, où le texte, beaucoup plus disparate que celui de la chronique anonyme, n'aurait été rédigé que par un seul auteur<sup>263</sup>. La variété des sujets, issus de toutes parts, et l'hétérogénéité du texte n'empêchent pas son unification autour d'un seul et même auteur. Par recoupements, nous pensons que le texte ici présent a été lui aussi rédigé par une seule personne.

### 5.2. Qui est l'auteur ?

L'auteur, fort élogieux à l'égard des seigneurs et comtes, devait être un bourgeois en quête de considération de la part des classes sociales supérieures. Au vu du style formulaire de l'ensemble du texte, nous pensons même que l'auteur, accoutumé aux documents diplomatiques, doit être un bourgeois de robe. La mention d'éléments techniques et de bans montrent que l'auteur est apte à utiliser aisément les archives et

---

<sup>263</sup> Il s'agit de Lotart, secrétaire du prévôt comtal Bernier – consultez le point 5 des annexes pour plus de renseignements.



qu'il les a peut-être même les avoir à disposition. Par conséquent, nous pensons qu'il devait occuper un poste de fonctionnaire auprès du prévôt de la ville. Cette hypothèse est confirmée par le portrait que Guinée fait de l'historien-fonctionnaire traditionnel, et qui correspond assez bien à notre auteur :

Lorsque ces bureaucrates consciencieux et compétents font œuvre d'historiens, leur histoire est le reflet de leur expérience professionnelle. Plus encore que les moines, ces notaires et ces secrétaires sont d'abord par métier des scribes, et même des techniciens de l'écriture [...] <sup>264</sup>

Pour se documenter, notaires et clercs savent recueillir des témoignages oraux. Ils peuvent même, faute de mieux, utiliser des traditions orales [...] <sup>265</sup>

Vivant en ville et dans l'aisance, leur situation leur permet de consulter et même d'acquérir de nombreux livres. [...] L'histoire des bureaucrates est d'abord une histoire livresque. Mais c'est surtout une histoire fondée sur les documents originaux. Ayant accès aux archives, dressés à ne point s'y perdre, capables de comprendre et d'annoter leur documentation, habitués à constituer des dossiers, clercs et notaires surent nourrir leurs histoires de sources diplomatiques [...] <sup>266</sup>

Les bureaucrates tirent de leur expérience professionnelle leur aisance à jouer des documents originaux, mais les archives qu'ils utilisent en fait sont celles de l'institution où ils travaillent. Et cette institution baigne dans un milieu dont elle reflète les idées et les passions, et même les oriente ou les fortifie [...] <sup>267</sup>

L'originalité du bureaucrate est que sa passion est gratuite. Vivant plus ou moins confortablement de son activité professionnelle, il n'attendait de son histoire aucun bienfait particulier <sup>268</sup>

Nous avançons plus haut l'idée que l'auteur avait sans doute rédigé l'ouvrage à la fin de sa vie, ce qui expliquait le choix des sujets envisagés, qui faisait la part belle aux années 1350, et l'absence de descriptions très complètes avant les années 1320. Le passage [84], où nous avons décelé quelques marques de subjectivité, laisse à penser que l'auteur était présent à Valenciennes le 22 mars 1346. De même, le paragraphe [85], narrant les inondations de la ville, nous amène aux mêmes conclusions et suggère la présence de l'auteur à Valenciennes le 7 juin 1351. Ainsi, notre hypothèse se verrait confirmée et nous pourrions même avancer que l'auteur était âgé d'une cinquantaine d'années au moins vers 1375, au moment où il entame la rédaction de la chronique.

---

<sup>264</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 66.

<sup>265</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 67.

<sup>266</sup> *Ibid.*

<sup>267</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 68.

<sup>268</sup> GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, cit., p. 69.

Par ailleurs, conformément à ce que nous avons démontré, il n'y a vraisemblablement aucun doute à avoir sur l'origine valenciennoise de la chronique, ni même sur celle de son auteur.

Ces quelques informations permettent de faire apparaître plus clairement la vraie personnalité de l'auteur. Faute d'avoir pu consulter en détail les archives de la ville, nous ne pouvons nous avancer sur un nom. Toutes ces données devront donc être confrontées aux archives de Valenciennes pour pouvoir identifier réellement l'auteur.

## Conclusions générales

Les nombreuses conclusions qui jalonnent ce mémoire rendent inutile une reconsidération de l'ensemble. Nous nous bornerons donc, en guise de clôture, à des considérations d'ordre plus général.

Au terme de ce travail, nous sommes en mesure d'affirmer que l'ouvrage est riche non seulement au niveau historique, comme l'avait déjà démontré Delcambre, mais également au niveau littéraire. L'on aurait pu douter, *a priori*, de la qualité esthétique du texte, mais il faut saluer la rigueur de la forme et le souci d'objectivité qui dirigent toute l'œuvre. Loin d'être un simple lieu de mémoire, la chronique présente le propos le plus net, le plus clair et le plus objectif possible, même si, nous l'avons vu, la subjectivité surgit à l'occasion.

N'ayant pas résolu tous les problèmes qui naissent de la lecture du texte, nous espérons pourtant avoir créé de nouvelles pistes. Nous avons pu constater comment l'étude de la forme avait pu amener de nouvelles réponses aux questions des sources employées et de l'identification de l'auteur. Mais, ces deux domaines, loin d'avoir été exploités complètement, laissent encore de nombreuses possibilités de recherches. Au-delà, il paraît judicieux de pouvoir comparer ce texte, non seulement aux *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*, comme nous l'avons fait, mais aussi à la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, aux *Chroniques* de Froissart et à celles de Jehan le Bel, pour manifester clairement l'évolution du genre au cours du XIV<sup>e</sup> siècle dans le Hainaut.

De manière encore plus générale, ce mémoire permet d'illustrer combien les relations entre philologie et histoire peuvent enrichir les hypothèses. Il faut encourager encore et encore la collaboration des historiens avec les spécialistes de la littérature. Depuis deux décennies, les romanistes ont nourri un certain regain d'intérêt pour les œuvres historiographiques, mais encore aujourd'hui, on regrette que le genre de la chronique – car il s'agit bien d'un genre, avec ses caractéristiques, ses particularités, ses auteurs –, surtout sous sa forme la plus rigoureuse, reste en recul. Ces textes occupaient pourtant une place majeure dans la littérature et le monde du Moyen Âge. Nous espérons avoir prouvé qu'il est intéressant de reconsidérer le genre de la chronique et

l'envisager sous un regard neuf, celui du spécialiste de la littérature, afin de pouvoir enrichir le travail que les historiens ont déjà réalisé avec de tels matériaux.

Il faudra néanmoins que les chercheurs osent dépasser leurs premières impressions pour étudier un texte à l'aspect rébarbatif, certes, mais riche d'informations, composé avec soin et attention, et s'inscrivant parfaitement au cœur de la tradition d'une région.

Il reste à rappeler la fertilité de la région hennuyère. L'ensemble du premier chapitre décrit combien les auteurs du Hainaut furent créatifs dans la plupart des genres littéraires, et particulièrement dans les domaines hagiographique et historiographique. De nombreux spécialistes ont prouvé la qualité des textes composés sous l'ère bourguignonne. Nous laisserons le soin à d'autres d'en faire la démonstration pour les siècles antérieurs, mais serions heureux que notre travail puisse en constituer un maillon.

# Bibliographie

## I. Éditions de textes

(*Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*)

« Chronicon Hanoniense quod dicitur Balduini Avennensis », éd. J.HELLER, dans  
*Monumenta Germanica Historiae, Scriptores*, 25, pp. 419-467.

« Chronique de Baudouin d'Avesnes », KERVYN de LETTENHOVE, J., éd., in *Istorie et  
croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*, Bruxelles,  
Hayez, 1880, t. 2, p. 555-696.

DELCAMBRE, E., « Une chronique valenciennoise inédite », dans *Bulletin de la  
commission royale d'Histoire*, 1930, t. 94, pp. 1-102.

Jacques de GUISE, « Iacobi de Guisia Annales historiae illustrium principum  
Hanoniae », éd. E. SACKUR, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*,  
t. 30, I, Hanovre, 1896, pp. 44-334.

*Récits d'un bourgeois de Valenciennes (XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. Baron J. KERVYN de  
LETTENHOVE, Louvain, Lefever, 1877.

Simon LE BOUCQ, *Histoire ecclésiastique de la ville et comte de Valentienne (1650)*,  
éds. A. DINAUX et A. PRIGNET, Valenciennes, éditions Prignet, 1844.

## II. Outils de travail, ouvrages et articles critiques

### 2.1. Dictionnaires, grammaires, etc.

ARON, P. *et alii*, dir., *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2004, coll. « Quadrige ».

BOURCIEZ, E. et J., *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, 1967.

DELMOTTE, Ph., *Essai d'un glossaire wallon*, Bruxelles, Ed. Culture et civilisation,  
1981 [1812].

FOUCHE, P., *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck, 1973.

FOUCHE, P., *Le verbe français. Étude morphologique*, Paris, Klincksieck, 1967.

GODEFROY, F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du  
IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris F. Vieweg, Emile Bouillon, 1881-1902, 10 volumes.

- GOSSEN, Ch. Th., *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970.
- Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, vol. XI, *La littérature Historiographique des origines à 1500*, Heidelberg, Carl Winter, 1987, 3 t.
- LE GOFF, J. et SCHMITT, J.-C., *Dictionnaire raisonné de l'occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999.
- Lexikon des Mittelalters*, München-Zürich, Artemis Verlag, 1977-2000.
- REMACLE, L., *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1992.
- REMACLE, L., *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, 1948.
- WARTBURG, W. von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bâle, Zbinden, 1922 et sv., 25 vol (siglé FEW).
- ZINK, M. et HASENOHR, G., dir., *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Age*, Paris, Fayard, 1994, 2<sup>e</sup> édition, pp. 804-805.

## 2.2. Ouvrages et articles traitant de l'Histoire et de la littérature du Hainaut

- BILLEN, C. et alii, dir., *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, Anvers, Fonds Mercator, 1998.
- CAUCHIES, J.-M., « Le prince, le pays et la chronique : aux sources d'un intérêt politique » dans *Les chroniques de Hainaut : texte, histoire et illustrations*, dir. P. COCKSHAW, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 15-16.
- CAUCHIES, J.-M., *La législation princière pour le comté de Hainaut. Ducs de Bourgogne et premiers Habsbourg (1427-1506)*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1982.
- DEVAUX, J., « L'historiographie » dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN et alii, Anvers, Fonds Mercator, 1998, pp. 461-469.
- HERBIN, J.-Ch., dir., *Image et mémoire du Hainaut médiéval*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2004.
- LE GALL, J.-M., « Vieux saint et grande noblesse à l'époque moderne : saint Denis, les Montmorency et les Guise », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 50-3, juillet-septembre 2003, pp. 7-33.
- MARCHANDISSE, A., « Le prince-évêque de Liège et les comtes de Hainaut des maisons d'Avesnes et Wittelsbach (1247-1433). Un marché de dupes quasi permanent », dans *Revue du Nord*, t. 82, 2000, pp. 629-657.

- PETRE, P. et PEETERS, P., *L'Abbaye de Bonne-Espérance. 1130-2005*, Incipit, Tournai, 2005.
- POULAIN-GAUTRET, E. *et alii*, éd(s)., *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, Arras, Artois Presses Université, 2005.
- PIRENNE, H., « La place du Hainaut dans l'histoire de Belgique » dans *Annales du Congrès historique et archéologique de Mons*, Mons, Union des imprimeries, 1929.
- SMALL, G., « Chroniqueurs et culture historique au bas Moyen Age » dans *Valenciennes au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, éd(s). L. NYS et A. SALAMAGNE, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 1996, pp. 271-296.
- SMALL, G., « Les chroniques de Hainaut et les projets d'historiographie régionale en langue française à la cour de Bourgogne » dans *Les chroniques de Hainaut : texte, histoire et illustrations*, dir. P. COCKSHAW, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 17-22.
- TYSSENS, M., « La littérature en Hainaut des origines au XVI<sup>e</sup> siècle » dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN *et alii*, Anvers, Fonds Mercator, 1998, pp. 445-459.
- « Vie de l'abbaye » dans *Acabe-Collège-Abbaye de Bonne-Espérance*, URL : <http://www.bonne-esperance.be/abbaye.html> (date de consultation : 4 mai 2009).
- VOS, J. de, *Lobbes, son abbaye et son chapitre, ou Histoire complète du monastère de Saint-Pierre à Lobbes et du chapitre de Saint-Ursmer à Lobbes et à Binche*, Louvain, Ed. Peeters, 1865, pp. 40-41.
- WAHA, M. de, et DUGNOILLE J., « Le Hainaut au Moyen Age » dans *Hainaut, mille ans pour l'avenir*, dir. C. BILLEN *et alii*, Anvers, Fonds Mercator, 1998, pp. 24-51.

### 2.3. Articles et ouvrages traitant de Valenciennes au Moyen Âge

- GUIGNET, P., *Nouvelle histoire de Valenciennes*, Toulouse, Privat, 2006, collection « Histoire des villes », pp. 25- 51.
- « Les fonds médiévaux » dans *Les archives municipales de Valenciennes*. URL : <http://bookline-03.valenciennes.fr/bib/accueil/Collections/archives.asp#item1> (dernière consultation : 4 mai 2009)
- NYS, L. et SALAMAGNE A., éd(s)., *Valenciennes au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 1996.

- PLATELLE, H., « Décollage économique et politique », dans *Histoire de Valenciennes*, dir. H. PLATELLE, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, pp. 23-35.
- PLATELLE, H., « La bonne et franke ville de Valenciennes » à la fin du Moyen Age » dans *Histoire de Valenciennes*, dir. H. PLATELLE, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, pp. 83-96.
- PLATELLE, H., « Une ville adulte », dans *Histoire de Valenciennes*, dir. H. PLATELLE, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, pp. 37-48.
- SERVANT, H., *Artistes et gens de lettres à Valenciennes à la fin du Moyen Âge (vers 1440-1507)*, Paris, Klincksieck, 1998.
- SIVERY, G., « L'économie valenciennoise et ses animateurs à la fin du Moyen Age » dans *Histoire de Valenciennes*, dir. H. PLATELLE, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, pp. 69-82.
- SIVÉRY, G., « Valenciennes de 1225 à la fin du Moyen Age », dans *Histoire de Valenciennes*, dir. H. PLATELLE, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, pp. 49-68.

#### 2.4. Articles et ouvrages sur les genres historiographiques

- BAREFIELD, L.D., *Gender and History in Medieval English Romance and Chronicle*, New-York, Peter Lang, 2003.
- CARBONELL, Ch.-O., *L'historiographie*, Paris, PUF, 1981, coll. « Que sais-je ? ».
- DOUDET, E., « de la dissonance historique à la conjointure littéraire » dans *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, eds. D. BOHLER et C. MAGNIEN SIMONIN, Genève, Droz, 2005, pp. 239-256.
- GUENÉE, B., « Histoire et chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *La chronique et l'histoire au moyen Âge*, éd. D. POIRION, 1984, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2, pp. 3-12.
- GUENÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, « collection Historique ».
- GUENÉE, B., « Y-a-t-il une historiographie médiévale ? », dans *Revue historique*, 258, 1977, p. 261-275.
- HALKIN, L.-E., « Réalité historique et vérité historique », dans *Critique historique*, Liège, Derouaux Ordina, 1991, 7<sup>e</sup> édition.



- KLAPISCH-ZUBER, Ch., *L'ombre des ancêtres: essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, 2000.
- MARCELLO-NIZIA, C., « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives », dans *La chronique et l'histoire au Moyen Âge*, éd. D. POIRION, Publications de l'université de Paris-Sorbonne, 1982, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 2, pp. 13-25.
- MC CORMICK, M., *Les annales du Haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 1975, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », fascicule 14.
- MORTELMANS, J., « *Ecrire et mettre par mémoire. La fausse objectivité dans les chroniques en moyen français.* », dans *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, dir. T. VAN HEMELRYCK et C. VAN HOOREBEECK, Turnhout, Brepols, 2006, coll. « Texte, Codex et Contexte », 1, pp. 239-250.
- MORTELMANS, J., « Quels moyens pour dire le vrai ? Sur les origines de la chronique médiévale », dans *Contez me tout : mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Herman Braet*, éd. C. BEL, Leuven, Peeters, 2006, p. 737-747.
- THIRY, C., « Jean d'Outremeuse entre épopée et chronique : quelques histoires liégeoises », dans *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. E. POULAIN-GAUTRET et alii, Artois Presses Université, Arras, 2005, pp. 17-32.
- THIRY, C., « *Historiographie et actualité (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, Carl Winter, 1986, t. XIII, pp. 1025-1063.
- THIRY, C., *L'histoire immédiate, une invention du Moyen Âge ?*, Liège, Université de Liège, «Faculté ouverte», 1984.

## 2.5. Articles et ouvrages critiques traitant d'œuvres et d'auteurs hennuyers

- BERTRAND, P., « Études d'hagiographie hainuyère. L'exemple du « cycle de Maubeuge » : un état de la question. », dans *Le Moyen Age*, 3/4 (Tome CVII), 2001, pp. 537-546.
- CESAR, E., Étude sur le chroniqueur Jean de Haynin (1423-1495), Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, mémoire de fin d'études, 1969-1970.

- CROENEN, G., « La tradition manuscrite du Troisième Livre des *Chroniques* de Froissart » dans *Froissart à la cour de Béarn, l'écrivain, les arts et le pouvoir*, dir. V. FASSEUR, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, codex & Contexte », 7, 2009, pp. 15-59.
- DEVAUX, J., *Jean Molinet, inidiciaire bourguignon*, Paris, Honoré Champion, 1996.
- DINAUX, A., *Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du midi de la Belgique*, Paris, Techener, 1839, t. 2, pp. 205-234.
- DINAUX, A. et LEROY, A., *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, Valenciennes, Bureau des Archives, 1838, 2 t.
- DUFURNET, J., « Henri de Valenciennes et la quatrième croisade », dans *Image et mémoire du Hainaut médiéval*, J.-Ch. HERBIN, dir., Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2004, pp. 33-50.
- DUFURNET, J., *Les écrivains de la Quatrième croisade : Villehardouin et Clari*, Paris, SEDES, 1973, 2 vol.
- FLUTRE, L.-F., « L'Histoire de l'empereur Henri de Constantinople par Henri de Valenciennes est-elle un poème dérimé ? » dans *Romania*, 65, 1939, pp. 204-217.
- GROS, G., *le poète, la vierge et le prince du puy, étude sur les puyx marials de la France du Nord du XIV<sup>ème</sup> siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992, et spécialement les pp. 40-44.
- HALSBERGHE, R., « Étude historiographique des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (1252–1366)* », dans *Revue du Nord*, 65, 1983.
- NOBLE, P., « L'influence de l'épopée dans la chronique d'Henri de Valenciennes », dans « *Plaist vos oïr bone cançon vallant ?* » *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, éd. Dominique BOUTET et alii, Lille, éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille III, 1999, t.2, pp. 681-689.
- ROUZET, A., *Les « Chroniques de Hainaut » de Jacques de Guise*, Liège-Bruxelles, Mardaga, 1982, coll. « Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles », 4.
- THIRY, C. et VAN HEMELRYCK, T., « Observations sur la langue et le texte de la traduction des *Annales du Hainaut* par Jean Wauquelin », dans *Les chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, dir. P. COCKSHAW, Turnhout, Brepols, 2000, pp. 51-56.

- VAN DER MEULEN, J., « Pratiques magiques à Valenciennes : Pouvoir, Art et Littérature au début de la Guerre de Cent Ans », dans *Image et mémoire du Hainaut médiéval*, J.-Ch. HERBIN, dir., Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2004, pp.73-84.
- VAN HEMELRYCK, T., « Là ou les traductions françaises des *Annales historie illustrium principum Hanonie* de Jacques de Guise ? L'éclairage de la tradition manuscrite », dans *Le Moyen Français*, 51-53, 2002-2003, pp. 613-625.
- VAN OVERSTRAETEN, D., « La version originelle : les Annales Hanonie de Jacques de Guise » dans *Les chroniques de Hainaut ou les Ambitions d'un Prince Bourguignon*, dir. P. COCKSHAW, Brepols, Turnhout, 2000, pp. 33-35.

## 2.6. Autres ouvrages, manuels et études employées

- ADAMS, A., *French Emblems : Alciato, Andrea, Livret des Emblemes (1536)*, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FALa> (date de consultation : 13/03/2009).
- BAUMGARTNER, E., *Le choix de la prose (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de recherches médiévales*, 5, 1998.
- BOURGAIN, P. et VIEILLIARD, F., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fasc. III Textes littéraires*, Paris, École nationale des Chartes, 2001-2002.
- COMBES, A. « Le prologue en blanc du Lancelot en prose », dans *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, Paris, Sorbonne Nouvelle, 2002, pp. 21-52.
- CROIZY-NAQUET, C., « Prologues et épilogues dans quelques textes historiques du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bien dire et bien apprendre*, 19, 2001, pp. 77-90
- DUTILLOEUL, H., *Galerie douaisienne, ou biographie des hommes remarquables de la ville de Douai*, Douai, imprimerie A. D'aubers, 1844.
- HAMON, Ph., « Pour un statut sémiologique du personnage » dans R. BARTHES *et alii*, *Poétique du récit*, Paris, Seuil, 1977, pp. 115-180.
- HENRARD, N. et TYSENS, M., *Le Roman de Guillaume d'Orange. Études introductives, glossaire et tables*, Paris, Honoré Champion, 2006, t. III, pp. 5-36.
- MARNETTE, S., « Sources du récit et discours rapportés : l'art de la représentation dans les chroniques et les romans français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles » dans *Le Moyen Français*, n<sup>os</sup> 51-53, 2002-2003, pp. 435-457.

- MENAGER, D., « le récit de bataille » dans *Écritures de l'histoire (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. D. BOHLER et C. MAGNIEN SIMONIN, Genève, Droz, 2005, pp. 339-349.
- OUYEN-CROQUEZ, V., « l'effet personnage dans les *croniques et conquestes de Charlemaine* de David Aubert, texte du XV<sup>e</sup> siècle : de la chronique à l'épopée ? », dans *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, éd. E. POULAIN-GAUTRET *et alii*, Artois Presses Université, Arras, 2005, pp. 125-135.
- RASMUSSEN, J., *La prose narrative française du XV<sup>e</sup> siècle. Étude esthétique et tylistique*, Copenhague, Munksgaard, 1958.
- STUIP, R.E.V., dir., *Franse literatuur van de middeleeuwen*, Muiderberg, éd. Coutinho, 1988.
- ZINK, M., *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, collection « Quadriges ».
- ZINK, M., *La subjectivité littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.

## 2.7. Catalogues de bibliothèques

- MANGEART, J., *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, Paris, Techener, 1860.
- MOLINIER, A., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XXV. Poitiers, Valenciennes*, Paris, Plon, 1894.
- OMONT, H., *Catalogue général des manuscrits français, Anciens petits fonds français II N<sup>os</sup> 22885-25696*, Paris, Ernest Leroux, 1902.
- WILBAUX, A., *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Tournai*, 1860, Tournai, H. Casterman, t. I.

## Table des matières

Introduction.....	9
Chapitre I : Préliminaires .....	11
I. Le comté de Hainaut au Bas Moyen Âge .....	11
1.1. Aperçu historique .....	11
1.2. Contexte littéraire .....	14
1.3. L’historiographie en Hainaut .....	16
1.3.1. Panorama chronologique du genre historiographique en Hainaut.....	16
1.3.2. Tentatives d’explication du succès de l’historiographie.....	20
II. Le cas de Valenciennes .....	22
2.1. Structure politique.....	22
2.2. Activités économiques .....	26
2.3. Culture .....	27
2.4. Conclusions du premier chapitre. ....	29
Chapitre II : une chronique valenciennoise anonyme du XIV <sup>e</sup> siècle – Tradition manuscrite.....	31
I. Les copies du texte .....	31
1.1. La version B.....	31
1.2. La version C.....	32
1.3. La version D.....	33
1.3.1. Jean Le Fèvre, dit Fabri. ....	33
1.3.2. Jean Lefèvre de Saint-Rémy .....	34
1.3.3. Jean Lefèvre, traducteur.....	34
1.3.4. D’autres pistes.....	34
1.3.5. Conclusions personnelles.....	35
1.4. La version Coquiau .....	35
II. Variantes et <i>stemma codicum</i> .....	36
2.1. Théories de Delcambre .....	36
2.2. Le titre.....	37
2.3. Répartition des paragraphes.....	39
2.3.1. Description et constatations .....	39
2.3.2. Tentative d’explication. ....	40
2.3.2.1. Présence moindre de notes valenciennoises en B .....	40
2.3.2.2. Absence de nombreuses notes en C.....	41
2.3.2.3. Exclusivité de quelques paragraphes en D et Coquiau .....	42
2.3.2.4. La continuation postérieure à 1330.....	43
2.3.3. Conclusions intermédiaires.....	44
2.4. Collation.....	44
2.4.1. Une ascendance commune ? .....	45
2.4.2. Relations entre les trois versions principales.....	46
2.4.2.1. La version C.....	46
2.4.2.2. La version B.....	47
2.4.3. Une version D issue de B et C ? .....	48
2.4.4. La place de la version Coquiau.....	49
2.5. Conclusions du deuxième chapitre .....	50
2.5.1. Critique des analyses de Delcambre .....	50
2.5.2. Proposition d’un <i>stemma codicum</i> .....	50
2.5.3. Vers un établissement du texte .....	51

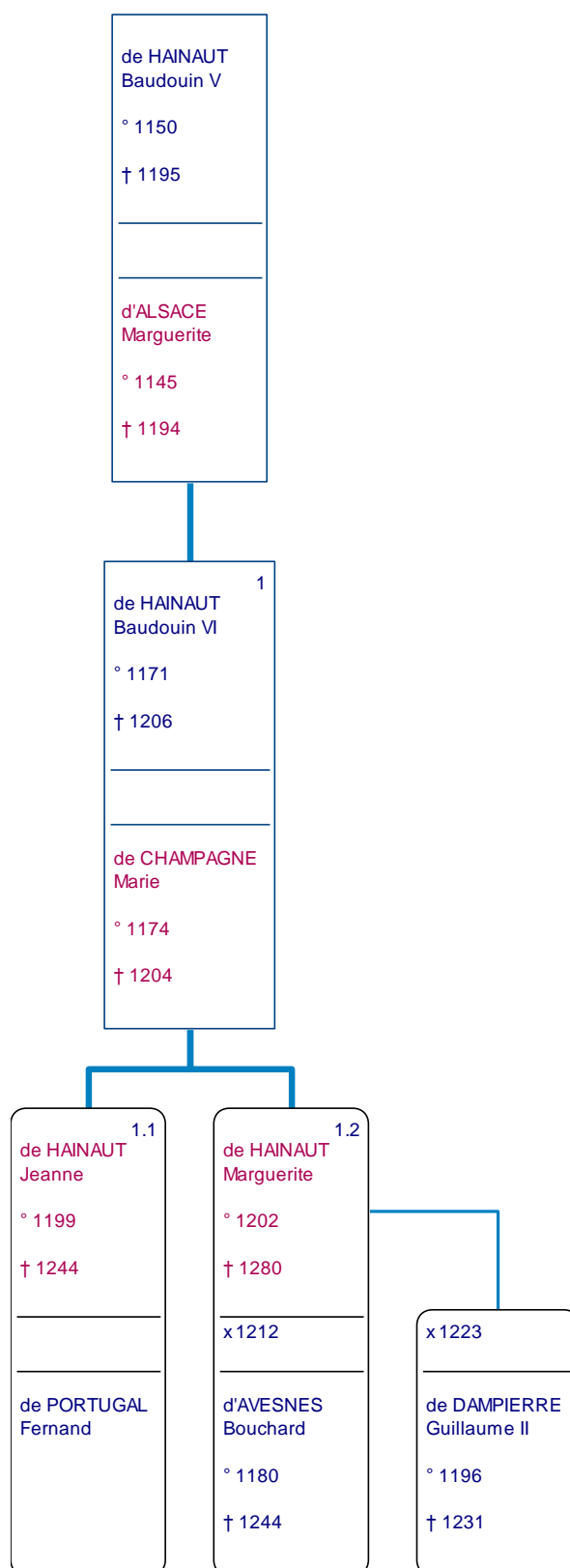
Chapitre III : une chronique valenciennoise anonyme du XIV <sup>e</sup> siècle – Étude de la langue .....	53
I. Vocalisme .....	54
II. Consonantisme.....	57
III. Morphologie .....	60
IV. Syntaxe.....	61
V. Vocabulaire .....	61
VI. Conclusions et mise en relation avec les hypothèses de Delcambre.....	62
Chapitre IV : une chronique valenciennoise anonyme du XIV <sup>e</sup> siècle – Étude de l'œuvre .....	64
I. Étude thématique .....	65
1.1. Thèmes abordés.....	65
1.2. Dates et chronologie.....	67
1.2.1. Éléments en vue d'une datation .....	70
1.3. Lieux.....	70
II. Étude formelle .....	71
2.1. Structure de l'œuvre .....	71
2.1.1. Insertion du texte dans une œuvre plus vaste.....	71
2.1.2. Articulation des paragraphes .....	72
2.2. Style.....	73
2.2.1. Caractéristiques exigées par le genre .....	73
2.2.2. Autres caractéristiques du texte.....	74
2.3. Technique descriptive.....	77
2.3.1. Description des personnages .....	78
2.3.1.1. Désignation du personnage .....	79
2.3.1.2. Les personnages féminins .....	81
2.3.2. Description des lieux .....	82
2.3.3. Conclusions .....	84
2.4. Intentions du texte .....	84
2.4.1. Absence de prologue .....	84
2.4.2. Objectifs et public visé.....	88
2.4.3. Marques de subjectivité.....	89
2.4.3.1. Le choix d'écrire en prose et en langue vulgaire .....	89
2.4.3.2. Longueur des explications.....	90
2.4.3.3. Expression de la subjectivité au cœur du texte .....	91
2.4.3.4. Interpolations.....	95
III. Étude significative.....	99
3.1. Valeur historique du témoignage .....	99
3.2. Sources employées .....	100
3.2.1. Sources citées .....	102
Chapitre V : L'auteur, cet inconnu.....	104
5.1. Un auteur, des auteurs ? .....	104
5.2. Qui est l'auteur ? .....	104
Conclusions générales .....	107
Bibliographie.....	109
Table des matières .....	117
Annexes .....	120
1. Arbre généalogique de la famille de Hainaut.....	120
1.1. Descendance Baudouin V de Hainaut.....	120
1.2. Descendance Marguerite de Hainaut.....	121

1.3. Descendance Jean I <sup>er</sup> de Hainaut .....	122
1.4. Descendance de Marguerite de Hainaut, épouse de Louis IV de Bavière .....	123
2. Corrections apportées à l'édition .....	124
3. Index des noms propres .....	126
3.1. Index des noms .....	126
3.2. Index des lieux et fleuves.....	132
4. Considérations à propos des Récits d'un Bourgeois de Valenciennes. ....	136

# Annexes

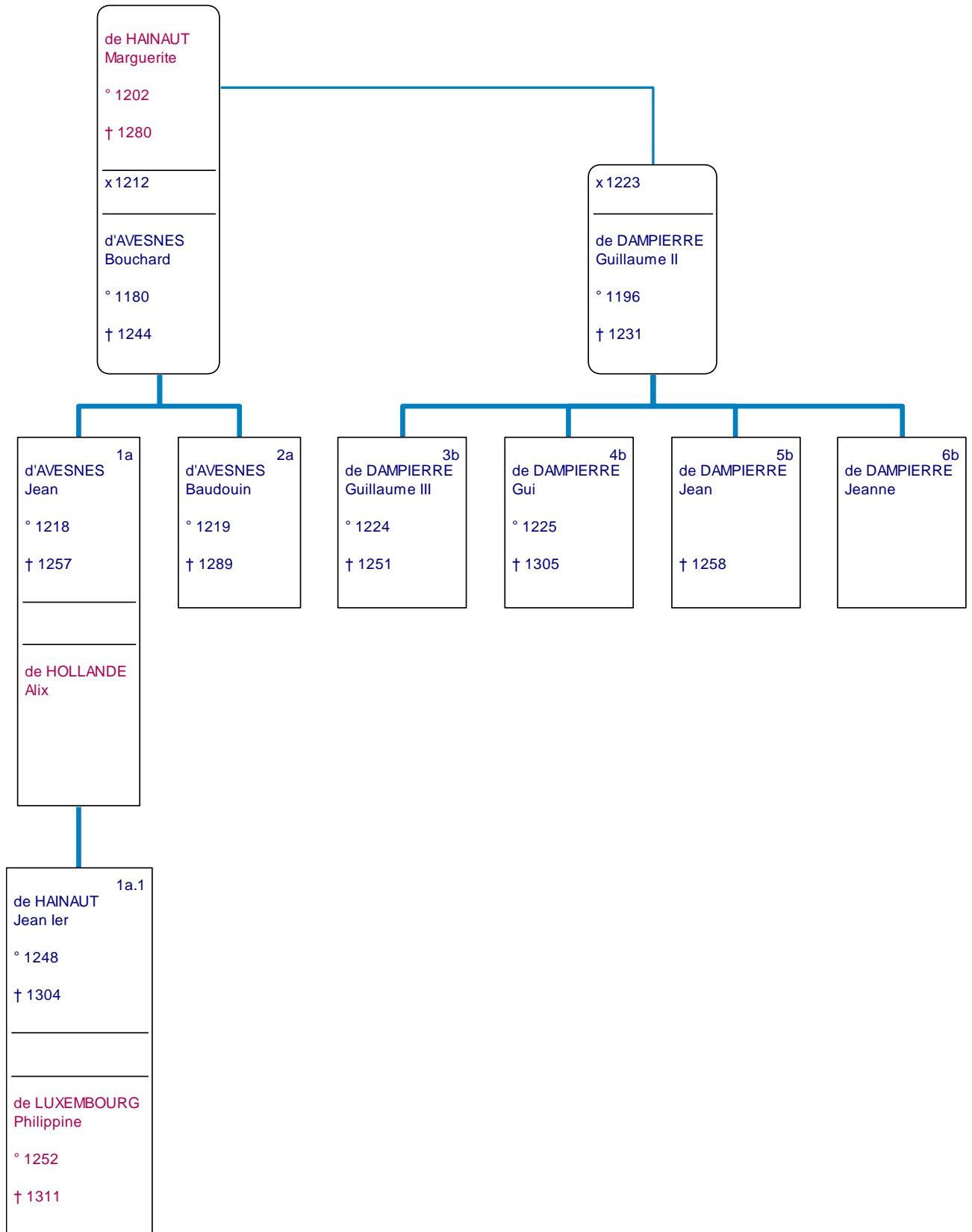
## 1. Arbre généalogique de la famille de Hainaut

### 1.1. Descendance Baudouin V de Hainaut

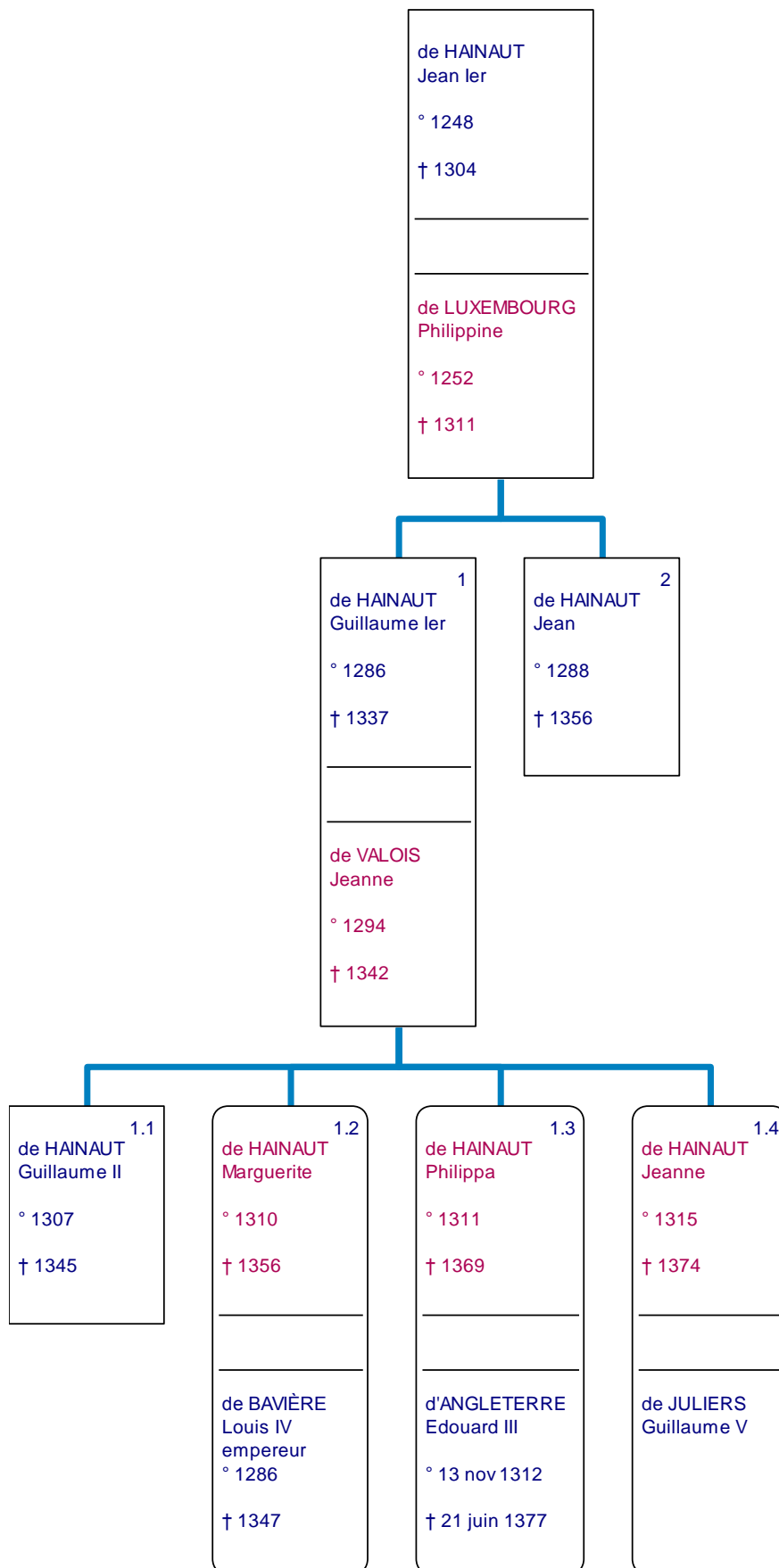




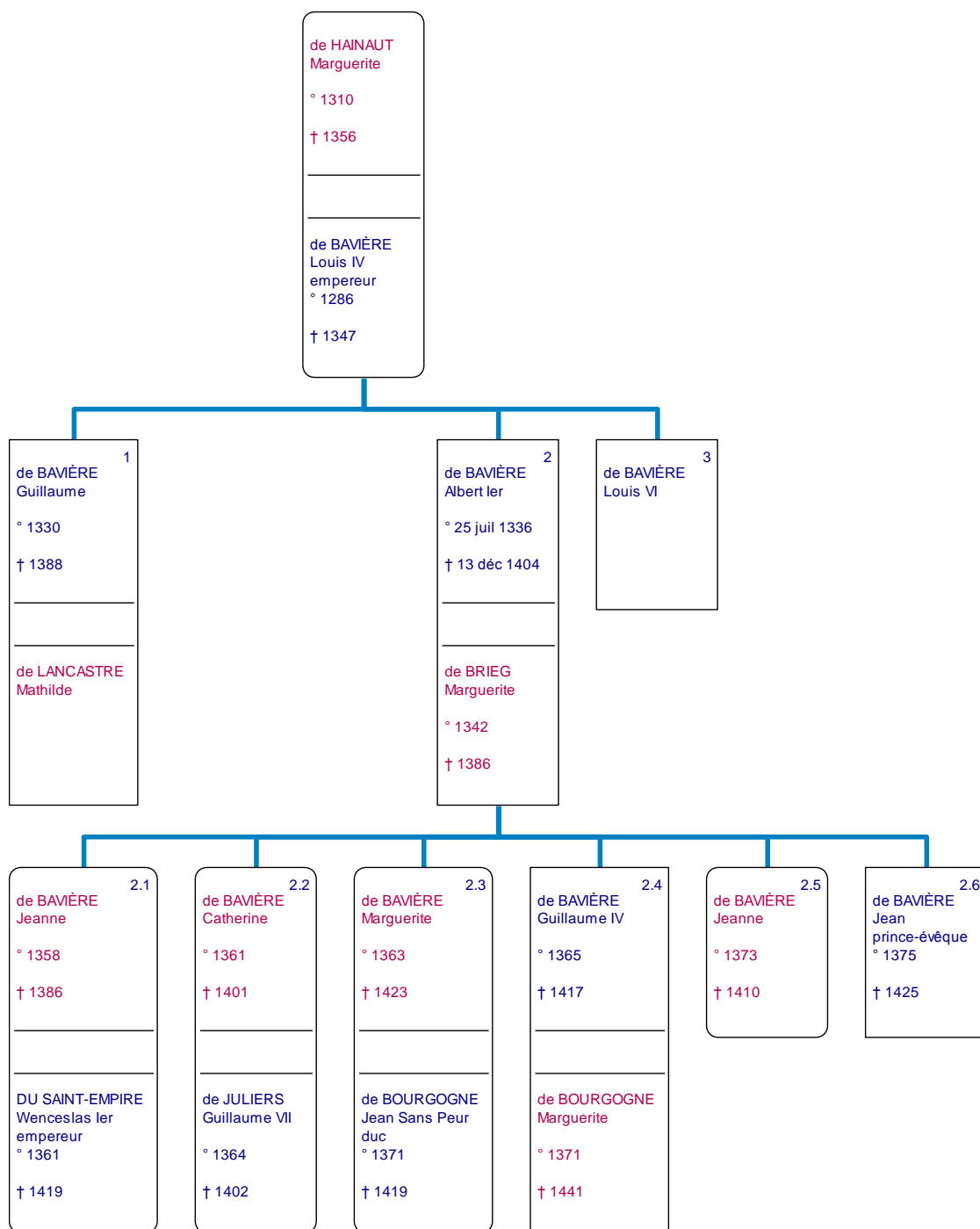
## 1.2. Descendance Marguerite de Hainaut



### 1.3. Descendance Jean I<sup>er</sup> de Hainaut



## 1.4. Descendance de Marguerite de Hainaut, épouse de Louis IV de Bavière



## 2. Corrections apportées à l'édition

Après avoir consulté la version C à la bibliothèque de Valenciennes, nous avons jugé utile d'apporter quelques corrections à l'édition de Delcambre. Celles-ci, pour une clarté maximale, se présenteront sous la forme d'une liste d'*errata*. Faute de moyens, nous n'avons pu effectué ce travail pour la version B, conservée à Paris. Quant à la version D, la destruction du manuscrit dans laquelle la chronique était insérée nous contraint à croire Delcambre sur parole.

- p. 40 au paragraphe [15], il faut lire *les mandiz* et non *les mendiz*.
- p. 41 au paragraphe [18], il faut lire *le moustier Saint Piere* et non *le moustier Saint Pierre*.
- p. 42 au paragraphe [21], *souffisaument* est une erreur de résolution pour *suffisamment*.
- p. 45 au paragraphe [27], il faut lire *et fu lors si grand neggez con fist le bb* [barré] *bancq qu'on portast ladite negge a campz* et non *et fu alors si grans neggez c'on fist le bancq c'on portast ledite negge à campz*.
- p. 45 au paragraphe [28], il faut lire *asize* et non *assize*.
- p. 46 au paragraphe [34], il faut lire *Jaccopins* pour *Jacoppins*.
- p. 47 au paragraphe [36], il faut lire *St Jehan de Collasse* et non *Décolasce*.
- p. 49 au paragraphe [37], il faut lire *dalles Valenciennes XV jours devant le Noël* pour *dalès Valenciennes XV jours devant Noël*, et *escuiyers* pour *escuiers*.
- p. 49 au paragraphe [40], il faut lire *St. Pière* pour *St. Pierre*.
- p. 52 au paragraphe [43], il faut lire *atout ses estas* et non *atout son ost*.
- p. 52 au paragraphe [44], il faut lire *V mille hommes de piet* pour *V mille hommes de pied*.
- p. 53 au paragraphe [45], il faut lire *fu le bataille au pont à Arques, en le sepmaine de le Madelaine, de monseigneur G* [barré] *Gauthier* pour *fut le bataille au pont à Arques, en le sepmaine de le Magdelaine, de monseigneur Gauchier*. Plus loin, on lira *li rivièrre en fu toute rouge deux grandes lieuwes aval l'iauwe* pour *li rivièrre en fu toute rouge II grandes lieuwes aval l'iauwe*.
- p. 54 au paragraphe [46], il faut lire *li comte Jehan de Haynau* pour *li conte Jehan de Haynau*. Plus loin, on lira *au mattin* pour *au matin*, *rengbiet* pour *rengiet* et *bien aidant* pour *bien aydans*.

- p. 58 au paragraphe [53], il faut lire *Melant* pour *Melan* et *Phize* pour *Pize*.
- p. 61 au paragraphe [58], il faut lire *li grans mortollez de gens par le kier* et non *li grans mortollez par le kier*.
- p. 61 au paragraphe [59], il faut lire *pastouriaux* et non *pastouriaux*.
- p. 62 au paragraphe [60], il faut lire *fu li bled asi bon marchié* et non *fu li bled si bon marchié*.
- p. 71 au paragraphe [74], il faut lire *apvril* pour *avril*, et *avoit estét maistre* et non *avoit esté maistre*.
- p. 75 au paragraphe [82], il faut lire *prévost de Valenchiennes sire Alardz du Gardin* et non *prévost de Valenchiennes Alardz du Gardin*.
- p. 81 le paragraphe [86] ne manque pas en D, mais en C.

### 3. Index des noms propres

Nous avons jugé bon d'indiquer à la fois tous les noms mentionnés par l'auteur, ainsi que les personnes évoquées même lorsqu'elles ne sont pas citées. L'on retrouvera donc dans cet index l'ensemble des épouses et filles dont l'auteur avait tu le nom. De plus, lorsque l'auteur a commis une erreur (notamment à propos des papes), nous nous sommes permis d'opérer une correction. Les personnes mentionnées ci-dessous ne correspondent donc pas toujours à ce que le texte exprime formellement, mais bien plutôt à ce qu'il aborde en substance.

Lorsqu'une reconstitution moderne s'avérait nécessaire, nous l'avons employée comme référence sans oublier, par après, en italique, la mention du nom tel qu'il est présent dans le texte. Cette méthode permettra au lecteur de retrouver aisément les personnes mentionnées.

Enfin, nous avons systématiquement renvoyé aux pages de l'édition parue dans le *Bulletin de la commission historique* (DELAMBRE, E., « Une chronique valenciennoise inédite », dans *Bulletin de la commission royale d'Histoire*, 1930, t. 94.), avec une mention du paragraphe dans lequel le nom apparaît.

#### 3.1. Index des noms

ADRIEN V, pape au cours de l'année 1276 : 41 [17], 41 [19].

d'ANJOU, Charles (1254-1309), duc d'Anjou, roi de Sicile : 37 [5], 38 [10], 38 [11], 45 [30].

d'ANJOU, Charles II, duc d'Anjou, roi de Naples : 46 [30].

d'ARTOIS, Mahaut, *Mehault*, épouse de Othon IV de Bourgogne et fille de Robert II : 60 [57].

d'ARTOIS, Robert II, comte d'Artois de 1250 à 1302 : 51 [42].

d'AUTRICHE, Frédéric I<sup>er</sup>, duc d'Autriche et adversaire de Jean de Bohême : 63 [63].

d'AVESNES Baudouin, fils de Baudouin d'Avesnes et de Félicité de Coucy : 43 [23].

d'AVESNES, Baudouin, *Baulduin* (1219-1289), fils de Bouchard d'A. et de Marguerite de Constantinople : 35 [1], 36 [4], 39 [14], 42 [23], 43 [23].

d'AVESNES, Béatrice, *Béatrix*, fille de Baudouin d'Avesnes et de Félicité de Coucy, elle est l'épouse de Henri de Luxembourg : 43 [23].

d'AVESNES, Jean (1218-1257), fils aîné de Bouchard d'A. et de Marguerite de Constantinople :  
35 [1], 36 [4], 37 [4], 43 [23].

d'AVESNES, Jean, fils de Baudouin d'Avesnes et de Félicité de Coucy : 43 [23].

BALIEN, *Gallien, Gallieus*, brigand qui prit la tête des révoltés valenciennes : 50 [40].

BAR, Edouard I<sup>er</sup> de, comte de Bar de 1302 à 1337 : 69 [72].

BAR, Thibaut de, évêque de Liège de 1302 à 1312 : 57 [50].

Bavière, v. WITTELSBACH.

*Beaumont*, Félicitas de, voir COUCY.

BEAUMONT, Jean de, cinquième fils de Jean I<sup>er</sup> de Hainaut, frère de Guillaume I<sup>er</sup> de Hainaut :  
65 [68], 66 [68], 66 [69], 67 [69], 68 [69], 69 [72].

*Behaigne*, v. BOHÈME.

BERNIER, Jean, fils du précédent : 83 [90].

BERNIER, Jean, prévôt de la ville de Valenciennes et bailli du Hainaut, désavoué plus tard par le  
comte Guillaume II : 82 [89], 83 [90].

BÉTHUNE, Guillaume de, fils de Guy de Dampierre : 35 [1].

BÉTHUNE, Mathilde de, épouse de Guy de Flandre : 35 [1].

BÉTHUNE, Philippe de, fils de Guy de Dampierre : 35 [1].

BÉTHUNE, Robert de, (1247-1322), comte de Flandre de 1305 à 1346: 35 [1], 51 [41].

BOHÈME, Jean I<sup>er</sup> de, *Behaigne*, comte de Luxembourg, roi de Bohême et fils d'Henri VII :  
61 [57].

BOUCHARD, Adam, habitant de Valenciennes : 84 [95]

BOURGOGNE, Blanche de, première épouse de Charles IV et fille de Mahaut d'Artois : 60 [57].

BOURGOGNE, Jeanne de, épouse de Philippe V le long et fille de Mahaut d'Artois : 60 [57].

BOURGOGNE, Marguerite de, première épouse de Louis X : 59 [56].

BRABANT, Jean I<sup>er</sup> de, duc de Brabant : 47 [35].

BRUCE, Robert, roi d'Écosse : 66 [69].

BUFFEL, Henry, personnage non identifié : 55 [47], 56 [47].

CHARLES IV (1294-1328), roi de France de 1322 à 1328 : 60 [57], 68 [70], 68 [71].

CHÂTILLON, Gauthier de, *Castillon*, connétable de France à la suite de Robert de Clermont :  
53 [45].

CLÉMENT IV, pape de 1265 à 1268 : 38 [9], 38 [11].

CLERMONT, Raoul de, sire de Nesle et connétable de France : 51 [42].

CONRADIN, *Conrardin*, neveu de Mainfroi : 38 [11], 39 [11].

CONSTANTINOPLE, Marguerite de, *Margritte*, (1202-1280), comtesse de Flandre et de Hainaut  
de 1244 à 1280 : 34 [1], 42 [21].

COUCY, Félicité de, épouse de Bauduin d'Avesnes : 36 [4], 43 [23].

CRIÉVECOEUR, Jean de, personnage non identifié mais certainement apparenté à la famille  
Dampierre-Flandres : 64 [66].

d'ÉVREUX, Jeanne de, fille de Louis de France et épouse de Charles IV, son cousin germain :  
61 [57].

DAMPIERRE, Guy de, (1226-1305), comte de Flandre de 1280 à 1305: 34 [1].

DU GARDIN, Allard, prévôt de Valenciennes : 75 [82], 78 [84], 83 [90].

DUSSE, Daniel, *Daniaulx*, personnage non identifié : 89 [110].

ÉDOUARD II (1284-1327), roi d'Angleterre de 1307 à 1327 : 62 [62], 65 [68].

ÉDOUARD III (1312-1377), roi d'Angleterre de 1327 à 1377 : 63 [62], 65 [68], 66 [68], 66 [69],  
67 [69], 73 [78].

*Flandres*, Ghuy de, voir DAMPIERRE ; BÉTHUNE ou RICHEBOURG.

FLANDRES, Louis I<sup>er</sup> de (1304-1346), fils de Louis de Nevers, comte de Flandre de 1322 à  
1346 : 63 [64], 64 [66], 68 [71], 70 [72].

FOURSY, saint, saint patron de Péronne : 36 [3].

FRANCE, Isabelle de, fille de Philippe IV, épouse d'Édouard II et mère d'Édouard III : 63 [62],  
65 [68], 66 [68].

FRÉDÉRIC II, *Fédric* (1194-1250), empereur de 1220 à 1250 : 37 [5].

GOUCHET, Jacques, *Jacquemes Gouces*, bourgeois de Valenciennes : 83 [90].

GRÉGOIRE X, *Grégore X<sup>e</sup>*, pape de 1271 à 1276 : 39 [13], 40 [15], 41 [17].

GUELDRÉ, Henri III, évêque de Liège de 1247 à 1274 : 40 [15].



HAINAUT, Guillaume I<sup>er</sup> de, *Wuillaume* (1286-1337), comte de Hainaut, Hollande et Zélande de 1304 à 1337: 55 [47], 56 [47], 57 [50], 59 [56], 69 [72].

HAINAUT, Guillaume II de, *Wuillaume* (1307-1345), comte de Hainaut, Hollande et Zélande de 1337 à 1345 : 74 [79], 75 [83].

HAINAUT, Jean de, comte d'Ostrevant, fils aîné de Jean I<sup>er</sup> de Hainaut : 51 [42].

HAINAUT, Jean I<sup>er</sup> de (1248-1304), comte de Hainaut de 1280 à 1304 et de Hollande de 1299 à 1304 : 48 [36], 50 [40].

HAINAUT, Jeanne de, fille de Guillaume I<sup>er</sup> et épouse de Guillaume V de Juliers : 68 [69], 79 [84].

HAINAUT, Philippa de, fille de Guillaume I<sup>er</sup> et épouse d'Édouard III : 67 [69], 76 [83], 76 [83], 79 [84].

HENRI VII (1275-1313), comte de Luxembourg et empereur de 1309 à 1313 : 58 [51], 58 [53].

HOLLANDE, Guillaume de, comte de Hollande de 1234 à 1256, roi des romains de 1247 à 1256 : 36 [4].

HOLLANDE, Isabeau de, épouse de Jean de Hainaut : 36 [4].

HONGRIE, Clémence de, seconde épouse de Louis X : 60 [56].

INNOCENT V, pape au cours de l'année 1276 : 41 [17].

JEAN II LE BON (1319-1364), roi de France de 1350 à 1364 : 74 [79].

JEAN XXI, pape de 1276 à 1277 : 41 [19].

LA CAPIELLE, Jaquemart de, personne non identifiée : 89 [108].

LA MOTTE, Simon de, bourreau de Valenciennes : 84 [94].

LA SAUCH, Jean de, bourgeois de Valenciennes : 83 [90].

LAMELIN, Jacques, *Jaquemon li Amelins*, habitant de Valenciennes : 83 [91]

LANDRECHIES, Jean de, personnage non-identifié : 72 [76].

LE BRISEUR, Jean, habitant de Valenciennes : 86 [98].

LE CAMBRE, Collart, frère de Thomas de Le Cambre : 84 [95], 85 [95].

LE CAMBRE, Thomas de, habitant de Valenciennes : 84 [95], 85 [95].

LE CANGIER, *Jacquemes*, habitant de Valenciennes non identifié : 83 [90].

LE DESPENSER, Hugues, *Huon le despensier*, favori du roi Édouard II, condamné et exécuté pour haute trahison : 62 [62], 65 [68], 66 [68].

LE LIEGDE, sire de, personnage non identifié : 55 [47], 57 [48].

LE ROY, Jaquemart, habitant de Valenciennes : 86 [98].

LILLE, Jourdain de, seigneur de Cazaubon, neveu du pape Jean XXII, exécuté pour divers méfaits : 63 [65].

LOUIS IX (1214-1270), roi de France de 1226 à sa mort : 36 [3], 39 [12], 51 [43].

LOUIS X (1289-1316), roi de France de 1314 à 1316 : 59 [54], 59 [56], 60 [57].

LUXEMBOURG, Henri VI de, comte de Luxembourg et époux de Béatrice d'Avesnes : 43 [23], 47 [35].

LUXEMBOURG, Henri VII de, comte de Luxembourg, empereur de 1312 à 1313 : 43 [23].

LUXEMBOURG, Marie de, fille d'Henri VII et épouse de Charles IV de France : 61 [57].

MAINFROI, *Mainfrois*, *Mainfroy*, fils naturel de Frédéric II, roi de Pouille et de Sicile : 37 [5], 38 [10].

MAINLEVRIAL, Jean de, bailli de Hainaut de 1283 à 1293 : 49 [38].

MALDENGHIEN, personne non identifiée : 55 [47], 56 [47].

MARIGNY, Enguerrand de, *Engherans de Margny*, premier ministre de Philippe IV le bel : 59 [55].

MARTIN IV, pape de 1280 à 1285 : 44 [26], 45 [29].

MARTINS, maître bâtisseur de Valenciennes non identifié : 73 [77].

MOÏSES, Jean, prévôt de Valenciennes : 85 [96].

MOURAS, Simon, maître bâtisseur de Valenciennes non identifié : 75 [81].

NAMUR, Jean Ier de, marquis de Namur, fils aîné de Guy de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, frère de Guy de Richebourg : 64 [66].

*Neele*, v. CLERMONT.

NEVERS, Louis de (1272-1322), fils de Robert de Béthune : 63 [64].

NICOLAS III, pape de 1277 à 1280 : 44 [25].

PETIT, Jean, habitant de Valenciennes non identifié : 83 [90].

PHILIPPE III (1245-1285), roi de France de 1270 à 1285 : 46 [33], 59 [54].

PHILIPPE IV le bel(1268-1314), roi de France de 1285 à 1314 : 46 [33], 51 [43].

PHILIPPE V le long (1291-1322), roi de France de 1316 à 1322 : 60 [57].

PHILIPPE VI (1293-1350), roi de France de 1328 à 1350 : 68 [70], 69 [72], 70 [72], 72 [74].

POLLE, Jean, habitant de Valenciennes non identifié : 83 [90].

QUAROUBE, Jean de, bourgeois de Valenciennes : 83 [90].

QUAROUBLE, Gille de, chevalier non identifié : 84 [94]

QUAROUBLE, Lottart de, personne non identifiée : 84 [93].

RÉMI, Pierre, ancien trésorier de France, il fut pendu au gibet de Montfaucon en 1328 : 71 [74].

RENESSE, Jean de, seigneur zélandais ennemi de Jean I<sup>er</sup> de Hainaut : 54 [47], 57 [48].

RICHEBOURG, Guy de, fils de Guy de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, régent de Zélande : 54 [47], 55 [47], 56 [47].

ROBERSART, Gérard ou Thierry dit le borgne de, *Robiersart*, mercenaire qui accompagna Jean de Beaumont lors de ses périples et combats en Angleterre : 70 [72].

ROEULX, Ranons de, *Reut*, écuyer de Lottart de Quarouble : 84 [93].

*Saint Venant*, voir WAVRIN.

SAINT-OMER, Guillaume de, fabricant de la colche du beffroy de Valenciennes : 85 [96].

*Sanetin, Colin*, v. ZANEKIN

T'SERCLAES, Jean de, *Serclaes*, évêque de Cambrai de 1378 à 1389 : 89 [111]

URBAIN IV, pape de 1261 à 1264 : 37 [5], 38 [9].

WAVRIN, Robert de, sire de Saint Venant : 52 [44].

WESTERBOURG, Sifroid de, archevêque de Cologne : 47 [35].

WITTELSBACH, Albert I<sup>er</sup> de (1336-1404), fils de Marguerite I<sup>ère</sup> de Bavière, comte de Hainaut, Hollande et Zélande de 1388 à 1404 : 87 [100]

WITTELSBACH, Guillaume III de (1330-1388), fils de Marguerite I<sup>ère</sup> de Bavière, comte de Hainaut, Hollande et Zélande de 1356 à 1388 : 88 [101]

WITTELSBACH, Louis II, duc de Bavière de 1253 à 1294 : 39 [11].

WITTELSBACH, Louis IV de, duc de Bavière de 1328 à 1347 : 67 [69], 88 [101].

WITTELSBACH, Marguerite I<sup>ère</sup> de (1311-1356), fille de Guillaume I<sup>er</sup> et épouse de l'empereur Louis, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande de 1345 à 1354 : 76 [83], 79 [84].

ZANEKIN, Nicolas, *Colin Sanetin*, chef des brugeois révoltés sous Louis de Flandres : 69 [72].

### 3.2. Index des lieux et fleuves

AIX-LA-CHAPELLE : 58 [51]

AMIENS, ville de Picardie : 82 [88]

ANGLETERRE, *engleterre* : 65 [68]

ARAGON : 46 [31], 46 [33]

ARQUES, *pont à Arques*, ville du Pas-de-Calais : 53 [45]

ARRAS, *aras*, ville du Pas-de-Calais : 36 [2]

AULNE-SUR-SAMBRE, *Aune*, village de la province du Hainaut, où se trouve une abbaye cistercienne : 73 [77]

BÉNÉVENT, ville de Campanie : 38 [10]

BERWICK, *Eurewicq*, ville à la frontière entre Écosse et Angleterre, 67 [69]

BINCHE, ville du Hainaut belge : 64 [67]

*Bonivent*, v. BÉNÉVENT

*BRUEIL*, ville du Nord de la France, qui correspond soit à Bruille-les-Marchiennes, soit à Bruille-Saint-Amand : 47 [36]

BRUGES, ville de Flandre Occidentale : 64 [66], 68 [71], 70 [72]

CAMBRAI, ville du Nord-Pas-de-Calais : 73 [78]

CASSEL, *Kassiel*, *Cassiel*, ville du département du Nord : 52 [44], 69 [72], 70 [72]

CASTILLON, lire ÉCAILLON

CHIÈVRES, ville de Hainaut : 82 [88]

COURTRAI, *Courtray*, ville de Flandre Occidentale : 51 [42], 59 [56], 64 [66], 68 [71], 70 [72].

CRÈVECOEUR, *Crièvecoer*, région dans la vallée de l'Escaut, au sud de Cambrai : 64 [66].

DENAIN, ville du Nord de la France, à proximité de Valenciennes : 88 [102]

DUIVENLAND, *Duvelant*, île de Zélande : 55 [47]

*Dunes*, ville non identifiée : 56 [47]

DUVELANT, v. DUIVENLAND

ÉCAILLON, *Escaillon*, *Estailloy*, ville du Nord de la France : 54 [46]

ENGHIEN, ville du Hainaut belge : 89 [107]

*Engleterre*, v. ANGLETERRE

ESCARMIN, *Escoirnain*, ville du Nord-Pas-de-Calais : 83 [92]

ESTREUX, *Estroeu*, ville proche de Valenciennes : 48 [37]

FLINES, ville du Nord de la France : 42 [21]

FRISE, province du Nord des Pays-Bas : 76 [83].

FURNES, ville de Flandre Occidentale : 70 [72].

GOMMEGNIES, ville du Nord de la France, à 15 km de Valenciennes : 88 [103].

GOUDE, nom de l'étroit canal séparant l'île de Schouwen de celle de Duveland et qui traverse la ville de Zierikzee : 55 [47]

HAUSSY, ville du Nord de la France : 86 [98].

HERTAIN, *Hartain*, quartier de la ville de Tournai : 88 [102].

*Iventiel*, v. RHONELLE

LA SALLE, château sis au Nord de Valenciennes : 74 [80]

*Laike*, v. LEK

LE QUESNOY, ville du Nord de la France, proche d'Avesnes : 51 [41]

LE ROLEUR, *Le Rolleu*, ville proche de Valenciennes : 48 [37]

LEK, *Laike*, continuation du Rhin inférieur, passant par Utrecht : 57 [48].

LILLE, *Lisle* : 52 [43], 57 [49]

LILLERS, *Lille*, ville du Pas-de-Calais : 53 [45]

LINCOLN, ville d'Angleterre, au Nord-Est de Nottingham : 67 [69]

LONDRES : 66 [68]

LYON : 40 [15]

LYS, rivière qui prend sa source dans le Pas-de-Calais et qui se jette à Gand dans l'Escaut :

69 [72]

MARTROIT, fief du village de Saultain, à quatre kilomètres de Valenciennes : 46 [32]

MAUBEUGE, *Maulboege*, ville du Nord-Pas-de-Calais : 82 [88]

MELAN, ville des Yvelines : 58 [53].

MONS-EN-PÉVÈLE, *Mont en peulle*, ville de l'arrondissement de Lille : 57 [49]

MONTFAUCON, gibet des rois de France situé au Nord de Paris : 59 [55], 63 [65], 71 [74]

*Nicolle*, v. LINCOLN

PÉRONNE : 36 [3]

PISE : 58 [53]

PONT-SUR-SAMBRE, petit bourg de l'Avesnois, à 30 km de Valenciennes : 82 [88]

PRÉSEAU, *Présiel*, village au sud de Valenciennes : 50 [40]

REIMS, *Rains* : 68 [71]

RHONELLE, *Iventiel*, affluent de l'Escaut, qui se jette dans le fleuve à Valenciennes.

ROME, *Romme* : 38 [10], 58 [51]

SAILLY, *Sally*, ville de l'arrondissement de Cambrai : 50 [40]

SAINT DENIS, ville comprise de l'agglomération parisienne : 39 [12]

SAINT JEAN D'ACRE, *Acre*, ville du nord d'Israël et capitale du Royaume de Jérusalem au XIII<sup>e</sup>  
siècle : 49 [39]

SAINT-AMAND-LES-EAUX, *Saint Amand*, ville du Nord de la France, proche de Valenciennes :  
49 [38].

SAINT-AMAND-LES-EAUX, ville du Nord, proche de Valenciennes : 74 [79]

SAINT-QUENTIN, ville de Picardie : 73 [78]

SAINT-VENANT, ville du Pas-de-Calais : 52 [44], 53 [45]

*Sérissé*, v. ZIERIKZEE

*Sezille*, v. SICILE

SICILE : 37 [5], 45 [30]

THÉROUANNE, *Terrewane*, ville du Pas-de-Calais, rasée en 1553 : 53 [45]

TOURNAI, *Tournay*, ville du Hainaut belge : 82 [88], 87 [99]

TOURS, 45 [29]

UTRECHT, *Utrecht*, ville des Pays-Bas : 55 [47], 57 [48]

VALENCIENNES, *Valenchiennes* : 36 [4], 37 [8], 39 [14], 40 [16], 41 [18], 41 [20], 42 [21],  
43 [23], 44 [24], 46 [32], 47 [36], 48 [36], 49 [37], 49 [38], 50 [40], 54 [46], 62 [60],  
72 [76], 73 [77], 74 [80], 75 [82], 76 [84], 82 [89], 83 [90], 83 [91], 83 [92], 84 [95],  
85 [96], 86 [97], 86 [98], 87 [100], 88 [102], 88 [103], 89 [107], 89 [109]

WISSANT, *Willant*, ville portuaire du Pas-de-Calais : 66 [69]

YPRES, *YPRE*, ville de Flandre Occidentale : 70 [72]

ZIERIKZEE, *Sérissé*, ville de Hollande, sise sur l'île de Schouwen, où résidait parfois les comtes  
de Hollande : 55 [47], 56 [47]

#### 4. Considérations à propos des Récits d'un Bourgeois de Valenciennes.

Les *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* ne sont pas, contrairement à la chronique étudiée ci-avant, une œuvre homogène. Nous pouvons diviser l'ensemble en trois parties principales : une chronologie remontant à la création et se terminant par le récit de divers faits relatifs à la ville de Valenciennes sous le règne de Philippe de Valois – reprise sous l'appellation *Notes* dans l'édition faite par Kervyn de Lettenhove<sup>269</sup> – ; vient ensuite une chronique partant des temps primitifs et qui semble correspondre à la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* ; la troisième et dernière partie a été réalisée sous un autre mode de rédaction : celui du récit historique. Elle est reprise sous le titre *Récits*, dans l'édition de Kervyn de Lettenhove<sup>270</sup>.

La partie *Notes*, hésitante, peut elle-même être scindée en plusieurs sous-groupes, que nous nommerons passages. Le premier passage, constitué selon le genre des annales, reprend presque année après année les événements marquants du moment, dans un style extrêmement bref et concis. À chaque date correspond souvent une seule et unique phrase qui reprend le noyau le plus central de l'information. Le second passage, démarrant en l'an 998, décrit quelques événements liés à l'histoire du Saint-Empire, à l'histoire de France, à l'histoire d'Angleterre ou encore à celle des comtés de Flandre et de Hainaut, et de la ville de Valenciennes. On y retrouve une construction proche de celle employée dans la chronique anonyme. L'information n'est plus simplement contenue en une seule phrase mais parfois en un paragraphe plus dense, selon l'intérêt que l'auteur y porte. Ce bref chapitre aura retenu notre attention, non seulement pour les informations qu'il contient, mais aussi pour son style si proche de celui de la chronique anonyme.

Le chapitre intitulé *Récits*, beaucoup plus long, est homogène. Il se compose d'extraits rédigés comme autant de petits récits, avec des en-têtes introductifs. Au niveau thématique, le texte se penche plutôt sur des événements épars. Chaque paragraphe obéit à une exigence autre que celle de la brièveté. L'auteur assemble des éléments parce qu'ils ont un lien entre eux, non parce qu'ils se sont déroulés à une même époque.

---

<sup>269</sup> *Récits d'un bourgeois de Valenciennes (XIV<sup>e</sup> siècle)*, éd. Baron J. KERVYN de LETTENHOVE, *cit.*, p. IX.

<sup>270</sup> *Ibid.*



Les paragraphes liés à Valenciennes sont essentiellement réunis dans le second passage de la partie *Notes*. L'auteur s'y reprend à deux reprises. Dans un premier temps, il mentionne les événements dans un ordre assez désorganisé, mêlant des événements de divers types – inondations, fêtes, constructions –, à l'image de la troisième et dernière partie de la chronique anonyme – postérieure au paragraphe [75].

L'auteur s'attarde longuement sur la famille Bernier. Il décrit dans les moindres détails le festin donné par ceux-ci, au nom du comte de Hainaut. Il explique également la décadence de la famille après la mort de Guillaume I<sup>er</sup>. L'auteur n'hésite pas à reprendre les discours des uns et des autres.

Cet attachement marqué pour la famille Bernier avaient permis à R. Halsberghe, dans son article *Etude historiographique des « Récits d'un Bourgeois de Valenciennes »*<sup>271</sup>, de cerner plus ou moins l'identité intellectuelle de l'auteur/des auteurs, à l'instar de ce que nous avons voulu faire pour la chronique anonyme. Elle en était arrivée à prouver que le document avait eu deux auteurs. Le premier, auteur original, aurait rédigé l'ouvrage vers 1350-1360, tandis que le second aurait copié la version aujourd'hui conservée et apposé plusieurs passages, dont celui du meurtre de Louis d'Orléans. Ce fait permet de situer la copie aux alentours de 1407.

Le premier auteur, selon les dires de V. Fris<sup>272</sup>, devait être Lotart, clerc de Jean Bernier. R. Halsberghe préfère ne pas reprendre cette hypothèse même si, suivant sa démonstration, on en arrive à la conclusion que l'auteur serait issu de l'entourage proche de Jean Bernier.

Le second auteur, négligé dans les études de V. Fris, correspond, selon R. Halsberghe, à un des nombreux descendants du prévôt Jean Bernier. Toutefois, elle ne parvient pas à l'identifier clairement.

Enfin, quant à envisager les rapports qu'entretiennent entre eux la chronique anonyme et les *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, nous rappellerons tout d'abord les remarques de Delcambre :

Même la partie relative au XIV<sup>e</sup> siècle ne fait pas double emploi avec la chronique dite *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* car si cette dernière présente plus d'intérêt du point de vue général, elle offre moins de

---

<sup>271</sup> HASLBERGHE, R., *Étude historiographique des « Récits d'un Bourgeois de Valenciennes »*, dans *op. cit.*, p. 474.

<sup>272</sup> FRIS, V., « Note sur les récits d'un bourgeois de Valenciennes », dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 70, 1901, pp. 379-388.

ressources au point de vue local. Certes il existe au XIII<sup>e</sup> siècle, entre les deux sources, des points de contact, mais ils s'expliquent par des emprunts faits à notre version A par l'auteur des *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes*.

La solution contraire peut difficilement être admise, car la compilation publiée par M. Kervyn constitue pour la période antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle un mélange de notes accolées dans le désordre le plus inimaginable. [...]

Ce chaos de mentions confuses ne donne pas l'impression d'une œuvre originale. On sent que le compilateur a ajouté bout à bout ses informations au fur et à mesure qu'elles lui parvenaient par la consultation de sources antérieures ; bien plus, ses répétitions ne s'expliquent que parce qu'il a copié les mêmes notes dans deux manuscrits différents, dont un de rédaction abrégée, mais dérivés l'un et l'autre d'une source commune. C'est donc bien l'auteur des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* qui, par une voie directe ou non, a fait des emprunts aux notes marginales insérées dans notre version A, et la solution inverse doit être rejetée. Notre chronique peut donc être considérée comme presque entièrement originale (nous faisons des réserves pour la chronique universelle proprement dite, surtout en ce qui concerne les événements du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>273</sup>.

Certes nous voyons clairement, en comparant les deux ouvrages qu'ils entretiennent une relation intense. Mais, il est difficile de pouvoir affirmer avec force quel ouvrage influence l'autre. Les arguments avancés par Delcambre sont trop arbitraires pour pouvoir être pris en considération. Nous ne pouvons pas admettre que la disposition désordonnée des paragraphes constitue une preuve de la postériorité du récit sur la chronique anonyme. Si l'auteur des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* avait reproduit scrupuleusement le texte de la chronique anonyme, il aurait alors reproduit un même type de chronologie.

Si l'on s'en tient aux hypothèses de R. Harlsberghe et aux nôtres, il est peu probable que l'auteur des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes* se soit inspiré, même partiellement, de la chronique anonyme, car cette dernière aurait été composée aux alentours de 1370, soit après les *Récits*. Mais cette proposition mériterait une analyse plus complète que nous nous dispenserons de réaliser ici, laissant la voie à d'autres recherches sur cet ouvrage.

---

<sup>273</sup> DELCAMBRE, É., *op. cit.*, pp. 11-13.